Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1684/08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

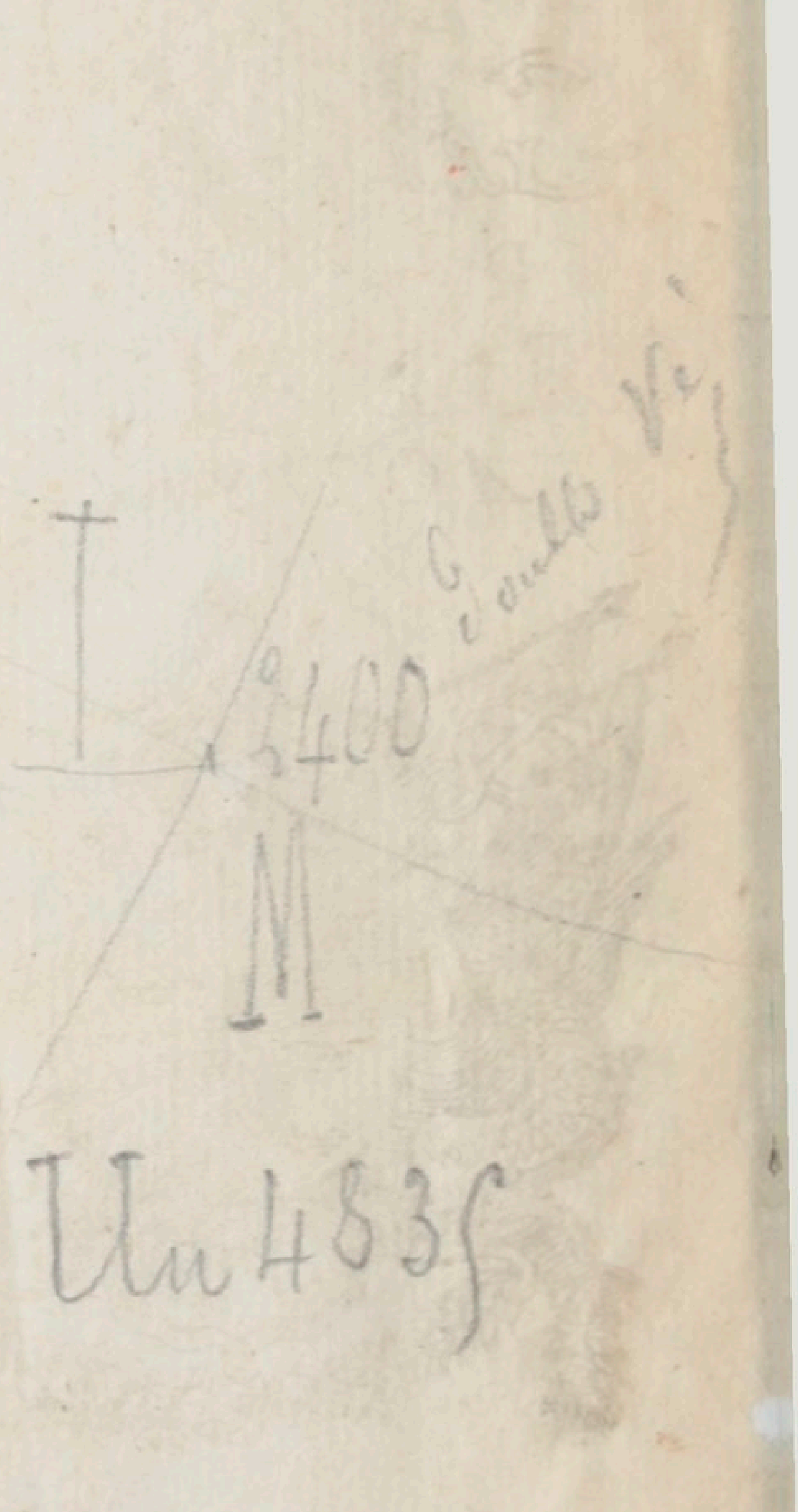
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(mg. les planch.)

(106)



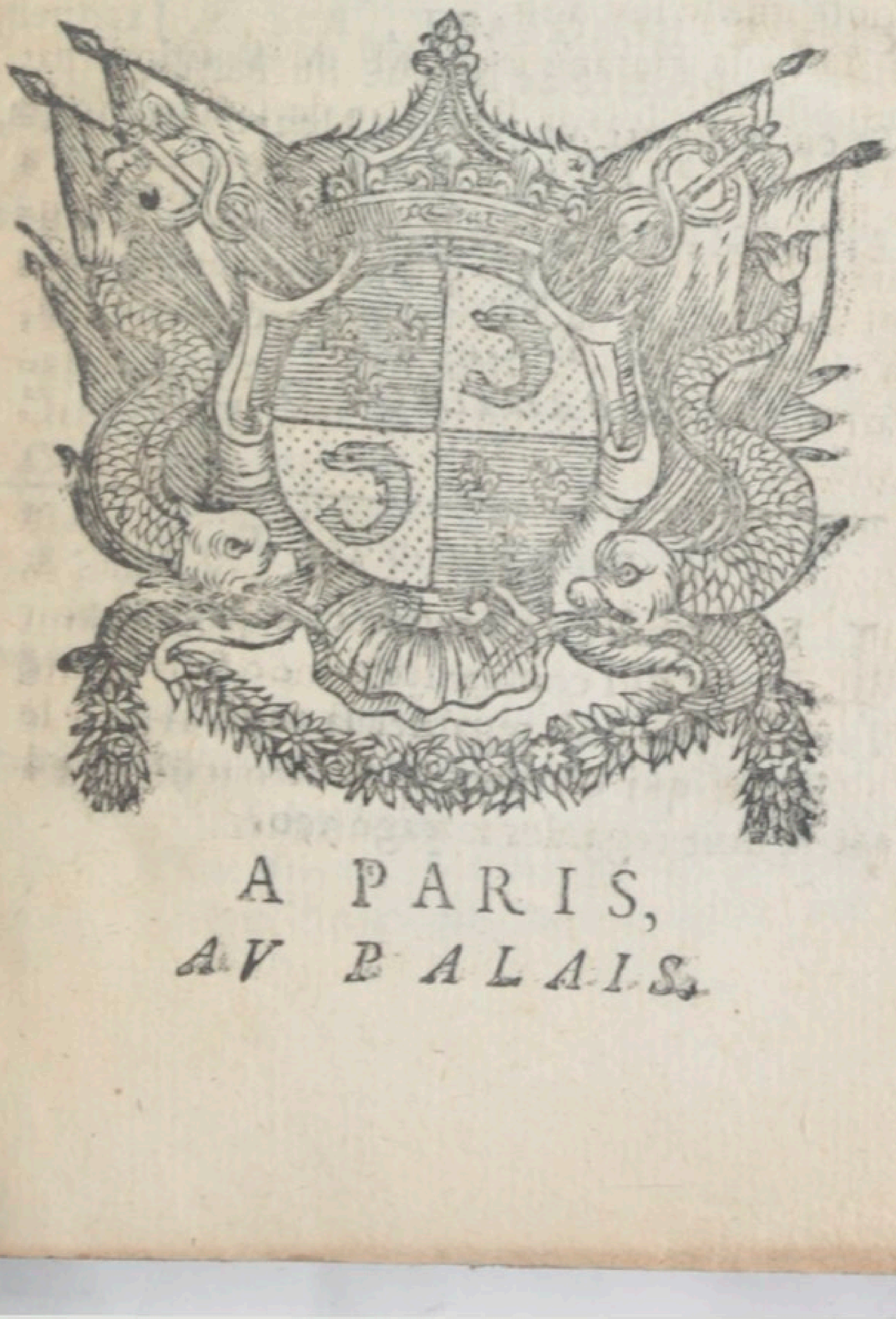
MERCURE

GALANT

DEDIÉ A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

AOUST 1684.



A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volu
nouveau du Mercure Galan
premier jour de chaque Mois, &
le vendra, auſſi-bien que l'Extra
dinaire, Trente ſols relié en Ve
& Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dan
Salle des Merciers, à la Juſtice.
Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacq
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en ſa Boutique Court-Neuve du Pa
AU DAUPHIN.
Et T. GIRARD, au Palais, dans la Gra
Salle, à l'Envie.
M. DC. LXXXIV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Avis pour placer les Figures.

LE Mauſolée doit regarder la page 114.
L'Air qui commence par *Le Roſsignol l'on admire*, doit regarder la page 149.
L'Air qui commence par *Il n'eſt poin jour*, doit regarder la page 350.

Table des Matieres.

PRélude, 1. Sonnet, 3
Vers libres sur une Disputе excitée entre les Sçavans, 6. Quatrain, 17
Lettre en forme de Manifeste, touchant l'Affaire de Gironne, 18
Madrigal, 51. Devises, 52
Sur l'Affaire de Génes, 55
A M. le Duc de Bourbon, aprés avoir achevé ses Etudes, 57
Libéralité du Roy, 58
Morts, parmy lesquelles est celle de M. de Pradelle, dont on s'est retracté dans la fin de ce Volume, 59
Guérison de M. le Marquis du Quesne, 70
Sonnet, 73
M. Roulié est reçeu Procureur General de la Chambre des Comptes, 74
Mariage de Mademoiselle Bourlon, 75
Mariage de Mademoiselle Barentin, 79
Arrivée & chargement de quatre Vaisseaux pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales, 81
Lettre de Rome cõtenant diverses nouvelles, 85
Bout-de-l'an de la Reyne fait à S. Denys, 113
Services faits en divers endroits du Royaume, 117. Histoire, 119
Détail de tout ce qui s'est passé pendant la Négotiation de la Paix d'Alger; l'arrivée de l'Ambassadeur de cet Etat en France, son Voyage, son Audience, ses Harangues, ce qu'il a dit sur tout ce qu'il a veu dans ce

Royaume, ſon Départ, & les Préſens qui luy ont eſté faits, & à tous ceux de ſa Suite, 149
Tout ce qui s'eſt paſſé à l'occaſion d'un Panégyrique du Roy, fondé à perpetuité par Meſſieurs les Prevoſt & Echevins de la Ville de Paris, & tout ce qui s'eſt fait dans l'Univerſité à ce ſujet; avec tous les embelliſſemens que M. de Pommereu a fait à Paris pendant qu'il a eſté Prevoſt des Marchands, 266
M. le Préſident de Fourcy eſt élû Prevoſt des Marchands; avec le Diſcours de M. le Préſident Briſſonnet fait au Roy en cette occaſion, 295
Maladie de Madame la Dauphine, 304
Madame la Ducheſſe de Modene part de Bruxelles pour retourner en Italie, 312
Pluſieurs particularitez de ce qui s'eſt paſſé à Paris & à Verſailles, touchant la Statuë d'Arles; avec la Déciſion du diférend qui eſt entre les Sçavans ſur ce ſujet, 313
Sermon fait le jour de Saint Loüis devant Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, par M. l'Abbé Deniſe, 324
Nouvelles de Conſtantinople, 326
Nouvelles du Canada, 340
Explication de l'Enigme de l'autre mois, 350
Enigmes, 353. Courſe de Bague, 354
Mariage de M. d'Elbeuf, 355. Concluſion.

FIN.

MERCVRE GALANT

AOVST 1684.

IL n'eſt pas beſoin, Madame, que je vous apprenne les raiſons qui m'obligent à remettre encore juſqu'au mois prochain, ce que je vous avois promis pour celuy-cy au commencement de ma Lettre de Juil-

let. Vous les pouvez aiſé-
ment connoiſtre, ſans que je
m'explique ; mais ſi cet Ar-
ticle diféré recule pour quel-
que temps le plaiſir que vous
vous eſtiez promis de ce
qu'il doit renfermer de glo-
rieux pour le Roy, vous au-
rez au moins celuy de lire
l'éloge de ce grand Monar-
que dans ce Sonnet de Mr
Magnin. Il a eſté fait à l'oc-
caſion de la Statuë que Mrs
d'Arles luy ont envoyée.

LE Régne de LOVIS, le plus
grand Roy du monde,
Semble avoir réüny les grands éve-
nemens;
Il brave les Saiſons, dompte les Elé-
mens,
Joint les Mers, à ſes Loix ſoûmet la
Terre & l'Onde.

Son Royaume paiſible en mille Biens
abonde,
Il donne à ſes grandeurs d'eternels
fondemens;
Et Diane & Vénus quittant leurs
Monumens,
Viennent pour admirer ſa ſageſſe
profonde.

L'une & l'autre s'empreſſe, & diſ-
pute aujourd'huy,

4 MERCURE

Pour ſe faire connoiſtre, & ſe donner à Luy;

Et nos Neveux charmez, en liſant ſon Hiſtoire,

SE

Dans les Siecles futurs ſe diront tour-à-tour,

Les Hommes n'ayant rien pour répondre à ſa gloire,

Les Dieux mirent leurs ſoins à luy faire la Cour.

Il eſt aſſez ſurprenant qu'un ſujet qui a ſi peu de raport avec les loüanges de Sa Majeſté, ait pû donner lieu de les étendre d'une maniere ſi agreable & ſi naturelle. Voicy d'autres Vers de Mr Ma-

gnin ſur cette meſme Statuë.
Vous les trouverez de ce caractere aiſé qui fait connoiſtre qu'on eſt né pour la Poëſie. Ils ſont adreſſez à Mr de Verron, de l'Académie Royale d'Arles.

6 MERCURE

REFLEXION

SUR LA DISPUTE

DES SCAVANS,

Pour ſçavoir ſi la Statuë que la Ville d'Arles a eu l'honneur de donner au Roy, repréſente Diane ou Vénus.

VERS LIBRES.

Diane eſt chaſte, elle eſt modeſte,
En bonne part on prend toûjours ſon nom.
Vénus eſt ſur un autre ton ;
Dés qu'on la nomme, on devine le reſte,
Et ce reſte n'eſt pas fort bon.

Vénus donnoit azile aux Filles dé-
bauchées,
Diane prude aidoit aux Femmes
accouchées;
Celle-cy cherchoit les Forests,
Et la Chasse & la Solitude
Estoïent sa plus chere habitude;
Les Amans tendres & discrets
En estoient regardez d'un air severe
& rude,
Charmante toutefois à donner de l'a-
mour;
Mais malheur à celuy qui s'avisoit
d'en prendre,
Car elle sçavoit se défendre,
Et nous ne lisons pas qu'elle en prist
à son tour.

Ne donner rien à la tendresse,
Regarder indiféremment

Les triſtes langueurs d'un Amant
Qui ſoûpire & ſe plaint ſans ceſſe,
Cela ſe voit tres-rarement.
Les grands cœurs n'ont ils pas leur
petite foibleſſe,
Et peuvent-ils au ſecret mouvement
Qui les ſollicite & les preſſe,
Réſiſter eternellement?
C'eſt ce que fit Diane, & le fit hau-
tement;
L'on peut apres cela croire fort
ſcûrement
Que ce n'eſt pas pour rien qu'elle
ſe fit Déeſſe.

SS

Vénus pour s'établir à ſon tour dans
les Cieux,
S'y prit tout d'une autre maniere;
Et ces Hommes ambitieux
Qui ſe ſont aviſez de fabriquer des
Dieux,

De bonne-foy ne s'y connoissoient
guére.

SS

Cette Vénus fameuse, avec un peu
d'appas
Dont elle fit méchant usage,
Fit du bruit dans son voisinage,
Et ce bruit ne luy nuisit pas.
Elle estoit fort coquete, elle en avoit
la mine;
Avec des regards affétez,
D'un Troupeau d'Amans enchãtez
Elle machinoit la ruine,
Et les Sots qu'ils estoient, adoroient
la Machine.

SS

Coquete ainsi tambour batant;
Elle en contentoit un, elle en dupoit
un autre.
C'estoit fort mal fait; mais pourtant
Le stile de son temps n'a-t-il point
l'air du nostre?

Ie n'examine point les choſes de trop
pres;
Mais ſans avoir des ſentimens pro-
fanes,
On peut bien s'aſſurer qu'on ne verra
jamais
Moins de Vénus que de Dianes.

SE

Avec un air ſi diférent,
Air ſi propre à les reconnoiſtre
Au moment qu'on les voit paroiſtre,
D'où vient donc que l'on s'y mé-
prend?

SS

D'où vient que ſous LOVIS, le plus
grand Roy du Monde,
LOVIS, qui ſur tous les Hnmains
Répand ſans ceſſe, & cõme à pleines
mains,
La ſageſſe dont il abonde;
D'où vient que ſous un Roy qui pa-
roiſt eſtre né

Pour faire naître les merveilles,
Sur des difficultez pareilles,
Tout le monde se tient si longtemps
obstiné,
Et qu'on ne conclut rien apres de lon-
gues veilles?

§§

Pour les Dieux de l'Antiquité,
Ie ne me suis jamais mêlé de leurs
affaires.
Qu'ils soient d'accord, qu'ils soient
contraires,
Ie n'en suis point inquiété,
De bon cœur je les laisse en leurs de-
meures sombres;
Tout l'éclat dont brilloit leur fausse
majesté,
Aupres du Grand LOVIS ne feroit
que des ombres.
Encore un coup, qu'ils ne préten-
dent pas

Occuper de mes Vers les Rimes me-
surées,
A ce Monarque consacrées;
Ce soin seul pour ma Muse a d'enga-
geans appas.

SE

Toutefois puis que cette Histoire
Me peut fournir dequoy chanter
Quelques beaux endroits de sa
gloire,
Elle peut bien un moment m'arrester.

SE

Helas! qu'il est de Gens d'Epée &
de Soutane,
En faveur de Vénus tous prests à
disputer!
Mais l'apparence est pour Diane,
Ils ne sçauroient le contester.
Elle suit du Soleil la pompeuse car-
riere,
Et peut-estre en jettant ses regards
sur LOVIS,

Il parut si brillant de gloire & de
lumiere,
Que ses yeux furent ébloüis.
Enfin manquant sa route au dela du
Tonnerre,
Elle a crû qu'Apollon habitoit sur
la Terre;
Et l'on peut dire assurément,
Que si l'avanture est étrange,
Ce n'est pas malheureusement
Que la Déesse a pris le change.

Vénus n'est pas d'assez bon sens
Pour s'égarer avec tant d'avantage,
Si quelque Avanturier luy donne de
l'encens,
Inconstante qu'elle est, il l'arreste
au passage;
Diane erre, il est vray, mais son erreur
est sage.

22

On ne ſçauroit meſme l'eſtre plutoſt,
Puis qu'au moment que ſa Mere
Latone
Accoucha d'Apollon, elle fit ce qu'il
faut
Pour la bien relever ſans aide de
perſonne;
Elle fut Sage-Femme, & jamais ne
ceſſa.
C'eſtoit bien là ſa deſtinée,
Puis qu'on dit qu'elle commença
Le lendemain qu'elle fut née.

SS

Sage dés le Berceau, loin de nous
étonner,
Foibles aveugles que nous ſommes,
Diſons qu'elle vient ſe donner
Au plus ſage de tous les Hommes.

SS

Plaide pour Vénus qui voudra,

A la Cour de LOVIS sa Cause est
déplorée;
Chacun dit qu'elle l'y perdra,
Avec Diane à tort elle s'est mesurée.

§2

O Toy qui tiens ton rang dans le sacré
Vallon,
Genéreux Défenseur de la chaste
Déesse;
Le party de Diane est celuy d'A-
pollon,
De cette chere Sœur la Gloire t'inté-
resse;
Si pour elle aujourd'huy ton grand
zele s'empresse,
Je crois que c'est avec raison.

§2

Arles, Ville fortunée,
Dont l'heureuse destinée
Fut de garder ce Dépost si long-
temps,

A l'honneur d'Apollon le Parnasse
t'invite
D'en faire valoir le mérite.
L'Illustre Saint Aignan soûtient tes
sentimens,
Du contraire Party ce suffrage t'ac-
quite;
Il est Juge, & tres-éclairé,
Il a l'esprit, l'intelligence,
Il se connoist en Dieux, & dans cette
Science
Elevé presque dés l'enfance,
Est-il quelque Seigneur en France
Qui luy puisse estre comparé?
Ce digne Protecteur avec toy déclaré,
Au Party de Diane attire tant de
monde,
Que, surquoy que Vénus se fonde,
Ie croy le sien desesperé.

Mr de Vertron, qui s'eſt fait voir en toutes rencontres le Défenſeur du beau Sexe, a fait le Quatrain ſuivant en faveur de Diane, & des Dames d'Arles. Calliſtene à qui vous voyez qu'il adreſſe la parole, eſt celuy qui prend les intéreſts de Vénus dans le Livre que Mr Terrin a fait ſur cette Diſpute.

Silence, Calliſtene, & ne diſpute plus.
Tes ſentimens ſont trop profanes;
Dans Arles c'eſt à tort que tu cherches Vénus,
L'on n'y trouve que des Dianes.

Apres vous avoir parlé de la Statuë, qui a excité, & qui excite encore tous les jours tant de disputes parmy les Sçavans, je passe à une Affaire qui n'a pas moins formé de contestations parmy les Braves. Quoy qu'elle se soit passée il y a déja trois mois, les choses que je vay vous en apprendre sont si peu connuës, qu'elles feront un Article aussi nouveau que vous le trouverez curieux. C'est du Siege de Gironne que je prétens vous entretenir. Les Ennemis de la France ont eu

si peu d'occasions de parler contre nos armes toujours victorieuses, qu'il ne faut pas s'étonner, si voulant grossir les choses, ils se sont saisis du moindre desavantage qu'on nous pourroit imputer. Quoy qu'une entreprise manquée ne puisse passer pour une perte, sur tout lors qu'on n'y a employé que peu de jours, ils ont vanté leur triomphe comme s'ils avoient conquis la plus forte Place de l'Europe. Le grand bruit qu'ils en ont fait, a esté cause que la verité n'a pû se faire en-

tendre en beaucoup de lieux. Comme elle estoit étoufée sous le grand nombre de faussetez qui se debitoient, un Homme de la premiere qualité, & que son rang distingue à la Cour, a voulu estre éclaircy à fond de toutes les circonstances de cette Affaire. Dans ce dessein, il a écrit à un de ses Amis qui s'est trouvé à ce Siege, & l'a prié de luy en mander la verité. La Réponse qu'il en a reçeuë, est tombée entre mes mains, & je vous l'envoye. C'est une Relation & un Ma-

nifeſte tout-enſemble, qui mérite que la Poſterité le conſerve. Il détruit les diverſes impoſtures qui ont eſté publiées ſur ce ſujet.

MONSEIGNEUR,

Vous m'ordonnez de faire le détail au vray de ce qui s'eſt paſſé devant Gironne, & de vous mander les raiſons que l'on a euës d'en entreprendre le Siege. Je voudrois avoir le ſecret des Affaires, pour répondre mieux à vos ſouhaits. Cependant comme je ne vous écriray que ce qui s'eſt

fait & dit publiquement dans l'Armée, je puis vous assurer que je ne vous diray rien qui ne soit tres-veritable, & qu'une infinité de Témoins tres-dignes de foy ne vous confirme quand vous les consulterez. Mr le Maréchal de Belfonds regardoit Gironne, comme le seul endroit propre à luy servir de Place d'armes, & dans lequel il pourroit loger en seûreté son Artillerie, ses Munitions, & ses Malades, & mettre une partie de ses Troupes en quartier de rafraîchissement, soit pendant les chaleurs de l'Eté, soit pendant l'Hyver. Tout ce qui restoit d'In-

fanterie à l'Eſpagne, & la ſeule qui fuſt en Catalogne, s'eſtoit réfugiée dans cette Place apres la déroute du Pont-Major ; de ſorte qu'eſtant encore toute conſternée de cette déroute, il avoit ſujet de croire qu'il en viendroit plus facilement à bout, & qu'en ſe rendant maiſtre de ce Corps de Troupes & de ce Poſte, non ſeulement il le ſeroit en fort peu de temps du plat Païs, mais qu'il s'ouvriroit un chemin pour conquérir toute la Province avec autant de facilité que de promptitude. Les Gens qui n'ont pas penétré d'abord ſes intentions, ou qui

n'ont pas ſçeu les choſes comme elles ſe ſont paſſées, en ont fait divers raiſonnemens, & la plûpart tres-contraires à la verité.

Mr le Maréchal de Belfonds ne voulant pas s'en tenir à l'avantage qu'il avoit remporté ſur ſes Ennemis au Pont-Major, ny borner en cet endroit-là la gloire des armes du Roy, & ne voyant pour lors que la Ville de Gironne contre laquelle il puſt les faire agir, parce que l'Armée navale n'eſtoit pas encore arrivée, il réſolut de tenter la priſe de cette Place; mais n'ayant pas aſſez de Troupes pour y faire une Circonvalation

valation reguliere où il auroit falu renfermer la montagne, & ne jugeant pas d'ailleurs qu'il fuſt à propos de s'engager à un Siege dans les formes ordinaires, il entreprit de le faire par une voye plus courte & de moins dangereuſe conſequence; & en effet, depuis l'ouverture de la Tranchée, on ne ſongea point à avancer aucun Logement, mais ſeulement à perfectionner un grand Travail qui avoit eſté fait la premiere nuit; de ſorte que juſques à l'Attaque, nous n'avions pas perdu vingt Hommes.

Quelques Officiers de l'Ar-

mée ne comprenoient pas que l'on pust assiéger une Place, & en laisser pendant trois ou quatre jours le tiers de la Circonvalation libre ; mais l'abatement où M^r le Maréchal de Belfonds voyoit les Ennemis, la situation du Païs, & les idées qui luy étoient demeurées du premier Siége de cette Ville où il s'étoit trouvé il y avoit trente-un an, le déterminerent à ce party. Aussi n'en est il arrivé rien de fâcheux, & la suite fera voir qu'il n'en avoit point de meilleur à prendre. Il avoit lieu d'esperer d'y réüssir en peu de jours, parce qu'il sça-

roit que la Muraille n'étoit point terrassée, que les Ouvrages en étoient détachez, & qu'ils n'y étoient fermez à la gorge que par de simples palissades. Il distribua donc les Quartiers, aprés avoir fait faire des Ponts de Communication sur la Riviere du Ter. Il fit tirer une Ligne de Circonvalation depuis un côté de la Montagne jusqu'à l'autre, par les endroits où il la croyoit necessaire. Il fit monter sur la Montagne des Bataillons, des Dragons, & des Miquelets, avec ordre de s'y retrancher sur les passages, afin de fermer les Forts

& d'empeſcher les Ennemis d'y jetter du ſecours de dehors. Il avoit laiſſé de l'Infanterie & de la Cavalerie avec les munitions au Pont-Major. On employa quatre jours à tous ces préparatifs.

Le 21. May les Ennemis firent ſortir deux Troupes de Cavalerie ; mais Mr le Marquis de Toiras avec un Eſcadron de Cravates, & un de Condé, les repouſſa juſqu'à la Porte. Il leur tua quelques Gens, & n'en perdit aucun des ſiens, quoy qu'il eſſuyaſt beaucoup de feu du Canon & du Mouſquet. Le ſoir de ce meſme jour on ouvrit la Tran-

chée fort heureusement, car l'on y fit un fort grand Travail, & l'on n'y perdit personne.

Le 22. on mit huit Piéces de Canon en baterie, & ce Canon ruina dés le mesme jour le Parapet de la Courtine, & les Défenses des Bastions des deux côtez.

Le 23. il batit en bréche entre les deux Tours de la gauche, mais si haut qu'elle ne fut point jugée raisonnable, de sorte qu'il continua le 24. entre les deux Tours de la droite, & y ayant fait une Bréche qui se trouva sur le soir fort basse, l'on ne crut pas de-

voir différer l'Attaque. L'on commanda donc aux trois Bataillons qui devoient relever la Tranchée, de soûtenir ceux qui étoient de garde, & l'on disposa l'Attaque de cette sorte.

Mr de Chaseron Lieutenant General, Mr du Saussay Maréchal de Camp, & Mr de Stoup Brigadier, étoient de jour. Piémont avoit la droite de tout, & devoit marcher au Bastion revétu pour le prendre par la gorge. Un Bataillon de Stoup avoit la gauche de tout, & attaquoit aussi par la gorge le Bastion qui n'étoit point revétu; & les Fu-

seliers à qui on avoit joint les Grénadiers de Sainte Maure, marchoient au milieu droit à la Bréche. M^r le Maréchal de Belfonds avoit ordonné qu'ils s'arréteroient sur la Bréche, afin qu'ils eussent le temps de se remettre tous ensemble, & de jetter un grand nombre de Fascines à celle de la gauche, dont il avoit jugé que la décente seroit dificile, parce qu'elle estoit fort haute, quoy qu'il fust facile d'y monter à cause des Decombres de la muraille que le Canon y avoit fait tomber de nostre côté.

Les deux Bataillons de la

droite & de la gauche emporterent avec facilité les deux Bastions, & prirent le Colonel, les Capitaines & les Soldats du Regiment de la Députation de Barcelonne, avec ceux d'un autre Regiment qui y étoient de garde; tout le reste y fut tué. Mais les Fuseliers n'executerent pas si ponctuellement ce qu'on leur avoit prescrit; car au lieu de faire halte sur la Bréche, où ils n'essuyoient aucun feu, à cause que nous étions maîtres des deux Bastions qui étoient de part & d'autre, & de se remettre tous ensemble, ils entrerent les premiers avec peu

d'ordre dans la Ville, & cependant ne laisserent pas de pousser les Ennemis par dela leurs Rétranchemens, mais ils furent chargez par quelque Cavalerie, & les Gens d'une Tour que les Ennemis tenoient encore, ayant pris ce temps pour leur jetter de la Poudre & des Grénades, comme d'ailleurs ils ne se trouverent point soûtenus à cause qu'ils n'avoient pas laissé à ceux qui les suivoient, le loisir qu'il leur falloit pour les joindre, ils furent contraints de quiter la Bréche, & d'en sortir. Cependant Mr le Maréchal de Belfonds ayant vû

les deux Bastions pris, & les Nôtres dans la Ville, envoya hâter les trois Bataillons qui les devoient soûtenir; mais au lieu d'aller droit à la Bréche, ils marcherent, celuy de Castres & un de Stoup, au Bastion de la gauche, & celuy de Fustemberg à celuy de la droite, & s'y arrêterent, quoy qu'ils n'y eussent que faire, puis que nous étions déja maîtres de l'un & de l'autre. Cette méprise arriva parce que M^r *le Marquis de Larré, qui prenoit soin de cette Ligne sous* Mr *de la Motte, se trouva blessé.*

Il eſt vray que celuy de Caſtres marcha à la Bréche, quand on luy eut dit qu'on l'avoit deſtiné-là, mais il eſtoit déja à demy rompu, & par conſequent peu en état d'y faire le feu dont nous avions beſoin, de ſorte que l'on fut contraint de faire venir l'autre Bataillon de Fuſtemberg, que Mr du Sauſſay voulut encore faire donner. Il entra aſſez bien par la Bréche de la droite; mais une foule de Gens des Bataillons de la gauche eſtant entrez par la Bréche gauche, & ſe rejettant ſur eux par devant la Bréche droite, les mirent dans la

meſme confuſion ; ce qui obligea M^r le Maréchal de Belfonds de les faire revenir ſur la Bréche, où ils eſtoient aſſez en ſeureté, avec ordre de s'y retrancher ; mais voyant que les Travailleurs y étoient confondus avec les Troupes, & qu'il ſeroit périlleux d'y demeurer plus long-temps ſans communication avec la Tranchée, il jugea qu'il eſtoit plus à propos de ſe retirer, & envoya ordre de le faire ; mais comme cét ordre ne fut pas aſſez promtement executé, les Aſſiégez s'en prévalurent, & eſtant montez dans les Tours, d'où ils voyoient nos Gens à dé-

couvert dans les Bastions, ils en tuerent, & blesserent plusieurs.

Le Regiment de Dampierre insulta une Demi-Lune, & défit tous ceux qui estoient dedans; mais le Lieutenant Colonel qui avoit l'ordre, ayant esté mis d'abord hors de combat sans qu'il eust informé les autres Officiers que ce ne devoit estre qu'une fausse Attaque, ils la crurent veritable, & quoy qu'ils n'eussent ny Outils, ny Travailleurs, ils s'obstinerent à y demeurer, & y perdirent encore plusieurs Gens.

Les Ennemis avoient jetté au pied de la Bréche gauche des

Planches lardées de grands clous la pointe en haut, dont quelques-uns de nos Gens se trouverent incommodez ; ce qui ne seroit pas arrivé si les Fuseliers eussent donné le temps d'y jetter les Fascines qui avoient esté ordonnées. Enfin s'ils n'avoient pas eu tant de chaleur, cette entreprise auroit indubitablement réüssi, & la Garnison, quoy que fort nombreuse, n'auroit pû éviter d'estre au moins prisonniere de Guerre, sans qu'il nous en eust coûté que tres-peu de monde, car nous avions déja deux Bastions, une Demi-Lune, & deux grandes

Bréches dont nous étions maîtres, & nous n'avions pas encore perdu trente Hommes depuis le commencement de l'Attaque jusque-là. Nous ne commençâmes à en perdre beaucoup que depuis que l'on eut cessé d'executer les ordres.

Mais au fond, il s'en faut beaucoup que nôtre perte n'ait esté si grande que celle des Ennemis, puis que nous n'y avons eu qu'environ deux cens Hommes tuez sur la place, & cinq cens cinquante blessez qui sont déja presque tous guéris & retournez à leurs Drapeaux, & que les

Ennemis avoüent qu'ils avoient prés de douze cens Hommes tant dans les deux Baſtions que dans la Demi-Lune. Il eſt certain qu'ils y furent tous tuez ou faits priſonniers, ſans qu'il en puſt échaper un ſeul, parce que, comme il a déja eſté remarqué, l'on y entra par la gorge.

On ſçait qu'aprés que les Fuſeliers furent ſortis de la Bréche, les Aſſiégez eurent leur part de la confuſion, & qu'ils ſe batirent les uns contre les autres dans leurs Retranchemens, ceux d'un bout prenant ceux de l'autre pour des François; ce qui augmenta conſ-

derablement le nombre de leurs Morts & de leurs Blessez, que l'on assure avoir esté de plus de dix-huit cens Hommes.

Les Ministres d'Espagne, à ce que publient les Gazettes de Bruxelles & les Mémoires de Hollande, n'ont pas laissé d'en crier Victoire, & d'en faire bien du bruit dans les Païs éloignez; mais, Monseigneur, vous voyez bien que ç'a esté sans raison. Ce n'est pas que l'on ne doive convenir que ce fut beaucoup gagner pour eux que d'éviter comme ils firent la perte d'une assez grande Ville, de leurs meilleures Trou-

pes, & meſme de toute la Ca-
talogne, car on ſçait que leurs Places les plus importantes étoient dépourvûës de monde pour les défendre, & que ſi celle de Gironne avoit eſté emportée de cette ſorte, il n'auroit fallu que ſe preſenter devant les autres pour s'en rendre maîtres.

C'étoit une partie des vûës, où la défaite des Ennemis au Pont-Major avoit fait entrer M^r le Maréchal de Belfonds, & où il n'auroit pû manquer de réüſſir, ſi les ordres qu'il avoit fort bien expliquez en les donnant, avoient eſté exactement ſuivis;

car encore un coup, si une partie du Bataillon des Fuseliers, quoy qu'entré avec peu d'ordre, fut capable de pousser les Ennemis jusques au delà de leur Retranchement, il est hors de doute que quand le Bataillon entier & remis ensemble y seroit entré, & qu'il auroit esté soûtenu par les autres qui estoient commandez pour cela, & qui seroient aussi entrez par la Bréche gauche, apres que la décente en auroit esté renduë praticable par le moyen des Fascines; il est hors de doute, dis-je, que les Ennemis auroient esté forcez, & la Ville

emportée d'assaut. C'estoit-là le projet de M^r le Maréchal de Belfonds, à ce qu'il a paru; & la grande Affaire qu'il auroit euë apres cela, auroit esté d'en empescher le pillage.

Apres ce recit qui est tres-veritable, vous avoüerez, Monseigneur, & personne ne le peut contester, que l'Entreprise de Gironne estoit de la derniere importance, qu'on pouvoit l'executer avec un entier succés, & qu'il est fort honorable de l'avoir tentée.

Mais au reste quel avantage peut on tirer en faveur des En-

nemis de la Levée de ce Siége, hors celuy d'avoir évité leur perte generale? Peut-on nier que toute leur Armée n'ait esté mise en déroute au Pont-Major? que nous n'ayons taillé en pieces tout ce qui estoit dans les deux Bastions & dans la Demi-Lune? que nous ne nous en soyons retirez sans que l'on nous en ait chassez? que nous ne soyons restez quatre jours dans nôtre Camp sous la portée du Canon de la Ville, apres avoir retiré la Tranchée, sans que les Ennemis ayent osé sortir pour la raser, ce qu'ils n'ont fait qu'apres que nous

avons eu repassé la Riviere pour venir au Quartier de Dampierre où nous avons encore demeuré cinq jours ? Il eſt certain qu'ils ont perdu dans l'Attaque deux fois plus de monde que nous ; qu'en quittant le Camp de Gironne, & pendant que nous y avons eſté, ils n'ont jamais paru ny en gros ny en détail ; que depuis cela le plus pres qu'ils ſe ſoient approchez de nous, c'eſt d'eſtre venus d'Oſtelric ſe camper à Palau entre les chemins d'Oſtelric & de Palamos à Gironne ; qu'ils ſe ſont ſeulement avancez à Salra lors qu'ils ont appris que

nous attaquions Cap de Quiers, laissant entre-eux & nous, deux Rivieres derriere lesquelles ils se sont bien retranchez au pied de la Montagne ; que nous n'avons reçû aucun renfort ny par terre, ny par mer, & que cependant ils n'ont osé faire aucun mouvement pour venir à la moindre Action ny avant ny apres, ny pendant que nôtre Armée estoit partagée au Siege de Cap de Quiers, & au Blocus de Rose, quoy qu'ils eussent reçû mille Chevaux & deux mille Hommes de pied de renfort, tant la consternation où nous les avons jettez a esté grande.

Tous ces Faits-là ſont de notorieté publique, & il n'y a perſonne parmy nous, ny dans le Païs, ny dans Gironne, ny dans l'Armée d'Eſpagne meſme, qui en puiſſe conteſter aucun de bonne foy. Il ny a donc qu'à les oppoſer aux fauſſetez que les Ennemis de l'Etat, & les Jaloux de ſes proſperitez, ont pris ſoin de répandre dans le monde. Tous les Deſintéreſſez avoüeront que cette Entrepriſe eſtoit la plus grande, la plus belle, la plus importante, & meſme la ſeule Affaire que l'on puſt tenter pour tirer de l'avantage de celle du Pont-Major;

& que ſi elle a manqué, ce n'a eſté ny par le trop grand nombre, ny par le trop grand feu des Ennemis, ny parce que les ordres n'euſſent pas eſté bien donnez, ny les meſures aſſez bien priſes de noſtre part, mais ſeulement par le trop de valeur de nos Troupes. Il faut encore que l'on avouë que l'ayant manquée, on ne pouvoit rien faire ny de plus prudent, ny de plus ſage, que ce que fit M^r^ le Maréchal de Bellfonds, qui fut de ne s'y pas opiniâtrer, & de ne tenter pas de nouveaux moyens pour faire réüſſir ſon entrepriſe, qui auroit

pû devenir dans la ſuite & plus difficile, & d'une plus dangereuſe conſequence, mais de ſonger auſſitoſt à la retraite ; ce qu'il fit executer le lendemain par l'ordre qu'il donna à Mr de Calvo de retirer la Tranchée & le Canon. Cela ſe fit à la veuë des Aſſiegez, ſans qu'ils oſaſſent y apporter le moindre obſtacle, ny faire paroiſtre qu'ils fuſſent dans aucun deſſein d'en profiter. Par ce moyen il a conſervé les Troupes en état & en volonté d'agir autant qu'on les y ait jamais veuës ; & ſi les maladies ne les affoiblissent point, nous eſperons les

faire ſervir utilement dans la ſuite de la Campagne.

16. Juillet 1684.

Cette matiere me donne lieu d'ajoûter icy un Madrigal de Mr Diéreville, ſur ce qui fut publié d'un Eſpagnol dans le temps de la Priſe de Luxembourg.

AU ROY.

LOrs que de Luxembourg on vous vit triompher,
Un Eſpagnol ſurpris d'un revers ſi terrible,
Dit qu'à voſtre valeur rien n'eſtoit impoſſible,

Et que ſi vous vouliez, vous prendriez l'Enfer.

Grand Roy, ſi redouté ſur la terre & ſur l'onde,
Apres mille Exploits glorieux,
Pour le ſalut de tout le monde,
Détruiſez ces horribles Lieux.

Mr Magnin a fait deux Deviſes ſur la vangeance que le Roy a tirée des Génois. L'une a pour corps un Rhinocerot, qui met en fuite une Troupe d'Ours. Ces paroles qui luy ſervent d'ame, *Tarda quidem ira, ſed ingens*, ſont expliquées par ce Madrigal.

QVoy que fort & robuſte, il eſt
aſſez paiſible,
Des moindres Animaux il ſouffre
aſſez longtemps
De petits mécontentemens;
Mais s'il s'irrite enfin, ſon couroux
eſt terrible.
Apres avoir ſouffert de vous
De longs & ſenſibles outrages,
Le Grand LOVIS, Génois, vous
montre ſon couroux;
Tremblez pour l'avenir, & devenez
plus ſages.

Le corps de l'autre Deviſe eſt une Ville, dont la Foudre abat les plus hautes Tours. Ces mots en font l'ame, *Opus præludia ſignant.*

QVand par un mouvement aveugle & temeraire,
Mortels, vous offensez le Monarque des Cieux,
S'il vous donne du temps, s'il vous regarde faire,
Souvent c'est pour vous punir mieux.
Au moindre signe de colere
Qui commence à fraper vos yeux,
Hastez-vous de le satisfaire.
Cette reflexion, Génois, s'adresse à vous,
LOVIS LE GRAND est juste, il est bon, il est doux;
Mais c'est une terrible affaire,
Que LOVIS LE GRAND en courroux.

Voicy d'autres Vers dont

l'Autheur m'eſt inconnu. Ils
ſont auſſi ſur le châtiment de
Génes.

PAr le funeſte effet d'une aveugle
inſolence
Génes vient d'éprouver le pouvoir
de la France.
Cette ſuperbe Nation
Reconnoiſt, mais trop tard, que la
protection
Du Lion rugiſſant eſt pour elle inu-
tile;
Iamais impunément on n'offenſa
LOVIS,
On voit en moins de rien de cette
forte Ville
Les ſomptueux Palais brûlez ou
démolis;
Du fer & de la flâme elle devient
la proye,

Le deſeſpoir y regne autant qu'il fit à Troyes;
Et le plus intrépide, effrayé de ſon ſort,
Abandonne ſes Biens pour éviter la mort.
Génes, aux pieds d'un Roy craint de toute la Terre,
Vient donc ſe proſterner, tu ne peux faire mieux,
Ce Monarque des Lys eſt le Dieu de la Guerre,
Et ce n'eſt qu'en ſe priant qu'on deſarme les Dieux.

Vous avez ſçeu avec quel ſuccés Monſieur le Duc de Bourbon a fait ſes Etudes. Ce jeune Prince eſt ſorty du College depuis peu de temps,

& c'eſt ſur cette ſortie que
Mr Louchault a fait le Ma-
drigal que je vous envoye.

A MONSIEUR

LE DUC DE BOURBON.

DUc, dont l'eſprit devance
l'âge,
Minerve icy dans peu, ſous le nom
de Pallas,
Changeant de ſtile & de langage,
Va, pleine de nouveaux appas,
Vous montrer un autre viſage.
Alors une plus grande & noble
paſſion
Enflâmera voſtre jeune courage;
Et le Ciel répondant à voſtre am-
bition,

A la gloire bientoſt vous doit faire
un paſſage.
Pour la valeur, elle eſt née avec
vous;
Les Bourbons, les Enguiens, ſans un
plus long uſage,
Par vaincre, dés les premiers coups
Commencent leur apprentiſſage.

Vous vous ſouvenez, Madame, que lors que le Roy eut le Bras démis, ce malheur qui fit trembler tout le monde, fut reparé par Mr Félix, Premier Chirurgien de Sa Majeſté, qui y toucha ſeul, & qui l'ayant remis tres-heureuſement, habilla ce Prince juſqu'à ſon entiere guériſon.

Cette Cure vient de recevoir une récompense proportionnée à la grandeur du Souverain qui l'a faite. Mr Félix a esté gratifié de la somme de cent mille livres en argent comptant. Quel Monarque sur la terre reconnoist ainsi de pareils services? Le pouvoir ne suffit pas pour faire de tels présens, si la generosité ne les ordonne.

Je fus si pressé de finir ma Lettre le dernier mois, que j'oubliay à vous parler de plusieurs Morts, & sur tout de celle de Mr de Gravel, Am-

baſſadeur Extraordinaire du Roy aupres des Cantons Suiſſes. Il mourut à Soleure le 30. Juin, âgé de 72 ans, apres en avoir paſſé quarante en pluſieurs Négotiations tres-importantes. Cela marque ſa capacité, & le zele qu'il avoit pour le ſervice du Roy. Sa Majeſté qui avoit nommé Mr de Gravel de Marly ſon Fils, pour aſſiſter en qualité de ſon Envoyé Extraordinaire à la Diete des meſmes Cantons qui ſe tient à Bade, l'envoye pres de l'Electeur de Cologne, à la place

de Mr Tambonneau, qui estoit Envoyé Extraordinaire aupres de cet Electeur, & a nommé Mr Tambonneau pour aller en qualité d'Ambassadeur vers les Cantons Suisses.

Mr de Pradelle, Gouverneur de S. Quentin, a suivy Mr de Gravel, ayant vescu jusqu'à plus de 80 ans. Il avoit esté Capitaine dans Picardie, dans Piémont, & dans le Regiment des Gardes, & estoit devenu Lieutenant Colonel de ce dernier, & Lieutenant General de l'Ar-

mée de Sa Majesté.

Messire Gabriel de Briqueville, Marquis de la Luzerne, est mort dans le mesme temps, quoy qu'il fust d'un âge bien moins avancé. Il estoit Lieutenant de Roy en Normandie, & avoit esté Gouverneur de Mr le Comte de Vermandois. Sa Majesté a donné sa Lieutenance de Roy à un de Messieurs ses Fils.

Voicy les noms des autres Personnes dont il me reste à vous apprendre la mort.

Mr de Forcadel, Secretaire

du Roy, & Commissaire General aux Saisies Réelles. Il y a déja longtemps que l'un de Messieurs ses Fils remplissoit les fonctions de cette derniere Charge. Il en a laissé un autre Controlleur General de la Maison de Monsieur, qui a épousé Mademoiselle de Chemeraut, dont la naissance est assez connuë.

Messire Achilles le Petit de Gournay, cy-devant Abbé de Nostre-Dame d'Evron, & Prieur de Sainte Opportune de Mousty le neuf. Il a presché dans les meilleures

Chaires de Paris, où il a toûjours eſté fort ſuivy. Sa Morale eſtoit rigide, & tres-éloignée du relâchement. Il eſt mort le 29. de Juillet.

Mr Mitton, Tréſorier du Regiment des Gardes Suiſſes de Sa Majeſté, mort le 3. de ce mois. Il eſtoit Frere de Mr Mitton, ſi connu par ſon eſprit, & par ce mérite diſtingué qui luy a fait acquérir l'eſtime des Perſonnes les plus qualifiées de l'un & de l'autre Sexe. Les deux autres Tréſoriers de ce meſme Regiment des Gardes Suiſſes

ſont morts auſſi depuis le commencement de cette année.

Dame Françoiſe Guillemin. Elle eſtoit Femme de Meſſire Charles Fleuriau, Seigneur d'Armenonville, Secretaire du Roy, & Belle-mere de Mr le Pelletier, Controlleur General des Finances. Il y eut un tres-grand monde au Service qui ſe fit pour elle à S. Gervais le Lundy 7. jour de ce mois. Tout le Conſeil s'y trouva.

Meſſire André le Févre d'Ormeſſon, Maiſtre des

Requeſtes, & Intendant de Juſtice à Lyon, mort le 13. de ce mois. Il avoit eſté Conſeiller au Grand Conſeil, & auparavant Avocat du Roy au Chaſtelet, & s'eſtoit acquis beaucoup d'eſtime dans tous ſes Emplois par ſa vertu, & par cette probité qui eſt heréditaire dans ſa Famille. Mr d'Ormeſſon ſon Pere, eſt Maiſtre des Requeſtes Honoraire. Son Ayeul eſtoit Doyen des Conſeillers d'Etat; & ſon Biſayeul, Préſident en la Chambre des Comptes, & Sur-Intendant

des Finances. Il y a trois Branches de cette Famille des le Févre. La premiere eſt celle des Seigneurs d'Eaubonne; la ſeconde, des Seigneurs d'Ormeſſon; & la troiſiéme, des Seigneurs de Lezeau. Ils portent, *d'azur, à trois Lys de Jardin d'argent*, & ſont alliez avec les d'Aleſſo, Hennequin, le Prevoſt, Hinſelin, de Verthamont, de Fourcy, de Pommereu, le Mairat, & autres. Mr d'Ormeſſon, qui vient de mourir, avoit épouſé Eleonor le Maiſtre, Fille de Jerôme le Maiſtre,

Sr de Bellejamme, Préſident en la Quatriéme Chambre des Enqueſtes, & de Marie-Françoiſe Feydeau, Parente de toute la Famille des Feydeau, qui deſcend des anciens Fondateurs de la Maiſon & College de Boiſſy à Paris, & eſt alliée aux de Meſgrigny, Molé de Champlâtreux, de Montholon, de Thumery-de Boiſtiſe, le Cogneux, Maréchal, Baillet, de Vaugrenan, de Longueil-de Maiſons, de Belleforiere-de Soyecourt, Chaſſebras-du Breau, le Doux-de Melle.

ville, de Bragelongne, de Saintes, de Maillard, de Berbisey, de Séve, Tronson, &c. L'Ayeul de Madame d'Ormesson estoit Conseiller d'Etat; & son Bisayeul, Conseiller au Parlement de Paris. Le Maistre porte, *d'azur à trois Soucis d'or.*

Messire Hippolite d'Argentré, Seigneur de Betton, Gosne, Chambalan, Baron d'Orgere, mort le 17. de ce mois. Il estoit Doyen de Messieurs les Conseillers du Grand Conseil, fort intelligent dans les Affaires, &

d'une des meilleures Maiſons de Bretagne. Le beau Commentaire que nous avons ſur la Couſtume de cette Province, a eſté fait par une Perſonne de cette Famille.

Le Parlement de Bretagne a auſſi perdu depuis quelques jours Mr le Preſtre-Lezanet, qui en eſtoit le Doyen. Mr ſon Fils, apres avoir paru icy longtemps dans le Barreau avec beaucoup de ſuccés, a eſté reçeu Avocat General au Grand Conſeil.

Il s'en eſt fort peu fallu que Mr le Marquis du Queſne,

Lieutenant General des Ar-
mées Navales du Roy, n'ait
augmenté le nombre de tant
de Morts. Son grand âge, &
une groſſe fievre, faiſoient
craindre pour ſa vie. Cepen-
dant il s'eſt guéry par un Re-
mede tres-particulier qu'il
s'eſt ordonné luy-meſme,
connoiſſant aſſez ſon tempé-
rament pour en eſpérer un
bon ſuccés. Ce Remede a
eſté de prendre cinq ou ſix
grands verres d'eau à la glace
toutes les fois que le friſſon
le tenoit. La Medecine rai-
ſonnera là-deſſus comme il

luy plaira. Il eſt certain que les meſmes maux ſe guériſſent quelquefois de diférentes manieres, ſelon les divers tempéramens des Malades. Les Eaux minérales en ſont une preuve. On les fait prendre à pluſieurs Perſonnes attaquées du meſme mal, & toutes n'en reçoivent pas le meſme ſoulagement. Cela vient peut-eſtre de ce que chacun n'eſt pas exact dans le régime de vivre qu'il faut obſerver en bûvant ces Eaux. Un Inconnu l'a peint aſſez naturellement à l'égard de celles

celles de Bourbon, dans le Sonnet que vous allez lire.

TOûjours boire ſans ſoif, faire mauvaiſe chere;
Du Medecin Griffet demander le conſeil,
Voir de mille Perclus le funeſte appareil,
Et ſe voir avec eux compagnon de miſere;

SS

Si-toſt qu'on a dîné ne ſçavoir plus que faire,
Eviter avec ſoin les rayons du Soleil,
Se garder du ſerain, réſiſter au ſommeil,
Et voir pour tout régale arriver l'Ordinaire;

Aouſt 1684.

Quoy qu'on meure de faim, n'oser manger son sou,
Tendre docilement les pieds, les bras, le cou,
Dessous un Robinet aussi chaud que la braize;

Ne manger aucun Fruit, ny Pasté, ny Iambon,
S'ennuyer tout le jour assis dans une Chaize,
Voila, mes chers Amis, les plaisirs de Bourbon.

Mr Roulié a esté reçeu Procureur General de la Chambre des Comptes. C'est un Homme d'un esprit vif & penétrant, qui a brillé dans

le Grand Conſeil, où il s'eſt acquis beaucoup d'eſtime. Il y eſtoit Conſeiller, & Référendaire de ce Corps.

Le Dimanche 13. de ce mois Mademoiſelle de Bourlon, Fille de feu Meſſire Mathieu de Bourlon, Maiſtre des Comptes, & d'Anne de Monſigot, qui eſtoit Fille de feu Mr de Mouſigot, auſſi Maiſtre des Comptes, & Secretaire des Commandemens de feu Monſieur le Duc d'Orleans, Oncle du Roy, épouſa Mr de Riants, Comte de Romelart, Baron

de Vauré au Perche, Neveu de Mr de Riants, Procureur du Roy de l'Ancien Chaſtelet. La Cerémonie du Mariage ſe fit en l'Egliſe S. Euſtache, dans la Chapelle de Bourlon, par Mr l'Eveſque de Soiſſons, Oncle de la Mariée, qui eſt Petite-Fille de Meſſire Mathieu de Bour on Maiſtre des Comptes, & de Chreſtienne Bailly, Fille de Charles, & Petite-Fille de Guillaume Bailly, tous deux Préſidens en la Chambre des Comptes de Paris. La Maiſon de Riants eſt diſtinguée dans

la Robe. Le Pere & l'Ayeul du Marié, ont esté Maistres des Requestes. Gilles de Riants, son Bisayeul, fut Président au Mortier au Parlement de Paris; & Denys de Riants, son Trisayeul, Baron de Villeré, apres avoir exercé la Charge d'Avocat General au mesme Parlement avec beaucoup de capacité & de gloire, fut honoré en 1556. d'une Charge de Président au Mortier en la mesme Cour par Henry II. en reconnoissance de ses services. Quant aux Alliances,

Marie de Riants épousa Jean de Bloſſet, Baron de Torcy, Chevalier des Ordres du Roy, Conſeiller d'Etat ordinaire; & une autre Marie de Riants fut mariée en 1612. avec Urbain de Laval, Marquis de Sablé & de Boiſdauphin. Catherine de Riants fut Femme du Comte de Boiſrufin, de la Maiſon de Montmorency. Celle de Riants eſt encore alliée aux Maiſons d'Angennes de Maintenon, du Bouchet Marquis de Sourches, de Beauxoncles, de Fumée-des Roches de S. Quentin, de

Crévant, de Humieres, de Freſnel, de Tournebulle, de Moucy, & de Rebé. Elle porte, *d'azur, ſemé de Treſles d'or, à deux Bars adoſſez de meſme*; & Bourlon porte, *d'or, à la Bande d'azur, chargée de trois Annelets d'or.*

J'avois à vous apprendre dés le dernier mois le Mariage de Mademoiſelle de Barentin, Fille de Mr de Barentin, Doyen de la Troiſiéme des Enqueſtes, & Niéce de Mr de Barentin, Premier Préſident du Grand Conſeil. Elle a épouſé Mr le

Marquis de Maliſſy, qui eſt dans les Gardes depuis vingt ans. Il y en a cinq ou ſix qu'il eſt Capitaine en la place de Mr de Maliſſy ſon Frere. Mr ſon Pere avoit eſté Capitaine dans ce meſme Corps, auſſi-bien que ſon Grand-Pere, & un Grand-Oncle, qui fut fait Gouverneur de Pignerol, & pour lequel le feu Roy avoit beaucoup de conſidération. Madame de Louvoys donna la Chemiſe le ſoir à la Mariée, dont elle eſt Couſine germaine, & fit les honneurs de cette Nôce. Mr le Marquis

de Maliſſy a eſté élevé Page du Roy. Mademoiſelle de Barentin, à préſent Madame de Maliſſy, a beaucoup d'eſprit, de douceur, & de conduite.

Quatre Vaiſſeaux chargez pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales de France, arrivérent le mois paſſé au Port-Loüis, ſçavoir, *le Prudent*, *le S. François*, *le Blampignon*, & *le Vautour*. Les deux premiers eſtoient partis de la Coſte de Coromandel, l'un le 9. Octobre, & l'autre le 1. de Fevrier; & les deux

derniers estoient partis de Surate le 12. du mesme mois. Voicy un Etat des Marchandises qu'ils ont apportées, & dont la vente doit estre faite à Roüen le 18. Septembre prochain.

29110 Pieces Toilles Doutis blancs, de diferentes qualitez.
495 P. Baffetas blancs.
13658 P. Guinées.
20782 P. Salampouris.
16278 P. Betilles.
6040 P. Percales.
1880 P. Socretons.
340 P. Mauris.
2126 P. Doutis bleus.
28511 P. Chittes d'Amadabat.
58490 P. Chittes Seronge diverses.
7286 P. Tapis Palampoux.
260 Couvertures Chittes.

390 P. Mouchoirs de ſoye.
51710 livres Cotton filé.
28900 liv. Terra Merita.
5850 liv. Selpeſtre.
6530 liv. Benjoin.
660 onces Muſc.
6600 liv. Canelle.
12000 liv. Bois de Sapan.
42000 liv. Terre rouge.
11290 liv. Cire à cacheter.
133900 Taſſes de Porcelaine de la Chine.

La Bravoure de Mr de Relingues, Capitaine du Vaiſſeau *le Bon*, qui avec ce ſeul Vaiſſeau a ſoûtenu le Combat contre les trente-ſix Galeres d'Eſpagne & de Génes, eſt quelque choſe de ſi ex-

traordinaire, que le bruit s'en eſt répandu par tout. Voicy l'Extrait d'une Lettre venuë de Rome ſur cette grande Action. Elle eſt d'un François, qui écrit à ſon Amy pluſieurs circonſtances curieuſes que l'on en publie en ce Païs-là. Je vous en fais part, ſçachant que vous en prenez plus que perſonne à la gloire des vrais Braves.

A Rome ce 7. Aouſt 1684.

APres vous avoir parlé d'Affaires particulieres, je ne ſçaurois m'empeſcher de parler des genérales, & de vous mander que le Courrier Mancini a rapporté icy les nouvelles d'un Combat entre un Vaiſſeau François, & toutes les Galeres d'Eſpagne & de Génes. Ce qu'il en a dit n'auroit pas eſté crû en ce Païs, ſi l'on n'avoit ſçeu qu'eſtant dans le meſme Vaiſſeau, il a eſté témoin de tout ce qui s'y eſt paſſé.

Comme vous en devez avoir appris le détail, je ne vous le manderay point ; mais peut-estre que la modestie du Capitaine l'aura fait passer par dessus beaucoup de particularitez que le Sieur Mancini, qui n'estoit que Spectateur en qualité de Passager, a eu le loisir de remarquer ; & peut-estre aussi que ce Courrier est le seul qui ait eu le temps de le faire, parce que tous ceux qui estoient dans le Vaisseau, estoient trop en mouvement, pour s'appliquer à autre chose qu'au Combat. Voicy ce qu'il en a dit icy de particulier. Aussitost que le Pilote

eut apperçû ce grand nombre de Galeres, il vint dire à Mr de Relingues, qui commandoit le Vaisseau, que c'estoit toute l'Armée d'Espagne, & qu'il faloit revirer. Il fut bien surpris de trouver Mr de Relingues d'un sentiment entiérement opposé, & de le voir plus animé au Combat, qu'alarmé d'un si grand nombre d'Ennemis. Il cria Vive le Roy, *& dit à tous ceux qui estoient dans le Vaisseau,* qu'il faloit vaincre ou mourir pour un si grand Prince. *Ces paroles furent cent fois repétées, & chacun s'estant affermy dans la*

réſolution de ſe bien défendre, on s'appreſta au Combat. Les Galeres en firent autant de leur coſté, & tinrent une eſpece de Conſeil de guerre. On s'en apperçût par le manége qu'on reconnut que faiſoient les Chaloupes, qui alloient & revenoient d'une Galere à l'autre, pour porter & rapporter les Avis. Elles ſe mirent en Croiſſant, & Mr de Relingues vint auſſitoſt ſalüer d'une bordée ſur chacune des pointes de ce Croiſſant. Le deſordre fut ſi grand, & la perte ſi conſidérable ſur les Galeres qui eſtoient à ces pointes, qu'il s'en éleva d'effroyables cris.

La surprise d'un si mauvais traitement contribua sans-doute à ce bruit. En effet, on n'est pas peu étonné de se voir batu apres que l'on s'est tenu assuré de la victoire. Les Galeres avoient tout lieu de se la promettre, puis que parmy les trente-six il y avoit quatre Capitanes, sçavoir, celles de Naples, de Sicile, de Sardagne, *&* de Génes. *Je passe tout ce que le Courrier a rapporté des manœuvres du Vaisseau pendant le Combat, & de la maniere dont il mit toutes ces Galeres en desordre. Il y en eut d'abord deux si endommagées, qu'*

elles se retirerent. Elles furent bientost suivies de six autres qui ne parurent pas en meilleur état. Enfin la nuit approchant, elles cacherent leur feu. Mr de Relingues en fit encore beaucoup; mais les croyant retirées, il se retira aussi. Comme pendant le Combat il avoit laissé aller sa Chaloupe à la Mer, de peur que si les Ennemis s'en saisissoient, ils ne se vantassent d'un avantage aussi peu considérable qu'eust esté celuy de la prise de cette Chaloupe, il dit qu'il ne vouloit pas la perdre; & quatre Hommes de son Vaisseau s'estant aussitost jet-

tez dans la Mer, ils allerent la chercher à la nage, & la ramenerent. Il continua ſa route vers Livourne, & les Ennemis ayant paru à la veuë de cette Ville le matin du jour ſuivant, le Gouverneur l'envoya prier d'entrer dans le Port, afin qu'eſtant à couvert ſous le Canon de la Place, il puſt éviter le Combat. Mr de Relingues le remercia de ſa civilité, & ne laiſſa pas d'apareiller, tant il avoit d'impatience de ſe ſignaler encore. Elle luy fut inutile, & les Ennemis prirent une route diférente de celle que naturellement ils devoient tenir. Ce

qu'il y a de ſurprenant, & qu'on aura peine à croire, quoy qu'il ſoit tres-veritable, c'eſt qu'il n'y a eu que quatre Hommes de bleſſez, & trois de tuez, dans le Vaiſſeau de Mr de Relingues; & que ſi le vent n'euſt point renvoyé la fumée à ſes Canonniers, il auroit entierement ruiné ce grand nombre de Galeres. On a ſçeu depuis le Combat, que l'Admiral d'Eſpagne avoit eu beaucoup de peine à s'y réſoudre; & que lors qu'on luy repréſentoit qu'il avoit trente-ſix Galeres, & qu'il ne s'agiſſoit que de combatre un Vaiſſeau, il répondoit, qu'il

n'avoit point d'ordre de rif-
quer ſon Armée, & que ce
Vaiſſeau eſtoit un Démon.
Il entendoit ſans-doute parler de
la bravoure & de l'intrépidité
des François ; mais il ne croyoit
pas dire ſi vray qu'il diſoit en
cette occaſion. Comme il eſt inoüy
que jamais des Gens de guerre
ayent reçû un affront pareil à ce-
luy de voir trente-ſix Galeres,
barmy leſquelles ſont quatre Ca-
pitanes, batuës par un ſeul Vaiſ-
ſeau, & qui n'eſt pas meſme du
premier rang, les Eſpagnols &
les Génois ne manqueront pas
d'employer toutes les couleurs que

la subtilité de leur esprit leur pourra faire trouver pour déguiser leur honte aux yeux de toute l'Europe. Ce Vaisseau, qu'on peut doresnavant appeller la terreur des Mers, venoit, à ce que nous a dit le mesme Courrier, à Civitavecchia, pour escorter en France les Flûtes qui y chargent pour Sa Majesté. Nous avons veu icy la Statuë equestre du Roy qu'elles y doivent porter. Elle n'a pas fait plus de chemin pendont huit jours, qu'il y en a à Paris depuis la Porte S. Honoré jusques à la Place du Palais Royal. Elle est un peu panchée,

parce que le Cheval commence
à atteindre la pointe d'un Rocher,
où l'on voit qu'il est parvenu
malgré toute la difficulté qu'il y
avoit d'y arriver. Le Chevalier
Bernin a voulu faire connoistre
par là, que ce Monarque avoit
atteint le plus haut point de la
gloire, malgré toutes les difficultez
qui empeschent d'y monter; ce
qu'il a prétendu représenter par
la peine qu'il y a de parvenir à
la pointe de ce Rocher. Comme
cet Homme tout merveilleux, &
qui estoit ensemble fameux Ar-
chitecte & fameux Sculpteur,
pouvoit aussi passer pour bel Es-

prit, il n'a pas eu besoin d'une autre plume que de la sienne pour faire une Inscription Latine, qui accompagne ce grand Chef d'œuvre de Sculpture.

Je ne sçaurois m'empêscher de vous dire avant que de finir cette Lettre, que nous avons veu depuis peu de jours un Livre intitulé, Relation Historique de tout ce qui a esté fait devant Génes par l'Armée Navale de Sa Majesté, imprimé à Paris. *Quoy que le détail en ait paru fort curieux, & remply de circonstances que l'on ignoroit, ce n'est pas tout ce qui a fait re-*

chercher

chercher icy ce Livre, mais ce qu'on y a trouvé qui marquoit la justice du procedé du Roy. Il a plû dés les premieres lignes de la Préface, par lesquelles on est convaincu que la grandeur & la haute réputation que s'est acquis ce Monarque, sont les seules choses qui excitent l'Envie à noircir tout ce qu'il fait de plus beau. Ce que l'Autheur avance pour le prouver, est soûtenu de deux exemples anciens, qui conviennent tellement au sujet, qu'on ne sçauroit s'empescher de tomber d'accord d'une verité si bien établie. On voit au commencement

du Livre la revolte des Génois contre Charles VI. leur repentir ſous le Regne de Loüis XI. & le pardon que leur accorde Charles VIII. contre lequel ils ſe revoltent encore, apres quoy ils ſont obligez d'implorer ſa clémence la corde au col, de crainte d'eſtre punis comme Sujets rebelles, ce qui ne les empeſche pas de retomber dans la revolte ſous le Regne de Frãçois I. Tous ces traits d'Hiſtoire, que l'on ne pourroit trouver ſans lire celle de pluſieurs Regnes diférens, ſont renfermez en fort peu de pages, & font voir que les Génois ſe ſont tant de fois

revoltez contre la France ſans aucune cauſe, qu'on n'y peut ſonger qu'avec indignation. On eſt ſurpris de voir apres cette peinture, que le Roy a la bonté de ne ſe point ſouvenir de toutes les offences faites à ſes Prédeceſſeurs, & de ne point regarder les Génois comme des Sujets revoltez; de maniere que s'ils n'avoient pas donné lieu tout de nouveau à Sa Majeſté de ſe plaindre d'eux, ils auroient pû joüir d'un repos qui ne doit pas eſtre fait pour des Rebelles. La derniere de leurs revoltes ayant eſté ſous le Regne de François I. me fait

souvenir de l'Histoire de ce Monarque faite par Mr de Varillas, que l'on a mandé icy que le Sr. Barbin imprimoit. Si-toſt qu'on en commencera le debit, je vous prie de m'en envoyer un Exemplaire par la plus commode occaſion. On a icy grande impatience de la voir, parce qu'on aſſure que l'on y dépeint dans toute ſon étenduë la perfidie d'André Doria, lors qu'il ſe revolta, & fit revolter les Génois contre la France. Je reviens à la Relation dont je vous parlois tout-à-l'heure. On y a lû avec beaucoup de plaiſir les raiſons con-

vaincantes qui font voir que l'on ne peut donner le nom de surprise à ce qui a esté executé devant Génes. Cet endroit a fait ouvrir les yeux, & connoistre qu'il ne s'y est rien passé que selon les Loix de la bonne Guerre. Il y en a cent autres qui excitent de la curiosité, & qu'on ne rencontre point dans tout ce qui a esté écrit sur ce sujet, comme ce qui s'est fait à l'occasion de l'entrepos des Sels de France à Savone, que les Génois & leurs Alliez avoient publié tout autrement. Quant au moüillage de l'Armée qui est dépeint dans

une Taille douce, on s'eſt fait un plaiſir d'y remarquer juſqu'au moindre Bâtiment. Mais c'eſt trop vous entretenir de ce que vous avez ſans-doute vû. Je n'ay eu deſſein en vous en parlant, que de vous apprendre les bons effets que cette Relation a produits, en détrompant le Public de beaucoup de choſes. La Harangue que Mr de S. Olon fit aux Génois lors qu'il prit congé de cette République, & que l'on trouve à la fin de la meſme Relation, nous a fait connoiſtre la fauſſeté de ce qu'ils ont dit, en publiãt que cet Envoyé les avoit mena-

cez dans cette Harangue.

Il fait icy des chaleurs ſi exceſſives depuis que l'Eté a commencé, que depuis dix heures du matin juſqu'à cinq heures apres-dîner, l'on ne peut quaſi ſortir. Le Lundy 10. du mois dernier, Sa Sainteté vint loger au Palais de Monte-Cavallo, *qui eſt à peu-pres au milieu de Rome. Elle eſtoit portée dans une Chaiſe couverte, à deux Porteurs, & donnoit la Benédiction à tout le monde qui ſe rencontroit ſur le chemin, & qui ſe jettoit à genoux pour la recevoir. Ses Chevaux-Legers, ſes Officiers, &*

quantité de Princes Romains, Gentilshommes, & Cavaliers, luy faisoient Cortége à cheval. Le Cardinal Cibo, en qualité de Cardinal Patron, suivoit en Carrosse, & l'on menoit en parade quelques Chevaux de main de Sa Sainteté. Sa Litiere & son Carrosse estoient tout enrichis de broderie & de dorures.

Le Mercredy du mesme mois, sur les huit heures du matin, selon l'Horloge de France, il fit un orage & une pluye épouvantable, avec un Tonnerre furieux, qui dura jusqu'à midy. Le Foudre tomba en quatre endroits, dont l'un fut l'E-

gliſe de la Trinité du Mont. C'eſt un Convent de Minimes, tous François, au nombre de cinquante ſix. Il paſſa par le Clocher, entra dans la Chambre d'un Religieux, brûla la moitié de ſon Capuce, rompit le Réveil-matin, fondit un morceau de Cuivre qui tenoit le batant, perça la Voûte de l'Egliſe, entra dans une Chapelle, fit un trou à un des Piliers, rompit un coin de Corniche, & vint ſe perdre dans la Nef, où l'on diſoit encore des Meſſes. Il y avoit cinq Perſonnes dans le Clocher, un Religieux, trois Artiſans, & un petit Apprentif, qui

ceſſoiẽt de ſonner, (car ce fut dans ce moment qu'il tomba.) Le Religieux eut l'eſtomach meurtry, un Artiſan la cuiſſe brûlée d'un coſté ſans danger neantmoins, un autre la jouë grillée, le petit Garçon un Soulier brûlé, & l'entre-deux des doigts du pied droit tout roſty, & l'autre Artiſan n'eut que la peur. Quoy que le Religieux fuſt le plus dangereuſement bleſſé, on en a préſentement bonne eſpérance; mais pour le petit Garçon, on croit qu'il en boitera, pourveu qu'il n'arrive rien de pis. Il tomba encore dans le Palais du Cardinal Carpegna, Grand Vi-

caire, sans blesser personne. Il passa dans plusieurs Chambres, brûla des Franges d'or de Tapisseries, sortit par le gros Mur, entra sur la Montée d'un Marchand Libraire, traversa la muraille de sa Chambre, rompit deux Tableaux, perça le Plancher, rentra par le gros Mur dans le Palais du Cardinal, & le perça une troisiéme fois pour se venir perdre dans la Boutique, sans faire d'autre dommage. Il y eut seulement un Marchand de Fromage, qui s'estant mis là aupres à couvert de la pluye, tomba de frayeur, & se cassa la teste.

Pour les deux autres endroits, je n'en ſçay pas le particulier.

Vous ne ſçauriez croire combien le nombre des Nouvelliſtes eſt augmenté icy depuis le retardement des Courriers de France, parce qu'ils ne peuvent plus paſſer ny par l'Etat de Génes, ny par les Terres d'Eſpagne. Les Banquiers qui ont tres-peu d'Expéditions à faire, ſont plus ſouvent dans la Place Navone que chez eux; & il eſt à craindre que s'ils prennent gouſt à cette occupation, ils n'abandonnent doreſnavant le gouvernement de leurs affaires domeſtiques, pour prendre celuy

des Etats de tous les Souverains du monde. Vous ne croiriez peut-estre pas aussi la mauvaise chere qu'on fait dans les Auberges de Rome, depuis que ces Courriers sont retardez. Cela provient de ce qu'on n'y reçoit point de Lettres de Change, ce qui oblige les Maistres des Auberges d'y faire crédit; & comme ceux à qui l'on fait cette grace, n'oseroient se plaindre, on ne laisse pas échaper cette occasion de leur servir beaucoup de choses, qu'on n'auroit osé leur présenter dans un autre temps. Mais ce qu'il y a de plus plaisant en tout cela, c'est que

ceux qui manquent d'argent, n'o-
seroient plus aller chez un cer-
tain nombre de Dames, d'avec
lesquelles il seroit mal-honneste de
se retirer, sans en avoir payé la
conversation.

Cette Lettre finit par d'autres Articles qui ne regardent que la Personne à qui elle est adressée. Quoy que l'on ait dit de la belle Action de Mr de Relingues, elle en découvre de nouvelles particularitez, & qui sont d'autant plus croyables, qu'on les a sçeuës d'un Homme qui

eſtoit dans le Vaiſſeau. Les Eſpagnols, les Génois, & les Partiſans des uns & des autres, ne manqueront pas de publier le contraire, puis qu'ils ont déja commencé de tourner cette Action à leur avantage ; mais ils ne prennent pas garde qu'il faut neceſſairement qu'ils ayent eſté batus, puis qu'ils n'ont pas pris le Vaiſſeau, eſtant abſolument impoſſible que trente ſix Galeres euſſent l'avantage du Combat, & du nombre, ſur un ſeul Bâtiment, & qu'elles le laiſſaſſent échaper.

Quant à ce qui regarde ma Relation de Génes, dont il eſt auſſi parlé dans cette Lettre, j'ay balancé quelque temps ſi je retrancherois cet endroit, comme je retranche ordinairement tous ceux qui me donnent des loüanges que je ne mérite pas; mais j'ay crû que cet Ouvrage regardant la juſtification du procedé de la France plus que toute autre choſe, je ne devois pas ſuprimer ce qu'en écrivoient ceux qui n'en parloient que ſur ce pied-là. L'Action de Mr de Relin-

gues vous ayant fait souhaiter de le connoistre, je m'en suis informé, & n'en ay pû encore apprendre autre chose, sinon qu'il est Neveu de feu Mr de Legue, qui a fait autrefois assez de bruit dans le monde, & qui estoit à feuë Madame de Chevreuse.

Le Lundy dernier jour du mois de Juillet, on fit le Service du Bout-de-l'an de la Reyne, dans l'Eglise de Saint. Denys. Elle estoit toute tenduë de noir, avec deux Lez de Velours, & des Ecussons aux Armes de cette Prin-

ceſſe. Il y en avoit trois Lez dans le Chœur, & de pareils Ecuſſons, & au milieu eſtoit la Repréſentation dans un magnifique Mauzolée. Mr Berrin en avoit fait le Deſſein, & je vous l'envoye gravé. Le Sr le Liévre Roy d'Armes, le Sr le Blanc de Bernac Premier Héraut d'Armes, & les Sieurs Charpentier & Lucas auſſi Hérauts d'Armes, furent aſſis pendant le Service, les deux premiers aux deux coins de ce Mauzolée du coſté de l'Autel; & les deux au-

tres, aux deux autres coins du costé de l'entrée du Chœur, ayant chacun une grande Robe de Drap noir sur leurs Habits, leurs Cottes d'Armes sur ces Robes, & un Capuchon noir sur leur teste, à queuë pendante sur leurs Cottes d'Armes. Ils tenoient en main leurs Bastons Royaux couverts de Crêpe, & leurs Toques estoient aussi couvertes de Crêpes dessus & dessous, avec le Cordon pendant. Ils avoient assisté le jour précedent, & tenu la mesme place aux Vigiles, qui

furent dites par les Religieux de l'Abbaye sur les six heures du soir. Ce jour-là 31. le Service fut celébré par Mr le Cardinal de Bonzi, qui officia pontificalement. Il commença à dix heures & demie du matin, & ne finit qu'à une heure. Ce fut la Musique du Roy qui chanta la Messe. Monseigneur le Dauphin y assista, accompagné de Monsieur, de Monsieur le Duc, de Monsieur le Prince de Conty, & de Monsieur le Duc du Maine. Madame s'y trouva pareille

ment, accompagnée de Madame le Grand' Ducheſſe de Toſcane, de Madame la Princeſſe de Conty, de Mademoiſelle de Bourbon, & de Mademoiſelle de Nantes. Tous les Officiers qui étoient en état de s'y trouver, y aſſiſtérent auſſi, comme pluſieurs avoient fait aux Vigiles le Dimanche.

Le meſme Lundy 31. Juillet, les Miſſionnaires de Verſailles firent un Bout-de-l'an dans la Chapelle du Chaſteau.

Mr l'Abbé de la Boulidiere, Aumônier de la feuë Reyne,

& Tréſorier de la Sainte Chapelle de Bourges, a eſté un des premiers que l'on ait veus s'acquiter du meſme devoir. Son zele luy en a fait meſme prévenir le temps, puis que dés le 29. de Juillet il fit celébrer un pareil Service, où les Principaux de la Ville & de la Province ſe trouvérent. Cet Abbé y officia avec la Mître & la Croſſe.

Le meſme zele a paru dans l'empreſſement de Mr l'Eveſque d'Autun, à faire auſſi celébrer un Service du Bout-de-l'an dans ſa Cathé-

drale. Il fut fait le 6. de ce mois. Le Chapitre & le Corps de Ville s'y trouverent, & ce Prélat y officia en Habits pontificaux. La meſme choſe s'eſt faite dans tout le Royaume.

Il y a de la deſtinée dans l'Amour, & quelquefois les plus forts engagemens ſe font contre toute ſorte d'aparence. L'Avanture dont je vay vous faire part en eſt une preuve. Un jeune Gentilhomme de Provence, ayant fait deſſein de venir paſſer quelques années à Paris pour

s'y perfectionner aux exercices propres à la Nobleſſe, & y prendre en meſme temps l'air de politeſſe qu'on n'acquiert preſque jamais avec les Provinciaux, partit de Marſeille, & s'eſtant rendu à Avignon, il s'y arréta trois ou quatre jours pour voir les raretez de la Ville. Il ſe diſpoſoit à en partir, lors qu'on luy vint dire qu'un jeune Homme fort bien-fait cherchoit voiture, & compagnie pour Paris. Le plaiſir d'avoir quelqu'un avec qui parler pendant la route, obligea le Ca-

valier

valier d'aler chercher l'Inconnu. Il le trouva qui faisoit le prix d'une Litiére. Il s'offrit d'y prendre place & d'en payer la moitié; & un je ne sçay quoy qui frape souvent d'abord, les ayant touchez également l'un pour l'autre dés cette premiere vûë, ils l'arrêterent ensemble. Leur départ fut résolu pour le lendemain, & il se trouva entre eux un si grand raport d'humeur & d'esprit, qu'aprés quelques jours de marche, ils se jurerent la plus étroite amitié. Le Cavalier

ne fit aucune façon de ſe dé-
clarer à l'Inconnu. Il eſtoit
d'une Maiſon qu'une ancien-
ne Nobleſſe rendoit fort con-
ſidérable. L'Incónu demeura
plus reſervé, & cachant ſon
nom par quelques raiſons
qui l'obligeoient au ſecret,
il dit ſeulement au Cavalier,
qu'il eſtoit Fils d'un Gentil-
homme des environs d'Aix;
que ſon Pere qui eſtoit im-
périeux, avoit voulu le con-
traindre d'épouſer une De-
moiſelle qui avoit beaucoup
de bien, mais dont la laideur
eſtoit des plus dégoûtantes;

que pour ſe mettre à couvert de la violence que l'on prétendoit luy faire, il avoit pris le party de fuïr ; qu'il s'en alloit à Paris, où il avoit une Tante qui ménageroit ſa paix ; qu'elle eſtoit venuë depuis un an chez ſon Pere, ſur l'eſprit de qui elle pouvoit tout, & que tandis qu'elle s'employeroit pour l'adoucir, il profiteroit de l'avantage de paſſer un peu de temps dans la Capitale du Royaume. Le Cavalier répondit à l'Inconnu, qu'il ne pouvoit concevoir qu'eſtant

fait comme il estoit, on euſt voulu l'assortir à une laide Personne. En effet, si l'Inconnu avoit un défaut, c'étoit celuy de trop de beauté. Il avoit les traits réguliers & délicats, la bouche belle, les yeux grands & bien fendus, la taille fort dégagée, & une blancheur de teint, qui auroit pû disputer d'éclat avec celuy des plus belles Femmes. L'amitié s'augmentant de jour en iour entre l'un & l'autre, ils trouvoient tant de douceur à s'entretenir, qu'ils ne s'apercevoient

point de la longueur du voyage, quoy qu'ils le fiſſent dans une Saiſon fort rude. C'étoient à toute heure de nouvelles proteſtations de s'aimer toûjours ; & chacun encheriſſant ſur les ſouhaits de la plus forte union, le Cavalier demanda un jour à l'Inconnu, s'il n'avoit point une Sœur, ajoûtant qu'il regarderoit une alliance qui le rendroit ſon Beaufrere, comme le plus grand de tous les bonheurs. Cette propoſition donna quelque temps à réver à l'In-

connu. Il en montra cependant beaucoup de joye, & la recevant d'une maniere agreable, il luy parla d'une Sœur qu'il ne trouveroit peut-estre pas indigne de sa recherche, & qui luy estoit d'autant plus chére, qu'étant nez Jumeaux, ils avoient tous deux les mesmes inclinations, & des traits si ressemblans, que dans leur enfance, avant que l'Habit marquast la diférence du Sexe, on les prenoit souvent l'un pour l'autre. Le Cavalier qui ne trouvoit rien de si beau

que l'Inconnu, examina tous ſes traits avec plus d'attention, & ayant appris que cette Sœur les avoit encore plus vifs & plus délicats, il s'en forma une idée toute charmante qui ne l'abandonna plus. Il apprit encore avec beaucoup de plaiſir, que ſes inclinations étoient toutes nobles, qu'elle aimoit la Chaſſe plus que toutes choſes, qu'elle y avoit pris l'habitude de tirer, ce qu'elle faiſoit avec une adreſſe merveilleuſe ; & que ſi ſon Sexe luy avoit permis de porter l'Epée, elle

s'en ſeroit ſervie avec hon-
neur. Le Cavalier tout rem-
ply d'amour par cette pein-
ture, pria l'Inconnu de vou-
loir bien le ſervir auprés de
cette aimable Perſonne, ce
qui luy ſeroit aiſé s'il luy
écrivoit en ſa faveur, & fai-
ſoit agir l'amitié particuliere
qui eſtoit entr'eux, en at-
tendant qu'ils retournaſſent
enſemble en Provence, où
il l'accompagneroit ſitôt que
ſa paix ſeroit faite avec ſon
Pere. L'Inconnu ſoûrit d'un
empreſſement ſi paſſionné,
& dit au Cavalier, que s'il

eſtoit vray qu'il fuſt amoureux ſans avoir vû, il n'auroit pas longtemps à ſouffrir de l'impatience qui ſembloit le tourmenter, puis que ſa Sœur eſtoit à Paris, où ſa Tante qui eſtoit Sœur de ſon Pere, l'avoit amenée avec elle de Provence, au dernier voyage qu'elle y avoit fait. Ce fut alors que le Cavalier ne ſe ſentit plus de joye. Il embraſſa l'Inconnu, luy faiſant promettre qu'il le ſerviroit de tout ſon pouvoir. Il eut beau pourtant ſouhaiter la fin de ſon voyage. Comme

il le faiſoit dans le mois de Mars dernier, pendant le plus rigoureux Hyver que nous ayons eu depuis long-temps, le dégel ſurvint, & les chemins furent tout à coup ſi peu pratiquables, que quoy que nos Voyageurs ne fuſſent qu'à une petite journée de Châlons, ils eurent beaucoup de peine à y arriver. Ce fut pour eux une neceſſité indiſpenſable d'y faire quelque ſéjour. Le Cavalier paſſoit les jours entiers avec l'Inconnu, & luy parloit inceſſamment de ſa Sœur. Un

foir qu'ils s'étoient quitez (ce qu'ils faifoient aſſez rarement) le Cavalier retournant à ſon Auberge, lors que la nuit commençoit à s'approcher, entendit un bruit d'Epées au bout d'une Ruë deſerte. Il jetta les yeux ſur deux Cavaliers qui ſe battoient, & remarqua l'Inconnu qui pouſſoit fort vivement un Homme qui reculoit. Il courut à luy, & dans ce moment l'Ennemy de l'Inconnu tomba par terre, percé d'un grand coup d'Epée. Comme ils étoient E-

trangers, & qu'on pouvoit les embaraſſer ſur une affaire de cette nature, ils laiſſerent le ſoin de ſecourir le Bleſſé au premier qui paſſeroit, & ſe retirerent. Le Cavalier l'avoit enviſagé un moment, & voyant un Homme fort laid, & de tres-méchante mine, il l'avoit pris pour quelque Voleur, qui rencontrant ſon Amy dans une Rüe écartée, avoit voulu profiter de l'occaſion; mais l'Inconnu luy apprit que c'étoit un Gentilhomme de ſon voiſinage; qu'il l'avoit malheureuſe-

ment trouvé sur ses pas, & qu'ils avoient pris querelle sur un ancien diférent de Famille dont il luy avoit parlé. Il pouvoit mourir de sa blessure, & les Informations estant à craindre pour eux, quoy qu'il leur parust que l'action s'étoit passée sans témoin, ils jugerent à propos de s'éloigner. Ainsi ils prirent la poste dés le mesme soir, favorisez de la Lune, qui heureusement servoit à les éclairer. Vous pouvez juger avec quelle joye le Cavalier se résolut à partir malgré la

dificulté des chemins rompus. Ils allerent loger enſemble à Paris, où ils arriverent ſans qu'on les euſt pourſuivis. Le lendemain l'Inconnu ſortit pour aller chercher ſa Tante, mais ce ne fut pas ſans que le Cavalier euſt pris ſa parole, qu'ils ſe reverroient le meſme jour, & qu'il viendroit luy apporter des nouvelles de cette charmante Sœur qu'il brûloit d'envie de voir. Ce fut neanmoins inutilement qu'il l'attendit. Il s'en paſſa meſme cinq ou ſix ſans que l'Inconnu paruſt.

Le Cavalier en eſtoit au deſeſpoir, & ne ſçachant qu'en penſer, il ne ſe pardonnoit point de ne l'avoir pas ſuivy juſques au Logis de cette Tante. Il eſt vray que l'Inconnu l'avoit conjuré de n'en rien faire, & qu'il luy avoit caché ſon nom, auſſi-bien que le Quartier où il ſçavoit qu'elle demeuroit. Il avoit eu ſes raiſons pour luy en faire un myſtere, & les avoit fait approuver à ſon Amy. Ils vivoient enſemble dãs une ſi étroite liaiſon, que le Cavalier ne croyoit pas

que la défiance luy fuſt permiſe. Auſſi peut-on dire qu'il n'en avoit point de luy, mais il n'en recevoit aucunes nouvelles, & comme il n'avoit pû éviter une rencontre à Châlons, il craignoit qu'il n'en euſt eu quelque-autre à Paris, & que l'évenement n'en euſt pas eſté heureux. Enfin aprés qu'il eut ſouffert au delà de tout ce qu'on en peut croire, on luy apporta un Billet de l'Inconnu, qui l'avertiſſoit de ſe tenir preſt au lendemain, & qu'il ne manqueroit pas de le venir

prendre pour la visite qu'il avoit dessein de faire. La Maîtresse de l'Auberge avoit reçû ce Billet, & le Messager s'en estant allé sans demander de réponse, le Cavalier ne comprenoit pas à quoy tout ce grand mystere devoit aboutir. Il ne laissa pas de se préparer au Rendez-vous. Le jour suivant il prit un Habit fort propre, & à peine eut-il diné qu'il vit entrer l'Inconnu. La joye qu'il en eut ne l'empescha pas de luy faire des reproches. Il luy expliqua tout ce

qu'il s'eſtoit imaginé de fâcheux, & il luy peignit ſi fortement les inquiétudes où il l'avoit mis, qu'il l'obligea d'avoüer qu'il avoit tort. L'Inconnu prit pour excuſe les ſcrupules de ſa Sœur, qui ne voulant point paroître devant un Amant trop prévenu, avoit reſiſté longtemps à la priére qu'il luy avoit faite de recevoir ſa viſite. Il ajoûta qu'effectivement il l'avoit trouvée un peu moins brillante qu'à ſon ordinaire; que la connoiſſance qu'elle en avoit, l'ayant renduë incer-

taine ſur la réſolution de ſe laiſſer voir, il avoit mieux aimé le laiſſer dans quelque peine pendant trois ou quatre jours, que de luy donner le chagrin d'aprendre que l'on balançoit à conſentir à ſes eſpérances. Le Cavalier fut content de ces raiſons, & ayant reçû les aſſurances des favorables diſpoſitions de la Sœur, & de l'appuy que la Tante eſtoit réſoluë de préter à ſon amour, il monta dans un Carroſſe que l'Inconnu avoit amené. Il fut introduit chez cette Tante,

avec laquelle il demeura seul, tandis que le Frere alla préparer la Sœur à faire un accueil obligeant à son Amy. La Tante estoit une Femme qui avoit beaucoup d'esprit, & qui connoissant la Maison du Cavalier, trouvoit le party avantageux pour sa Niéce. Ainsi elle n'eut aucune peine à luy promettre de prendre ses intérests en tout ce qu'elle pourroit, si leur premiere entrevûë ne détruisoit rien des sentimens où il l'assuroit qu'il estoit pour elle. Cette conversation dura plus d'une

heure ſans que l'Inconnu revinſt. Le Cavalier le demanda trois ou quatre fois, & la Tante remarquant que l'impatience le faiſoit ſouffrir, envoya dire à ſa Niéce qu'elle ſe faiſoit trop attendre. Elle parut un moment aprés; & le Cavalier, quoy que preparé à beaucoup de reſſemblance, fut ſurpris de celle qui frapa ſes yeux. C'étoient tous les traits de l'Inconnu que l'Habit de Femme avoit adoucis. Il luy fit d'abord ſon compliment avec ce trouble ordinaire à

ceux qui parlent la premiere fois à une Maiſtreſſe. La Belle luy répondit un peu moins déconcertée ; & ce qui augmenta fort la ſurpriſe de l'Amant, ce fut d'entendre le ſon de ſa voix, qui eſtoit entiérement ſemblable à celuy de l'Inconnu. Il continua de le demander pour les voir l'un avec l'autre, & la Belle n'ayant pû ſe contraindre aſſez pour s'empécher d'éclater de rire, on ne pût ſe défendre plus long-temps d'avoüer au Cavalier qu'elle & l'Inconnu

n'étoient qu'une même chose. Son Pere ayant voulu l'obliger à recevoir pour Mary l'Homme du monde le plus dégoûtant, elle s'étoit réſoluë à fuïr ; & pour le faire avec plus de ſeûreté, elle avoit caché ſon Sexe ſous un faux Habit. Le Gentilhomme qu'elle avoit bleſſé à Châlons, eſtoit cét Amant ſi laid, qui avoit cru devoir courir aprés elle. L'Habit d'Homme qu'elle avoit pris ne l'avoit point empeſché de la reconnoiſtre. Il l'avoit ſuivie, & ſçavoit

l'Auberge où elle logeoit; mais voyant toûjours le Cavalier avec elle, il avoit voulu attendre qu'il la trouvaſt ſeule; cela s'eſtoit enfin rencontré. Vous pouvez juger quels reproches il luy fit de la voir ainſi traveſtie en Homme. Il avoit voulu uſer de force pour la ramener; & la Belle qui ſçavoit fort bien manier l'Epée, avoit repouſſé la violence, de la maniere que je vous l'ay dit. Elle avoit écrit ſur le chemin pour avertir ſa Tante de ſon avanture, & pour la prier de la traiter

traiter de Garçon à ſon arrivée. Elle en avoit conſervé l'Habit cinq ou ſix jours, tandis qu'on luy en faiſoit un autre de Femme ; & ſitôt que ce nouvel Habit avoit eſté fait, elle avoit tenu parole au Cavalier, en le venant prendre pour le Rendez-vous qu'elle luy avoit promis. Une Suivante à qui ſon vray Sexe avoit eſté découvert, l'avoit habillée pendant qu'il entretenoit la Tante. Je ne vous dis point ce qui ſe paſſa pendant le reſte de cette journée. Il vous eſt

facile de vous figurer quelles furent les refléxions du Cavalier ſur ce long voyage fait avec une aimable Fille, qui avoit eu juſque-là l'adreſſe de l'abuſer, qui s'eſtoit batuë contre un Amant qu'elle haïſſoit, & qui changeoit d'une maniere ſi agreable pour luy le perſonnage d'Amy en celuy d'une Maiſtreſſe ſi digne de ſon amour. La Tante luy apprit qui elle eſtoit. Ils connoiſſoient la Famille l'un de l'autre, & le Cavalier convint, qu'en conſultant toute ſa raiſon, il n'au-

roit pû faire un meilleur choix que celuy que le hazard luy avoit fait faire. La Tante écrivit d'abord en Provence une partie de ce qui estoit arrivé. Le Pere marqua par sa réponse toute la colere imaginable de la fuite de sa Fille; mais comme le temps raccommode tout, l'Amant blessé à Châlons se trouvant guéry, & luy ayant rendu sa parole, les choses furent ménagées avec tant d'adresse, que le Cavalier, dont on connoissoit le bien, la naissance & le mérite, obtint enfin ce

qu'il demandoit. On consentit à son Mariage ; & la Tante ayant reçeu une Procuration du Pere, pour le signer suivant les Articles qu'on luy avoit envoyez, il fut celebré avec une joye inexprimable de l'Amante & de l'Amant. Ils sont partis depuis peu pour retourner en Provence, où tous leurs Amis leur sont venus faire compliment sur leur bonheur.

Voicy un Air nouveau, qui a icy une grande vogue. Vous n'en serez pas surprise,

quand je vous auray appris qu'il eſt du fameux Mr Lambert.

AIR NOUVEAU.

LE Roſſignol que l'on admire,
Et dont on vante tant la voix,
Se tairoit pour vous laiſſer dire,
Si vous alliez chanter au Bois.
Iris, allez-y quelque jour;
Et puis qu'il en coûte la vie
A ceux que voſtre voix a penetrez
d'amour,
Qu'il meure au moins de jalouſie.

L'Etat du Gouvernement d'Alger, & des forces de ce Royaume que je vous ay

envoyé dans ma Lettre de Juillet, vous ayant donné une entiere connoiſſance du Païs, & des manieres de ſes Habitans, j'ay lieu de croire que ce qu'il me reſte à vous dire de la Paix que l'on vient de conclure, vous cauſera un plaiſir, que vous n'auriez goûté qu'imparfaitement, ſi je vous avois laiſſé ignorer toutes ces choſes.

Il y a trois mois que je vous écrivis touchant cette Paix, & vous appris ſeulement qu'elle eſtoit faite. Mon deſſein eſt aujourd'huy

de vous en faire ſçavoir juſ-
qu'aux moindres circonſtan-
ces, & ce ſont là des mor-
ceaux d'Hiſtoire auſquels on
peut travailler quelque tems
aprés les évenemens, parce
qu'il ne s'agit pas de publier
la nouvelle d'un Traité; mais
d'expliquer en fidelle Hiſto-
rien tout ce qui s'eſt fait
dans la négotiation, & à
l'occaſion de ce Traité. Com-
me on ne peut eſtre inſtruit
de tout qu'avec le temps, &
que l'Affaire d'Alger eſt
remplie de beaucoup de par-
ticularitez glorieuſes pour

le Roy, j'ay cru devoir difé-
rer à vous en entretenir, afin
de le faire, & plus à fonds,
& plus sûrement. Il seroit
meſme beſoin que pour
mieux entrer dans cét Ar-
ticle, vous remiſſiez dans vô-
tre memoire tout ce qui a
donné lieu à ce que je vay
vous raconter. Il faut pour
cela que vous rapelliez ce
que je vous ay mandé, tou-
chant les deux Voyages que
Mr le Marquis du Queſne a
faits devant Alger. Je vous
envoyay en ce temps-là
deux Plans de la Place gra-

vez exprés, avec le moüillage de l'Armée Navale du Roy, & je vous parlay de la mort de Baba-Aſſan qui empeſcha la concluſion de la Paix, qu'il jugeoit abſolument neceſſaire au repos des Peuples dont il avoit le Gouvernement. Hadgi Huſſein, connu ſous le nom de Mézomorto, fut établi Dey. Sitôt qu'il poſſeda cette Dignité, il fit voir des ſentimens entiérement oppoſez à ceux que Baba-Aſſan avoit eus. Ce n'eſt pas qu'il les condamnaſt dans le fonds de

l'ame ; mais il ſe crut obligé d'agir de la ſorte, parce qu'il ſçavoit que le Peuple, amoureux des nouveautez, eſt toûjours perſuadé que celuy qui ſuit des maximes contraires à celles de ſon Prédeceſſeur, ne le fait que parce qu'il en a étudié les défauts, & qu'il a des lumieres plus parfaites. Voila ſur quels fondemens Mézomorto dit qu'il ne faloit point faire de paix avec les François, & qu'on trouveroit bien les moyens de leur reſiſter. Il penſoit tout autrement ; mais il vouloit ſe

rendre maiſtre de l'eſprit des Peuples, & ne pas marquer qu'il fuſt dans les meſmes ſentimens, qu'une fine Politique luy avoit fait condamner en Baba-Aſſan. Il eſtoit Homme de Mer, & par là les Forces maritimes de France luy étoient connuës. Il ſçavoit que les Vaiſſeaux s'y trouvent conſtruits ſitôt que le Roy l'a commandé, & que les Magazins qui ſont dans ſes Ports, ſont toûjours remplis de tout ce qu'il faut pour en équiper un fort grand nombre. C'étoit aſſez

pour luy faire ſouhaiter la Paix avec les François. Il la vouloit donc, mais il croyoit que le moyen ſûr d'y parvenir, eſtoit de s'y faire voir oppoſé. C'eſt ce que vous remarquerez dans toutes les démarches qu'il a faites pour y réüſſir, & que je ne puis bien vous expliquer ſans reprendre les choſes de plus haut, & ſans vous entretenir du Baſtion de France, dont il a eſté ſi ſouvent parlé dans toutes les Relations des années précedentes. Ce Baſtion eſt ſur la Côte d'Alger,

& il en eſt éloigné de cent lieües ou environ. Mr du Sault a permiſſion d'y faire la Peſche du Corail, & dans tous les lieux qui en dépendent, moyennant un certain tribut payable tous les deux mois. Mr du Queſne voyant que non ſeulement la Négotiation de Paix eſtoit rompuë avec les Algériens, mais encore que les choſes étoient tellement aigries, que le Peuple agiſſoit en Maiſtre dans Alger, crut devoir faire enlever tous les Effets que Mr du Sault avoit au Baſtion

de France, afin de ne se pas laisser prévenir. La prudence vouloit que ce General en usast de cette sorte, parce qu'encore qu'il ne parust pas que les Puissances d'Alger eussent dessein d'inquiéter les François qui estoient en ce lieu-là, elles pouvoient n'estre pas maistresses d'un Peuple émû & revolté. Cette conduite, quoy que dans les formes, ne laissa pas d'aporter quelque sorte de dommage à Mr du Sault, à cause qu'on n'eut que deux heures pour enlever les Effets ; que ces

Effets estoient séparez ; que le temps estoit court, & la confusion grande. De plus, l'interruption de son commerce luy estoit fort ruïneuse, & il avoit lieu de craindre qu'elle ne le fust encore dauantage si elle duroit plus longtemps. Toutes ces choses l'obligerent à travailler à son rétablissement, & le firent resoudre d'aller à Alger, où il estoit fort connu par son commerce, qui l'avoit souvent engagé à y faire des Voyages pendant qu'il estoit au Bastion de

France. Il moüilla devant le Port le 14. Mars 1684. Le Capitaine de ce Port vint à Bord en meſme temps, & luy dit qu'il n'avoit qu'à faire entrer ſa Barque. On témoigna beaucoup de joye de ſon arrivée. Il rendit plus de quatre-vingts Lettres dont il avoit bien voulu ſe charger. Elles étoient des Turcs d'Alger qui ſont ſur les Galeres de France. Il y en avoit non ſeulement pour leurs Parens, mais auſſi pour le Bacha, le Dey, & autres Principaux de la Républi-

que. On a ſçeu depuis la concluſion de la Paix, que ces Lettres parloient preſque toutes des grands Armemens de Mer qu'on faiſoit en France, & qu'elles avertiſſoient les Algériens du riſque qu'ils couroient, s'ils ne travailloient à leur répos en demandant la Paix. Le déſir qu'ils avoient de la conclure eſtoit ſi grand, que le Khiaïa dit à Mr du Sault, *Que s'il avoit quelque choſe à dire, il feroit aſſembler le Divan General pour l'entendre.* Il luy répondit, *que Mr le Che-*

valier de Tourville devoit arri-
ver dans quelque temps pour croiser dans ces Mers, & que s'ils avoient quelque proposition à faire, ils pourroient s'adresser à luy. On dit là-dessus à Mr du Sault, de la part du Divan, que puis qu'il avoit une Maison dans Alger, il pouvoit y demeurer.

Le Dey l'envoya querir le lendemain, pour l'entretenir en particulier. Il luy parla toûjours des affaires de France, & Mr du Sault de celles du Bastion. Il faut remarquer que ce premier n'a-

voit encore pû faire aucune démarche pour la Paix, & qu'il ſe ſaiſit de la premiere occaſion favorable qui ſe préſenta pour en parler. Sur la fin de ce premier entretien, Mézomorto fit entendre à Mr du Sault que ſes affaires avoient une telle connéxité avec celles qui regardoient la France, qu'il falloit conclure la Paix avec elle, avant que de prendre aucunes meſures pour ſon rétabliſſement. Il luy parla toûjours du Roy avec une grande venération, & luy fit

connoiſtre qu'il n'ignoroit pas qu'on devoit le reſpecter, & craindre ſes armes. Il ajoûta. *Si j'avois aujourd'huy la Paix avec la France, j'envoyerois à l'inſtant des Officiers pour te rétablir.* Il s'ouvrit en ſuite à luy, & luy marqua combien il ſouhaitoit la Paix, & les raiſons genérales & particulieres qui le portoient à la deſirer, l'aſſurant qu'il n'avoit pas de plus forte paſſion que de la conclure. Surquoy Mr du Sault luy dit, *Qu'on avoit fait ſçavoir à Mr le Chevalier de Tourville, Lieu-*

tenant General des Armées Navales de France, & qui devoit venir croiser dans leurs Mers, à quelles conditions l'Empereur de France vouloit bien leur accorder cette Paix, en cas qu'ils la demandassent. Le Dey luy répondit, *Que si l'Empereur de France la souhaitoit une fois, il la souhaitoit sept; Qu'il estoit Homme de mer, & que l'expérience luy avoit appris que sa République pouvoit avoir la guerre avec tous les Princes Chrestiens, excepté avec l'Empereur de France, qui en est le premier, & le plus puissant.*

Il s'étendit ensuite sur *la ponctualité avec laquelle on exécute les Traitez en France, blâmant en cela la conduite de Baba-Assan, qui avoit déclaré si legérement la guerre, contre l'avis des Capitaines de cette République expérimentée à la Marine, de laquelle ce mesme Baba-Assan n'avoit aucune connoissance, puis qu'il n'avoit jamais esté à la Mer; Qu'enfin aussitost que Mr de Tourville paroistroit, il apporteroit de sa part toutes les facilitez possibles pour arriver à une bonne Paix.* Mr du Sault luy dit, *Que puis qu'il connoissoit si*

parfaitement l'injuſtice de cette Guerre, & le préjudice que ſa République en recevoit, il croyoit qu'il ſeroit bien-aiſe de la voir finir. Apres cela, il le pria de permettre que Mr de Choiſeüil, encore Eſclave à Alger, vinſt en ſon Logis, s'offrant à luy en répondre en cas d'évaſion. Le Dey repliqua, *Qu'il n'en eſtoit pas ſeulement le maiſtre, mais qu'il pouvoit encore y faire venir tous ceux qu'il voudroit.* Ce fut chez luy un concours continuel de Gens, qui s'empreſſerent à luy témoigner la joye que

l'eſpérance de cette Paix avoit répanduë dans tout Alger, & l'impatience qu'on avoit de l'arrivée de Mr le Chevalier de Tourville. Cependant on n'oublioit rien pour tâcher de découvrir les conditions auſquelles le Roy vouloit bien donner la Paix. Enfin le 2. Avril à midy, Mr le Chevalier de Tourville moüilla à la Rade d'Alger. Mr du Sault alla le trouver, & luy apprit la joye que ſon arrivée cauſoit dans la Ville. Il luy dit que le Dey avoit nommé deux Capitaines pour le

le venir complimenter à son Bord. Cela fut exécuté dés le lendemain. Ils ne luy parlérent d'aucune affaire, parce que les premieres visites se passent ordinairement en civilitez, sur tout lors qu'on reconnoist pour Supérieur celuy à qui on les rend. Le Capitaine qui fit la belle Action dont je vous ay parlé dans mes Relations d'Alger, & qui sauva Mr de Choiseüil de l'emportement du Peuple, accompagnoit les deux Députez. Ils furent traitez à dîner, & s'en retournerent le

soir fort satisfairs, non seule-
ment de la bonne chere, mais
encore de la maniere hon-
neste avec laquelle Mr de
Tourville les avoit reçeus.
Il les fit salüer de sept coups
lors qu'ils se rembarquérent.
L'Amiral d'Alger qui avoit
appris par Mr du Sault qu'on
les devoit salüer, estoit de-
meuré à la Marine, & avoit
fait mettre Pavillon à tous
les Vaisseaux pour répondre
à ce salut. Tout cela se passa
le 5. Le 6. Mr le Marquis d'O,
& Mr Hayet, Commissaire
General de la Marine, allé-

rent complimenter le Dey de la part de Mr le Chevalier de Tourville. Le mesme jour le Dey luy écrivit, pour sçavoir à quelles conditi ns l'Empereur de France leur vouloit donner la Paix. Il pria Mr du Sault de porter la Lettre. Voicy ce qu'elle contenoit.

A MONSIEUR
LE CHEVALIER
DE TOURVILLE

Lieutenant Genéral des Armées Navales du Tres-Excellent & Tres-Puiſſant Empereur de France; Dieu perpétuë ſon Regne & ſa proſpérité. Ainſi ſoit-il.

MOy Agi-Huſſen, Tres-Excellent & Tres-Puiſſant Chef & Gouverneur du Royaume d'Alger; Dieu perpétuë ſon Regne & ſa Poſterité. Ainſi ſoit-il. Ayant appris par le Sieur

du Sault, Gouverneur du Bastion de France, de la dépendance de ce Royaume, venu en cette Ville pour ses affaires, que vostre Empereur vous avoit donné le commandement de ses Armées en ces Mers, mesme que vous deviez paroistre en cette Rade, je députay hyer vers Vostre Excellence deux Capitaines de Vaisseaux, pour vous témoigner ma joye d'un si juste choix, & vous demander la continuation de l'amitié qui est entre nous depuis si longtemps. Ils sont revenus si contens de l'accueil que vous leur avez fait, que je vous en re-

mercie. Ils m'ont aussi fait connoistre que vous aviez le pouvoir de traiter de Paix sur la Guerre que nous avons avec la France. En ce cas je vous prie de me faire sçavoir par le mesme Sieur du Sault, qui vous rendra la Présente, les intentions de vostre Empereur sur cette conciliation, afin que cette mesme amitié entre nous puisse opérer celle que nous avions cy-devant avec vostre Empereur, au contentement réciproque des Sujets des deux Royaumes. Fait à nostre Ville d'Alger le 21. de Rabitager, l'an 1095. qui est le 6. Avril 1684.

Mr de Tourville chargea Mr du Sault de dire au Dey de ſa part, qu'il envoyeroit Mr le Commiſſaire General pour déclarer au Divan les intentions de ſon Empereur. Cependant s'étant ouvert ſur quelques conditions pour eſtre rapportées au Dey de vive voix, elles furent agitées, & le Dey donna beaucoup de raiſons pour faire connoiſtre que le Gouvernement n'avoit point de part au traitement qui avoit eſté fait l'année précedente au Pere le Vacher, & aux

autres François qui avoient ſouffert la meſme peine. On conclut qu'on envoyeroit un Otage à bord, ce qui fut exécuté. Mr Hayet vint à terre. Il parla au Divan, & Mr du Sault y fut auſſi enſuite écouté. On y conclut à la pluralité des voix, d'abandonner le tout à ce que le Dey jugeroit à propos. La Négotiation dura quelques jours, & demeura comme ſuſpenduë. Mr de Tourville écrivit au Dey, qu'il avoit dit ſes dernieres intentions à Mr du Sault pour les luy faire ſça-

voir; que c'eſtoit à luy à prendre ſon party, & qu'il alloit mettre à la voile. Voicy la Réponſe que le Dey fit à cette Lettre.

A U

GENERAL DE L'ARMEE

de France, Monſieur le Chevalier de Tourville, qui eſt l'exemple des Grands, & le ſoûtien de la gloire des Seigneurs de la Religion des Chreſtiens; Que voſtre proſpérité ſoit augmentée.

NOus vous donnons avis avec toute ſorte d'amitié, que l'agreable Lettre que vous

nous avez écrite, eſt heureuſement arrivée vers nous, qui ſommes vos Amis. Nous l'avons leuë d'un bout à l'autre, & nous en avons parfaitement compris la teneur, par laquelle vous nous donnez à connoiſtre les moyens de finir la Guerre qui eſt entre nous, de la changer en bonne union & amitié, & de mettre en repos & en paix l'un & l'autre Party. Surquoy je vous diray, comme à mon bon Amy, que ſi Voſtre Excellence ſouhaite une fois la Paix, nous la voulons, & la deſirons dix fois davantage. Vous n'avez qu'à deman-

der au Gentilhomme du Baſtion, de quelle maniere j'ay employé tous mes ſoins & toute mon étude pour cette affaire; il vous dira ce qui en eſt, & comme tout s'eſt paſſé, afin que vous n'en doutiez nullement.

Le milieu de cette Lettre eſtoit remply de divers Articles, qui regardoient le Traité de Paix. Je ne les mets point icy, parce que la fin de ce Diſcours vous éclaircira de tout. Le reſte de la Lettre eſtoit conçeu en ces termes.

Cependant, mon cher Amy,

quelque ſoin & diligence; quelque peine & exactitude que vous obſerviez à l'égard de cette Paix, je ſçay que voſtre parole eſt écoutée favorablement chez voſtre Empereur, & meſme que ce que vous dites ne manque pas d'avoir ſon effet, de quelque maniere que la choſe réüſſiſſe, apres avoir fait toutes vos diligences. Voſtre Excellence n'a point de prétextes ny d'excuſes à chercher, ny de diſcours des uns & des autres à craindre, parce que toutes ces affaires ont eſté remiſes à voſtre diſpoſition, & voſtre Empereur donnera ſon conſentement à tout

ce que vous ferez. Ce que nous venons de dire a esté reçeu de toute la victorieuse Milice, & de nos Enfans, qui sont à présent dans Alger. Ils y ont consenty, & ont donné leur parole. Pour ce qui est de nos autres Enfans qui sont dehors au Camp victorieux, nous leur avons écrit pour leur faire sçavoir en quel état sont les affaires de cette Paix, afin qu'ils soient informez & participans de ce qui se passe. Nous en aurons, s'il plaist à Dieu, réponse dans cinq ou six jours, & il est tres-assuré que nostre union & amitié sera plus

grande & plus ſtable qu'elle n'a jamais eſté. Le ſalut de Paix vous ſoit donné. Ecrit au commencement du mois Guimazilevel, l'an 1095. qui eſt le 18. Avril 1684.

Cependant pour avancer les affaires de la Paix, le Dey fit faire une publication, qui ordonnoit à tous les Particuliers qui avoient des Eſclaves François, de les amener à la Maiſon du Roy pour en ſçavoir le veritable prix, & pour chercher les moyens de le rembourcer en les ren-

dant. Les Marabous vinrent trouver le Dey en corps, pour luy expliquer que l'Alcoran défend préciſement de rendre les Chreſtiens ſans argent ; & les Conſuls de deux ou trois Nations luy dirent, *Que s'il faiſoit la Paix aux conditions que la France preſcrivoit, leurs Maiſtres employroient toutes leurs forces pour avoir les meſmes avantages.* Ils ajoûterent, *Que le Dey n'avoit qu'à demander tout ce qu'il ſouhaitoit pour ſe défendre contre la France, & qu'ils le fourniroient.* Il renvoya les premiers

avec menaces, & dit aux autres, *Qu'il craignoit l'Empereur de France, & non pas leurs Maiſtres, avec leſquels il n'avoit nulles meſures à garder.* Cependant le Traité demeurant toûjours ſuſpendu, le Dey dit, *Qu'il écriroit à l'Empereur de France, à ſon Amiral, & à Monſieur de Seignelay.* Il ajoûta, *Qu'il avoit une telle confiance en la juſtice de Sa Majeſté, qu'il en paſſeroit par tout ce qu'il luy plairoit d'ordonner.* On eſtoit preſque d'accord d'une Tréve de deux mois; mais comme il ne s'agiſſoit que

d'un Article, il s'accommoda, & la Paix se conclut. On envoya des Otages à bord. Cependant Mr Hayet, & Mr de la Croix Secretaire - Interprete du Roy, estant venus à Alger, se rendirent au Divan avec Mr du Sault, où ils trouverent toutes les Puissances de l'Etat assemblées. Ce seroit icy le lieu de vous décrire le Divan, & le rang de ceux qui le composent, si je ne vous en avois pas fait une ample peinture dans ma Lettre de Juillet.

Mr Hayet s'estant avancé,

dit au Dey, *Qu'il venoit de la part du General de la Flote de l'Empereur de France, pour luy apporter les Articles de la Paix qu'il accordoit au Divan, & à la Milice d'Alger, au nom de l'Empereur ſon Maiſtre, afin que s'ils eſtoient réſolus de les recevoir, ils les ſignaſſent, & les fiſſent ſceller en la forme accoûtumée.* Il préſenta en ſuite trois Copies du Traité traduites en Turc. Le Dey prit alors la parole, & dit en s'adreſſant à Mr de la Croix. *Secretaire de l'Empereur de France approche, & lis à ce*

Public les Articles de la Paix que ton Empereur nous accorde. Cette lecture ayant eſté faite, le Dey appella tous les Reys ou Capitaines de Vaiſſeaux, & leur dit. *Capitaines, cette Paix vous regarde particulierement, vous en avez entendu les Articles. Si vous y trouvez quelque difficulté, c'eſt à préſent que vous la devez propoſer.* Ils témoignerent qu'ils approuvoient le Traité, & vinrent tous baiſer les mains au Bacha, au Dey, & puis au Capigi-Bachi. Ils s'avancerent en ſuite juſqu'au milieu

de la Court, afin d'estre mieux entendus, & dirent aux Milices. *Le Secretaire de l'Empereur de France vous a lû les Articles du Traité de Paix qu'il nous accorde. Estes-vous contens de l'exécuter aux conditions que vous venez d'entendre?* Toutes leurs voix s'éleverent en mesme temps pour marquer qu'ils en estoient satisfaits. *Puis qu'il est ainsi,* dit alors le Dey, *jurez donc que vous promettez de l'exécuter.* Apres cela ils dirent le *Fatah*, qui est la premiere Priere de l'Alcoran, par laquelle les

Mahométans croyent attirer la benédiction de Dieu sur toutes les affaires qu'ils commencent. Toutes les Milices répondirent, *Amin*, & juré-rent avec de grands cris de joye, qu'ils observeroient à jamais la Paix qui venoit d'être concluë. Le Dey ayant fait en suite apporter du Sorbet, dit à Mr Hayet, apres l'en avoir régalé, *Qu'il allast se reposer chez Mr du Sault; que cependant ils alloient à la Marine pour témoigner la joye qu'ils avoient de cette Paix; & qu'afin que toute l'Europe sçeust*

la diférence qu'ils faisoient de l'Empereur de France ; & des autres Puissances Chrestiennes, au lieu de neuf coups de Canon qu'ils avoient accoûtumé de tirer lors qu'ils publioient la Paix concluë entr'eux & les Princes Chrétiens, ils alloient faire tirer tout le Canon de leur Ville, de toutes leurs Forteresses, & de tous leurs Vaisseaux. Ils en ont environ trois cens Pieces, que l'on tira plusieurs fois. Leurs Vaisseaux furent ornez de leurs Enseignes, de leurs Drapeaux, & de leurs Flâmes. Les Nostres répondirent à

ces Salves par plusieurs décharges de tout leur Canon & de toute la Mousqueterie, & le salut leur fut rendu par toute l'Artillerie que je viens de vous marquer. Le 24. Mr Hayet, & Mrs du Sault & la Croix, accompagnez de plusieurs Officiers, & précedez par les Trompetes de M le Chevalier de Tourville, allérent rendre visite au Dey & au Bacha, & leur portérent le Traité, afin qu'ils le signassent, & le scellassent chacun de leur Sceau; ce qui fut fait le lendemain, apres

qu'on y eut ajoûté la forme du Serment, & la datte du jour auquel la Paix avoit eſté publiée. Le 26. Mr le Marquis d'Amfreville vint à terre avec d'autres Officiers. Ils allérent auſſi viſiter le Dey, qui les reçeut tres obligeamment, & leur fit rendre tous les honneurs qu'ils en pouvoient eſpérer. Apres leur avoir fait des Préſens de jeunes Lions, d'Echarpes, & de quelques autres Ouvrages du Païs, tiſſus d'or & de ſoye, il les convia à dîner, & leur dit, qu'afin qu'ils fuſſent régalez

galez à leur maniere, il avoit prié Mr du Sault d'avoir soin duRepas,& de le dóner chez luy. Il envoya plusieurs Capitaines pour leur tenir compagnie. Ces Capitaines furent placez à table entre les François. Mr du Sault avoit fait arborer le Pavillon blanc au dessus de sa Maison. Les Tromperes se firent entendre pendant tout le Repas. Le Peuple accourut à ce bruit, & donna de nouvelles marques de la joye qu'il ressentoit du Traité conclu. En voicy les principaux Articles.

Je ne les mets point dans le ſtile ordinaire, pour ne pas groſſir ma Lettre. Il ſuffit de vous apprendre ce que contient chaque Article. Je retranche meſme ceux qui ſont communs à tous les Traitez de Paix, & je croy qu'il eſt inutile de dire que tous actes d'hoſtilité doivent ceſſer entre des Etats qui viennent de conclure une Paix.

Les Capitulations accordées entre l'Empereur de France & les Grands Seigneurs, ou leurs Prédeceſſeurs, ſeront ſincérement

observées de part & d'autre. Ils rendront tous les François généralement détenus Esclaves dans le Royaume & Domination d'Alger, & on leur rendra seulement les Janissaires de Levant qui sont sur les Galeres de France, & du Corps de la Milice, sans y comprendre ceux qui sont nez dans ledit Royaume. Les Vaisseaux d'Alger ne pourront faire de Prises dans l'étenduë de dix lieuës des Costes de France. Tous les François pris par les Ennemis de l'Empereur de France, qui seront conduits à Alger, & autres Ports de ce Royaume, seront

mis aussitost en liberté, sans pouvoir estre retenus Esclaves. Les Etrangers, passagers sur les Vaisseaux François, ny pareillement les François pris sur les Vaisseaux Etrangers, ne pourront estre faits Esclaves, sous quelque prétexte que ce puisse estre, quand mesme les Vaisseaux sur lesquels ils auroient esté pris se seroient défendus. Si quelque Vaisseau François se perdoit sur les Costes de la dépendance d'Alger, soit qu'il fust poursuivy par les Ennemis, ou forcé par le mauvais temps, il sera secouru de tout ce dont il aura besoin pour estre remis en

Mer, & pour recouvrer les Marchandiſes de ſon charge-ment, en payant le travail des journées qui y auront eſté em-pleyées, ſans qu'on puiſſe exiger aucun droit ny tribut pour les Marchandiſes qui ſeront miſes à terre, à moins qu'elles ne ſoient venduës dans les Ports de ce Royaume. Il ne ſera donné au-cun ſecours ny protection contre les François aux Corſaires de Barbarie qui ſeront en guerre avec eux, ny à ceux qui auront armé ſous leur Commiſſion; & feront les Dey, Bacha, Divan, & Milice d'Alger, défenſes à

tous leurs Sujets d'armer sous Commission d'aucun Prince ennemy de la Couronne de France; comme aussi empescheront que ceux contre lesquels l'Empereur de France sera en guerre, puissent armer dans leur Corps pour courre sur leurs Sujets. Les François ne pourront estre contraints, pour quelque cause ou prétexte que ce soit, à charger sur les Vaisseaux aucune chose contre leur volonté, ny faire aucun voyage aux Lieux où ils n'auront pas dessein d'aller. Toutes les fois qu'un Vaisseau de Guerre de l'Empereur de France

viendra moüiller devant la Rade d'Alger, aussitost que le Consul en aura averty le Gouverneur, ce Vaisseau sera saliié à proportion de la marque de Commandement qu'il portera, par les Chasteaux & les Forts de la Ville, & d'un plus grand nombre de coups que ceux de toutes les autres Nations. La mesme chose se pratiquera dans la rencontre des Vaisseaux de Guerre à la Mer. Si la Paix venoit à estre rompuë, tous les Marchands François qui seront dans l'étenduë du Royaume d'Alger, pourront se retirer par tout où bon

leur ſemblera, ſans qu'ils puiſſent eſtre arreſtez pendant le temps de trois mois.

Ce Traité eſt pour cent ans. Il y en a un particulier fait avec Mr du Sault, dans lequel il eſt marqué, *Que les Algériens reconnoiſſant les ſervices conſidérables qu'il a rendus dans la Négotiation du Traité de Paix, ils le déclarent Propriétaire incommutable des Places du Baſtion de France, la Cale, Cap de Roſe, Bone, & autres qui en dépendent, pour y faire la Peſche du Corail, & tout le Commerce dépendant deſdits*

Lieux, excluant toute autre Personne d'y prétendre, ny d'y faire aucun trafic, sans son aveu ou permission expresse. Il luy est permis par ce Traité de rétablir le Bastion & les Lieux délabrez. Tous les avantages qu'il peut souhaiter pour son commerce, luy sont donnez. Les droits qu'il s'engage de payer, y sont marquez. Mesme quand il y auroit rupture, il ne sera point recherché ny inquiété dans son établissement, & sera maintenu en paisible possession & joüissance du

Bastion & des autres Places. Toutes ces choses qui sont employées dans des Traitez publics, font assez connoître avec quel empressement les Algériens se sont portez à la Paix. Ils ne s'en sont point cachez. Le Dey l'a marqué dans toutes ses Lettres. Il s'en est expliqué ouvertement avec les Consuls de diverses Nations, & jamais le Peuple n'a témoigné tant de joye. Il paroist estre dans la résolution d'observer ce Traité inviolablement, & dit, *Que les Enfans de leurs Enfans*

ſe ſouviendront qu'il ne faut jamais choquer le Pavillon de France.

Rien n'eſt plus fort que ce qu'ont dit les Algériens dans cette Négotiation à l'avantage du Roy. Toutes les paroles de Mézomorto ont marqué ſon empreſſement pour la Paix; & les éloges qu'il a faits de Sa Majeſté, & dont vous venez de lire une partie, ont eſté en termes ſi reſpectueux & ſi expreſſifs, qu'il ſeroit impoſſible aux François, tous zélez qu'ils ſont pour leur Souve-

rain, de rien dire, ny de plus avantageux, ny de plus spirituel. Aussi le mesme Mézomorto a-t-il souvent dit, *Qu'il connoissoit l'Europe, & les forces de tous les Souverains ; mais qu'encore que celles de France fussent les plus redoutables, la pure estime qu'il avoit pour le Roy, dont il connoissoit le mérite personnel, estoit ce qui l'avoit le plus engagé à faire la Paix.* On convint en la traitant, que les Algériens envoyeroient une Ambassade célebre pour demander pardon à Sa Majesté, tant de la rupture avec

la France, que de ce qui s'estoit passé à la mort du Pere le Vacher. Le Dey choisit pour cette Ambassade le plus honneste Homme, & le plus distingué qu'il put trouver dans Alger. Il en a esté Gouverneur; il a commandé l'Armée, & s'est acquité de plusieurs Ambassades avec la réputation d'un Homme aussi sage qu'expérimenté. On nomma en mesme temps douze Capitaines, ou Officiers, pour l'accompagner. C'estoient tous Gens de remarque parmy

eux, & il n'y en avoit aucun qui n'euſt eſté bleſſé ſur mer ou ſur terre. Avant leur départ, le Dey demanda à Mr du Sault le nom de celuy qui eſtoit préſentement Amiral de France, & ayant ſçeu que c'eſtoit Mr le Comte de Toulouſe, il ordonna à l'Ambaſſadeur de luy rendre les reſpects dûs à ſa naiſſance & à ſon rang, & dit, *Que pour obtenir plus facilement des graces des Peres, il faloit faire intercéder leurs Enfans.* Lors que l'on fut preſt à s'embarquer, le Dey dit à ce meſme Am-

baſſadeur, *Qu'il l'envoyoit pour voir le Monde*, & luy fit connoiſtre en peu de mots, que voir la France, c'eſtoit plus que voir le Monde entier. Il partit enfin avec ſa Suite, & trouva à Toulon Mr de la Buſſiere, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roy, pour l'accompagner, & le faire défrayer. Ce n'eſtoit point par une marque de diſtinction pour luy, mais parce qu'on fait la meſme choſe en Europe à tous les Ambaſſadeurs des Princes qui n'en ſont pas, & qu'ils défrayent

chez eux tous les Ambaſſa-
deurs qui viennent d'Europe.
L'établiſſement de cette coû-
tume vient du peu de fré-
quentation qu'on a les uns
chez les autres, ce qui fait
qu'on ne ſçait pas aſſez les
manieres du Païs pour trou-
ver ſans peine ce qui eſt ne-
ceſſaire à chacun. Joignez à
cela, qu'il y a beaucoup de
Lieux deſerts dans l'Aſie &
dans l'Afrique. L'Ambaſſa-
deur ayant veu l'Armée Na-
vale, & les Magazins de
Toulon, dit, *Que c'eſtoit une*
merveilleuſe ignorance, de vou-

loir la Guerre avec le plus puiſ-
ſant Prince de la Mer, & qui
eſtoit toûjours preſt à armer des
Vaiſſeaux, & à faire ſentir ſon
indignation à ſes Ennemis. Il
fut enſuite ſurpris, ainſi que
ceux de ſa Suite, de trouver
toutes les Hôtelleries de leur
route pleines de toutes les
choſes dont on peut avoir
beſoin ; au lieu qu'en leur
Païs on eſt obligé de porter
avec ſoy tout ce qui eſt ne-
ceſſaire pour la vie. Ils re-
marquérent dans tous les
François, des manieres cu-
rieuſes, mais accompagnées

de beaucoup de civilité. Les Dames s'empreſſérent à les voir, & leur donnérent pluſieurs fois les Violons. On peut dire qu'ils arrivérent à Paris entre deux hayes de monde, les chemins en ayant preſque toûjours eſté bordez depuis Toulon juſques à Paris. Je ne vous rapporteray point tout ce que l'Ambaſſadeur a dit, qui méritoit d'eſtre remarqué. Je ſuis trop preſſé du temps, pour pouvoir entrer dans tout ce détail. Je marqueray ſeulement icy quelques repar-

ties sur plusieurs choses dife-
rentes, pour vous faire con-
noistre son esprit; & ce qu'il a
pensé du Roy, & de la France.
En cela je ne diray rien qui
ne soit tres-veritable. J'ay
esté témoin d'une partie; &
de la maniere que je sçais le
reste, je puis le garantir aussi
vray que si je l'avois entendu
moy-mesme. Quelqu'un luy
ayant demandé ce qu'il pen-
soit de Paris, il répondit, *Que*
comme à l'Ouvrage on connoist
soit l'Ouvrier, on devoit juger
de la chose admirée suivant que
celuy qui l'admiroit s'y pouvoit

connoiſtre ; & qu'on devoit eſtre perſuadé qu'il trouvoit Paris la plus belle Ville du Monde, puis qu'il parloit avec connoiſſance de ce qu'il diſoit, & qu'ayant beaucoup voyagé, il demeuroit d'accord qu'il n'avoit rien veu de ſi beau que cette Ville. Il y y eſtoit arrivé le vingt-neufiéme de Juin ; & le quatriéme de Juillet il fut conduit à l'Audience du Roy à Verſailles par Mr de Bonneüil, Introducteur des Ambaſſadeurs, qui l'avoit eſté prendre à Paris à l'Hôtel des Ambaſſadeurs, avec

les Carrosses de Sa Majesté, & de Madame la Dauphine. On le mena d'abord se reposer dans la Salle des Ambassadeurs, qu'on appelle *la Salle de Descente*. Il alla en suite chez Mr de Croissy, Ministre & Secretaire d'Etat, & chez Mr le Marquis de Seignelay, Secretaire d'Etat. Quoy que ces Ambassadeurs n'ayent audience que des Ministres pour traiter des Affaires qui les aménent, & du Roy, pour luy rendre leurs soûmissions, & qu'ils n'aillent point com-

me ceux de l'Europe à l'Audience de toute la Famille Royale, celuy-cy avoit demandé à voir Mr le Comte de Toulouſe. Il en avoit ordre de Mézomorto, comme je vous l'ay déja marqué; & d'ailleurs comme on ne peut avoir de démeſlez avec les Algériens que pour des Affaires qui regardent la Navigation, ils avoient crû que leur Ambaſſadeur devoit luy demander ſa protection. Il fut donc códuit à l'Audience de ce Prince, qui le reçeut en qualité de Grand Amiral.

L'Ambassadeur le trouva accompagné d'une grosse Cour, & luy fit ce Compliment.

LA bonté genéreuse, ô tres-digne & tres-noble Amiral, avec laquelle le plus grand & le plus redoutable de tous les Princes de la Loy des Chrestiens, ton Excellent & Auguste Pere, vient de me recevoir; & en moy toute l'illustre & victorieuse République des Algériens, me comble d'une joye, que je ne puis m'empescher de te témoigner. Cette joye est fondée sur l'heureux échange que nous faisons

de la crainte continuelle de ſes armes, avec le deſir ardent de les voir deſormais proſpérer ſur tous ſes Ennemis. Elle eſt encore augmentée par l'eſpérance que nous donne ta jeuneſſe admirable, d'eſtre un jour fidelle imitateur des grandes Actions du grand & magnanime Empereur qui t'a donné la vie, lors que l'âge aura fait croiſtre les ſemences de vertu qu'il a tranſmiſes en Toy, & formé ce grand Arbre de valeur qui doit couvrir un jour toute la vaſte étenduë des deux Mers. Noſtre joye cependant ne peut eſtre accomplie,

tant

tant qu'il y aura de nos Compatriotes qui gémiront dans tes Galeres sous le poids de leurs fers. Il faut donc, ô tres-digne & tres-noble Amiral, que tu nous accordes ta protection aupres de ton Excellent & Auguste Pere, & que tu nous aides à en obtenir leur liberté. Nous sommes assurez qu'il te l'accordera, & qu'il ne pourra refuser une chose si juste & si digne de sa generosité, à un Prince si aimable & si remply de toute sorte de perfections.

M^r le Comte de Toulouse répondit, *Que tant qu'ils auroient les sentimẽs qu'ils devoient*

avoir, & qu'ils ſeroient dans les bõnes graces du Roy, il tâcheroit de leur rendre tous les bons offices qui ſeroient en ſon pouvoir. Cette Réponſe fut faite avec un air dont la majeſté accompagnoit la bonne grace ; & ce Prince eſtant fort jeune, & parfaitement beau, les Algériens, & tous ceux qui le virent, furent remplis d'admiration, & luy donnérent mille loüanges. Quelque temps apres, toute la Cour s'eſtant renduë dans le grand Apartement du Roy, l'Ambaſſadeur y fut conduit par le

grand Escalier, qui mene à l'Apartement qu'occupe Madame la Dauphine. Il traversa la Salle des Gardes, & le petit Apartement de Sa Majesté, & en suite la Galerie & le Sallon qui est au bout. A peine fut-il entré dans la Galerie, qu'on luy en voulut faire remarquer les beautez & les richesses. Il répondit, *Qu'il alloit voir le plus grand Roy du Monde, & que c'estoit assez pour ce jour-là.* Le Roy le reçeut dans son Trône. Il fit à Sa Majesté le Discours suivant en Langue

Turque, & il fut interpreté par Mr de la Croix Fils, Secretaire-Interprete du Roy.

TRES-HAUT, TRES-EXCELLENT, TRES-PUISSANT, TRES-MAGNANIME, ET TRES-INVINCIBLE PRINCE, LOUIS QUATORZIEME, EMPEREUR DES FRANÇOIS; DIEU PERPETUE TON REGNE ET TA PROSPERITE'.

Je viens aux pieds de ton sublime Trône Impérial, pour t'exprimer la joye de nostre République, & du Dey mon Maistre,

d'avoir conclu la Paix avec tes Lieutenans, & le desir ardent qu'ils ont, qu'il plaise à ta Haute Majesté d'y mettre le Sceau de ton dernier consentement.

La force de tes Armes tres-puissantes, & l'éclat de ton Sabre toûjours victorieux, leur a fait connoïstre quelle a esté la faute de Baba-Assan d'avoir déclaré la Guerre à tes Sujets; & je suis député pour t'en venir demander pardon, & te protester que nous n'aurons à l'avenir d'autre intention, que de mériter par nostre conduite l'amitié du plus grand Empereur qui soit, &

qui ait jamais eſté dans la Loy de Jeſus, & le ſeul que nous redoutions.

Nous pourrions apprehender que l'excés déteſtable commis en la perſonne de ton Conſul ne fuſt un obſtacle à la Paix, ſi ton eſprit, dont les lumieres ſemblables à celles du Soleil, penétrant toutes choſes, ne connoiſſoit parfaitement dequoy eſt capable une Populace émuë & en fureur, qui au milieu de ſes Concitoyens écraſez par tes Bombes, où ſe trouvent des Peres, des Freres, & des Enfans, ſe voit enlever ſes Eſclaves, le plus beau de ſes

Biens; à qui, pour comble de malheur, on refuse en échange la liberté de ses Compatriotes, qu'elle avoit esperée. Quelques motifs que puisse avoir eu cette violence, je viens te prier de détourner pour jamais tes yeux sacrez de dessus une Action que tous les Gens de bien parmy nous ont déteſtée, & principalement les Puissances, à qui il ne seroit pas raisonnable de l'imputer.

Nous espérons, ô grand Empereur, aussi puissant que Gemschid, aussi riche que Caroun, aussi magnifique que Salomon, & aussi genéreux qu'Akemtay,

cette grace de tes bontez.

Et meſme dans la haute opinion que nous avons de ta generoſité incomparable, nous n'avons garde de douter que tu ne rendes libres tous ceux de nos Freres qui ſe trouveront arreſtez dans tes fers, comme nous remettons en pleine liberté tous ceux de tes Sujets qui ſont entre nos mains, & meſme tous ceux qui ont eſté honorez de l'ombre de ton Nom, afin que la joye de cette heureuſe Paix ſoit égale & univerſelle.

Et en cela, que demandons-nous, ſinon d'ouvrir un plus grand nombre de bouches à ta

loüange ; & que dans le temps que les tiens rendus à leur Patrie te beniront prosternez à tes pieds, les nostres se répandent dans les vastes Païs de l'Afrique, aillent y publier ta magnificence, & semer dans les cœurs de leurs Enfans une profonde vénération pour tes vertus incomparables ?

Ce sera là le fondement d'une eternelle Paix, que nous conserverons de nostre part par une observation exacte & religieuse de toutes les conditions sur lesquelles elle a esté établie, ne doutant point que par l'obeïssance parfaite que tu te fais rendre, tes

Sujets ne prennent le meſme ſoin de la conſerver.

Veüille le Createur tout-puiſſant & miſéricordieux, y donner la benédiction, & maintenir une union perpétuelle entre le Tres-Haut, Tres-Excellent, Tres-Puiſſant, Tres-Magnanime, & Tres-Invincible Empereur des François, & les illuſtres & magnifiques Pacha, Dey, Divan, & victorieuſes Milices de la République des Algériens.

Par ſon tres-humble Serviteur, ſouhaitant la proſpérité de Sa Majeſté, Hagdi Jafer Aga, Ambaſſadeur d'Alger.

Il préſenta enſuite au Roy ſa Lettre de Créance, qui eſtoit dans un Sac de Brocard d'or. Sa Majeſté répondit, *Qu'Elle aprouvoit le Traité conclu avec le Chevalier de Tourville; qu'Elle eſpéroit que les Algériens feroient de leur coſté tout ce qui ſeroit neceſſaire pour entretenir la Paix, & qu'Elle ordonneroit à ſes Sujets de ne les plus inquiéter.*

Comme on croyoit l'Audience finie, on fut ſurpris d'entendre l'Ambaſſadeur, qui au lieu de ſe retirer, reprit la parole, & dit au Roy,

Qu'il prenoit la liberté de luy témoigner la joye qu'il ressentoit de la grande Conqueste qu'il venoit de faire par la prise de Luxembourg, qui estoit une Ville redoutable dans l'Allemagne, & connuë de toute l'Europe; qu'il souhaitoit que son Sabre fust toûjours victorieux, & qu'il vinst à bout de tous ses Ennemis.

Ce Compliment inprom-ptu fut fort applaudy, & l'on trouva qu'il estoit fait à propos. L'Ambassadeur traversa en suite tout le reste de l'Apartement, par lequel il n'a-

voit point encore passé. La foule y estoit si grande, qu'il ne put y remarquer qu'un nombre infiny de monde. Il descendit par le grand Escalier, dont la beauté le surprit si fort, qu'il ne put s'empescher d'en témoigner de l'étonnement. Mr le Brun s'y rencontra par hazard. On dit à l'Ambassadeur, en le luy montrant, que c'estoit luy qui avoit fait cet Escalier. Il répondit, *Qu'il n'avoit pas besoin de voir sa Personne pour l'admirer, & qu'il luy suffisoit de voir son Ouvrage.* Il fut ma-

gnifiquement traité à dîner par les Officiers de Sa Majesté, & remené à Paris avec les mesmes cerémonies. Il dit à son retour, *Que la majesté du Roy l'avoit tellement frapé, & intimidé, qu'il auroit eu peine à se rassurer, si au travers de tant de grandeur & de tãt d'éclat, ce Prince ne luy avoit paru tout aimable.* On le félicita sur la beauté de sa Harangue, & il répondit, *Qu'il en auroit fait une plus longue, s'il n'avoit point apprehendé d'ennuyer un si grand Empereur.*

Les noms de Gemſchid, de Caroun, & d'Akemtay, qui ſont employez dans cette Harangue, vous auront paru barbares. J'ay fait des recherches ſur ces noms, & voicy ce que l'on m'en a appris.

Gemſchid eſt chez les Mahométans le quatriéme Roy de Perſe apres Ciouma-rats. Ils reconnoiſſent de luy l'Invention des Arts les plus neceſſaires à la vie humaine, & diſent qu'il ſortoit des rayons de ſon viſage, & que c'eſt de là qu'eſt venu ſon nom, *Scheid* en Perſan, ſigni-

fiant *le Soleil.* Il paſſe pour un Homme tres-prudent, qui a fait ceindre les Villes de Murailles, & donné ſes ſoins à faire exercer l'Agriculture. La Medecine commença à eſtre connuë ſous ſon regne. Il voulut qu'on luy rendiſt le culte dû à la Divinité, & envoya ſa Statuë dans les Provinces de ſa domination, afin qu'on l'y adoraſt.

Caroun, Oncle de Moïſe, eſt apparemment le Coré, dont la Géneſe fait mention. Il eut de grands Biens. Les Mahométans tiennent qu'il

les amaſſa par la Chymie.

Akemtay, ou Catemtay, eſt le nom d'un grand Seigneur fort brave, & d'un eſprit ſi galant, qu'on cite encore de ſes Vers. Sa libéralité a donné lieu à une façon de parler proverbiale, & dont les Autheurs Arabes ſe ſervent ſouvent, en diſant, *auſſi libéral que Catemtay*, pour dire *tres-libéral*. Le Roy de Perſe luy envoya un jour un Ambaſſadeur pour luy demander un Cheval de ſon Haras qu'on luy avoit fort vanté. Akemtay qui eſtoit

à la Campagne, ayant ſçeu l'arrivée de cet Envoyé, ſans ſçavoir le ſujet de ſon voyage, & ſes Gens luy ayant dit qu'il n'y avoit pas dequoy régaler ce nouvel Hoſte, il commanda auſſitoſt qu'on tuaſt ce beau Cheval, & qu'on l'apreſtaſt en diférentes manieres. Apres le Repas, l'Envoyé fit ſa demande de la part du Roy ſon Maiſtre. Akemtay luy dit que c'eſtoit cet Animal qu'il luy avoit fait ſervir, croyant le mieux régaler. L'Ambaſſadeur en fut fort ſurpris, & retour-

nant vers le Roy de Perſe, il luy rendit compte de la generosité de ce Seigneur, qui avoit déja fait grand bruit dans tout l'Orient.

Pour Salomon, dont tout le monde connoiſt la grandeur auſſi-bien que la ſageſſe, je n'ay rien à vous en dire, ſinon qu'il eſt dans la meſme eſtime chez les Mahométans, que chez les Chrêtiens.

Quelques jours apres celuy de l'Aud. de l'Ambaſſr, on le mena à Verſailles avec toute ſa Suite, pour voir les beautez

de ce ſuperbe & délicieux Palais. On le conduiſit d'abord à la Grande & Petite Ecurie du Roy, qui ſont, comme chacun ſçait, deux Chefd'œuvres ſurprenans. Il y a peu de Palais au Monde qui ſoient auſſi beaux que ces deux Ecuries. Elles ſont grandes & ſpatieuſes tant dehors que dedans, agreables à la veuë, & d'une Architecture nouvelle. La Menuiſerie du dedans en eſt fort bien travaillée. Ces Ecuries ſont à doubles rangs. Il y a des Galeries d'où l'on

voir faire le Manége aux Chevaux, & une maniere de Sallon au milieu, d'où l'on voit auſſi de tous coſtez. L'Ambaſſadeur tout étonné de ce qu'il voyoit, dit, *Qu'il eſtoit difficile de trouver des paroles pour bien loüer ce qui cauſoit la plus grande admiration.* Ce qu'il y a de ſurprenant, & qui neantmoins ne l'eſt pas pour ceux qui ſçavent que les Algériens ont de tres-beaux Chevaux en leur Païs, c'eſt que l'Ambaſſadeur remarqua tous les plus beaux, & qu'il ne ſe méprit à aucun

de ceux qu'il mit de ce nombre. Il vit la Galerie, & les grands Apartemens du Château; & comme il s'arrestoit à regarder la cizelure des Serrures des Portes & des Feneſtres, quelqu'un luy voulut faire remarquer la grandeur, la beauté, & le nombre des Ouvrages d'argenterie qui ſont dans cette longue enfilade de Pieces, toutes également remplies. Il dit, *Qu'il n'eſtoit point étonné du ſurprenant amas de tant de Richeſſes, puis que le plus grand Roy de la Terre les pouvoit avoir;*

mais qu'en regardant ces Serru-
res, il remarquoit qu'il y avoit
de la délicateſſe & de l'eſprit
dans tout ce qui ſe faiſoit en
France. On luy montra le
Trône où eſtoit Sa Majeſté
le jour qu'il eut Audience.
Il dit, *Qu'il ne ſe ſouvenoit*
point d'avoir veu ce Trône, &
qu'il n'avoit remarqué que le Roy
ce jour-là. L'Ambaſſadeur, &
ceux de ſa Suite, virent dîner
Sa Majeſté; & par occaſion
le Lieutenant du Bacha d'Al-
ger, qui eſt la ſeconde Per-
ſonne de l'Ambaſſade, & qui
eſtoit envoyé par ce Bacha,

fit préſent de pluſieurs Mou-
choirs de ſon Païs, à tous
ceux qui eſtoient à table
avec le Roy. Le meſme jour
eſtant montez en Chaloupe
ſur le Canal pour aller à Tria-
non, ils rencontrerent Ma-
dame la Princeſſe de Conty.
On leur demanda, s'ils ſe-
roient bien-aiſes de faire une
ſi belle Priſe. L'Ambaſſadeur
répondit, *Que non, parce qu'elle cauſeroit la deſtruction entiere de leur Patrie.* Un de ſa Suite ajoûta, *Que la Mer de Ver-ſailles eſtoit la Mer de l'Em-pereur du Monde, que l'on y portoit*

portoit respect, & qu'on n'y faisoit point de Prise. Le meſme jour, comme il achevoit de voir le nombre preſque infiny de diférens Jets d'eau qui ſont à Verſailles, quelqu'un luy dit, *Qu'il n'avoit pas veu une ſeule goute d'eau que l'artifice & l'induſtrie n'euſſent fait venir en ce Lieu-là, pour plaiſir de Sa Majeſté.* A quoy il répondit, *Qu'il ne s'étonnoit pas que le Maiſtre des Mers en euſt fait venir une pour ſon divertiſſement.* Il dit enfin, apres avoir admiré Verſailles, *Qu'il eſtoit juſte que le plus beau Pa-*

lais du Monde appartinſt au plus riche & au plus noble Empereur qui fuſt ſur la Terre. Quelques jours apres, on le mena au Chaſteau de Marly. Il fut ſurpris de le voir peint en dehors comme en dedans, & dit, *Que les François qui alloient voyager, méritoient une punition rigoureuſe, parce que tout n'eſtoit que gueuſerie aux autres Païs, en comparaiſon de ce qu'ils voyoient en France.* Il dit de la Machine de Mr de Ville, qui éleve des eaux pour Verſailles, & qui eſt un peu en deça de Marly, *Que*

jusqu'à présent les François avoient esté amoureux de leur Empereur; mais qu'apres des grandeurs & des dépenses comme celles qu'il voyoit, tout l'Univers devoit aussi l'estre. Il a pris beaucoup de plaisir à voir toutes les Machines qui font monter les Eaux, comme il avoit fait auparavant à voir la Pompe du Pont Nostre-Dame.

Dés le mesme jour qu'il alla à l'Audience du Roy à Versailles, cóme il se trouva remply d'admiration pour la magnificence des Meubles dont

ce Château eſt orné, il luy prit envie de voir le Lieu où S.M. les fait faire. Il choiſit le 7. de Juillet pour ſatisfaire ſa curioſité, & fit avertir Mr le Brun, qui eſt Directeur de l'Hoſtel Royal des Gobelins, qu'il s'y rendroit ce jour-là avec tous ceux de ſa Suite. Mr le Brun les reçeut à l'entrée des Salles de Peinture, où ils deſcendirent de Carroſſe. Ils y allérent d'abord, & s'arreſtérent longtemps ſur les diférens Ouvrages que l'on y fait pour le Roy. Ils témoignerent beaucoup

de satisfaction de tout ce qu'ils virent ; & la joye qu'ils paroissoient en ressentir, fit qu'ils ne refusérent pas de prendre avec les Dames qui se rencontrerent là, un Régale de Caffé & de Biere des Gobelins qu'on leur présenta. Cela les fit entrer en conversation avec elles, & ils leur dirent des choses qui marquoient beaucoup d'esprit. Mr le Brun les fit passer en suite dans tous les Atteliers, où il leur fit voir les Ouvrages d'Orfévrie qui s'y font, & entr'autres des Guéridons

d'argent de six pieds de haut, & les Ouvrages de diverses Pierres prétieuses de rapport, dont l'on se sert à orner des Cabinets, & à faire des Tables. Ils en virent une en compartimens, qui a cinq pieds de long sur quatre de large. C'est la plus belle qui ait esté faite. On leur déploya dans la Court la Tenture de Tapisserie de l'Histoire d'Aléxandre, d'apres les Tableaux que Mr le Brun a faits sur ce sujet, & qui sont dans le Cabinet du Roy. Ils virent encore plus

de cinquante autre Pieces qui estoient sur les Métiers, & qui furent déroulées ; deux Cabinets, d'une grandeur au dessus de tous ceux qui ont esté faits jusqu'à présent, d'une tres-belle architecture, & qui doivent estre enrichis dePierres de raport, comme la Table dont je viens de vous parler ; & tous les autres Ouvrages qui se font en cet Hôtel, où ils s'arrestérent si longtemps, qu'ils n'eurent pas le loisir d'entrer dans les Atteliers de Sculpture. Ils parurent extrémement con-

tens de tout ce qu'on leur montra, & il n'eſt pas difficile de ſe l'imaginer, n'y ayant aucun Lieu dans toute l'Europe où il ſe rencontre tant de diférens & de ſi grands Ouvrages. Auſſi cet Hôtel eſt digne de la magnificence du Roy, laquelle y paroiſt toûjours également dans la Paix & dans la Guerre. Ils donnérent bien des loüanges & des marques de leur eſtime à tous les Ouvriers, & firent dire à Mr le Brun par Mr de la Croix, *Qu'ils le remercioient de toutes les peines*

qu'il avoit prises; qu'ils n'avoient jamais rien veu de si beau que ce qu'on venoit de leur montrer, & qu'ils luy souhaitoient une tres-longue vie, pour pouvoir continuer ses services à un si grand & si magnifique Empereur.

Ils ont esté aussi à l'Hôtel des Invalides; & l'Ambassadeur dit apres avoir tout examiné, *Qu'il estoit glorieux, & avantageux tout-ensemble, de servir le Roy, puis que si l'on est blessé à son service, on est seûr du repos de sa vie & de sa subsistance; & que si l'on est tué, on n'a plus besoin de rien.* Estant

un jour au Cours, & le voyant presque remply de Carrosses fort propres, il dit, *Que c'étoit par là qu'il connoissoit que Paris estoit la plus grãde & la plus magnifique Ville du Monde.* Il fut surpris, en voyant Vincennes, du grand nóbre de Palais que le Roy a de tous costez. Son étonnement redoubla, lors qu'on luy fit voir le nombre d'Armes prodigieux, & toutes bien entretenuës, dont Mr Titon a soin. Il admira la Bibliotéque du Roy; mais lors qu'il vit les Alcorans que l'on y conserve, il ne put

s'empeſcher de dire; *Oh, pauvres Eſclaves, ſi je pouvois vous délivrer d'icy, je le ferois de bon cœur.* Cet Ambaſſadeur dit, en apprenant l'Affaire de Génes, *Qu'il n'admiroit pas tant l'Action de la deſcente, quoy que tres-vigoureuſe & tres-hardie, que la retraite apres l'Action; & que quoy qu'il euſt veu à Toulon, ce qu'il voyoit en France luy faiſoit regarder l'Armée Navale comme l'ombre de la puiſſance du Roy.* Il a dit de l'Opéra, *Qu'il n'y avoit rien de ſemblable au Monde, & que l'Empereur de France ſurpaſſoit*

tous les autres Souverains jusque dans les Jeux. La Comédie Françoiſe luy a paru trop ſpirituelle & trop ſérieuſe, pour eſtre un Jeu; & il a dit de l'Italienne, *Que quoy que ce ne fuſt que la Petite-Fille de l'Opéra, elle charmoit d'une maniere toute différente, & qu'Arlequin eſtoit tout eſprit.* Cet Acteur, inimitable en ſon genre, l'ayant eſté voir, il luy dit, apres luy avoir fait beaucoup d'honneſtetez, ainſi qu'à ſa Femme & à ſes Filles, *Que ſuivant ce qu'il avoit veu, & qu'on luy avoit expliqué, il avoit connu qu'il*

joüoit beaucoup de Gens, & que comme il croyoit avoir en luy plus d'endroits qu'un autre pour estre joüé, il le prioit de l'épargner apres son depart. Comme on l'interrogeoit sur le nombre des Femmes qu'il leur est permis d'avoir, il répondit, *Qu'encore que ce ne fust pas trop pour leur Païs, si leurs Femmes estoient faites comme les Françoises, ils se contenteroient d'en avoir une.* Une Dame luy ayant dit agréablement, *Que l'Ambassadeur de Maroc l'avoit voulu emmener avec luy pour y estre Reyne,* il luy

repartit, *Qu'elle estoit trop bien faite, & trop belle, pour un cœur aussi partagé qu'estoit celuy du Roy de Maroc; qu'il avoit esté Ambassadeur aupres de luy, & qu'il avoit alors deux cens soixante Femmes, dont soixante devoient accoucher le mesme mois.* Jamais on n'a fait voir une exactitude pareille à celle qu'ils ont euë, en faisant tous les jours leurs prieres aux heures accoûtumées. Rien n'égaloit leur ferveur, ny n'étoit capable de les distraire. Le Convoy de Madame la Princesse Palatine étant passé

un ſoir pendant le temps qu'-
ils prioient, tout l'éclat de
cette Pompe funebre n'eut
rien d'aſſez fort pour les en-
gager à ſe lever, & à ſe mettre
aux Feneſtres; ce que beau-
coup de Gens remarquerent.
Pluſieurs de ceux qui ont ac-
compagné cet Ambaſſadeur,
ont dit touchant ce qu'ils ont
veu icy de ſurprenant, *Qu'on*
les auroit preſchez cinquante ans
pour leur perſuader qu'ils ver-
roient en France *tant de mer-*
veilles, qu'ils n'en auroient rien
crû; & l'Ambaſſadeur a dit,
Qu'il ne feroit confidence de tout

ce qu'il a veu, qu'à ſes Amis de confiance, parce que s'il diſoit tout, on croiroit qu'il y auroit de l'exagération dans ce qu'il diroit, & qu'on le ſoupçonneroit d'avoir changé de Religion. Il eſt party ſi charmé de la perſonne du Roy, qu'il a dit en s'en allant, *Qu'il en repréſenteroit ſans ceſſe les traits à ſon imagination, afin que ſon idée en fuſt toûjours remplie.* Je ne vous dis rien de leur retour. On a marqué ſur leur route le meſme empreſſement qu'on avoit eu à les voir lors qu'ils arrivérent. Voicy la Liſte des Préſens qui

sont partis de Paris, & qui doivent leur estre donnez de la part du Roy avant leur embarquement.

POUR L'AMBASSADEUR.

Une Tenture de Tapisserie de Verdure, dessein de Fouquiere, en six Piéces.

Une Boëte à Portrait, enrichie de Diamans.

Un tres-beau Fusil enrichy de Figures & d'Ornemens d'or de raport.

Une Paire de Pistolets de mesme.

Un Chandelier de Criſtal à huit branches.

Une Pendule de Thuret, tres-belle, enrichie de ſix Colonnes, & de pluſieurs Ornemens de Cuivre, vermeil doré.

Quatre Montres de diférentes façons.

Cinq aunes de Brocart fonds d'argent à compartimens d'or & fleurs de ſoye, pour faire une Veſte.

Cinq aunes de Brocart d'or & d'argent, fonds vert.

Cinq aunes de Brocart d'or & d'argent, fonds violet.

Deux aunes & demie d'Escarlate, pour une Veſte.

Deux aunes & demie de Drap bleu, pour une autre Veſte.

Deux aunes & demie de Drap vert, auſſy pour une Veſte.

Pour le meſme Ambaſſadeur, de la part de Monſieur le Comte de Toulouſe.

Un Fuſil double, enrichy de pluſieurs ornemens.

Une Paire de Piſtolets double.

Un autre Fusil aussy enrichy de plusieurs Ornemens.

Une Paire de Pistolets de mesme.

Un Sabre enrichy de Pierreries.

Pour chacun des autres Particuliers.

Une Médaille d'or.

Un Fusil.

Cinq aunes d'Ecarlate pour deux Vestes.

Deux aunes & demie de Drap bleu pour une Veste.

Deux aunes & demie de

Drap vert pour une autre Veſte.

A chacun des deux Valets.

Une Médaille d'or plus petite que les autres.

Une Veſte.

Pour l'Envoyé du Bacha, en conſidération des Préſens qu'il a faits.

Une Pendule, enrichie de pluſieurs Ornemens de Cuivre doré.

Quatre Montres de diférentes façons.

Cinq aunes de Brocart d'or

à ramages, de plusieurs couleurs, fonds de Satin blanc.

Cinq aunes d'autre Brocart d'or & d'argent, fonds bleu.

Ils ont toûjours esté accompagnez de Mr de la Croix, Fils de Mr de la Croix Secretaire-Interprete du Roy en Langue Turque, Homme illustre par sa capacité, & qui sert Sa Majesté depuis quarante ans. Le Pere estant connu depuis tant d'années, il est juste de vous dire icy

quelque chose du Fils. C'est moins pour vous parler de luy, quelque mérite qu'il ait dans son Employ, que pour vous faire voir les soins que l'on prend en France d'avoir d'habiles Gens dans toutes sortes de fonctions, & mesme de quelle importance cela est en beaucoup d'occasions. Mr de la Croix a esté par ordre, & avec pension du Roy, à Alep, & autres Villes d'Asie & de Chaldée, pour apprendre l'Arabe & le Syriaque. Il y a demeuré quatre ans, trois ans à Is-

pahan, Capitale de Perſe, &
quatre à Conſtantinople. Il
a appris toutes ces Langues
à fonds ; & apres avoir eſté
examiné à ſon retour, on luy
donna la Charge de Secre-
taire-Interprete du Roy *des*
Langues Arabeſques, Turqueſ-
ques, & Perſiennes. Peu de
temps apres, il fut envoyé à
Maroc pour acheter des Ma-
nuſcrits Afriquains pour la
Bibliotéque du Roy, & rap-
porta les plus belles Hiſtoires
de Fez & de Maroc, leurs
Géographies & Hiſtoires na-
turelles. Il ſervit d'Interprete

à Mr de S. Amant, Ambaſſa-
deur à Maroc, & en a mis
le Traité en Arabe. Il a ha-
rangué le Roy de Maroc, &
ſervy à toutes les Affaires qui
ont eſté négotiées aupres de
ce Prince. Il a toûjours eſté
avec M le Marquis du Queſne
devant Alger, où il interpréta
toutes les Lettres & Ecritures
de part & d'autre, quand on
renvoya les 550 Eſclaves. Il
a eſté à Tunis, où il a parlé
au Bay, & au Dey, pour les
Affaires de Sa Majeſté, &
vous venez de lire tout ce
qu'il a fait dans la Négotia-

tion d'Alger. Un Interprete intelligent, & qui ſçait à fonds les Langues, eſt d'autant plus néceſſaire, que les Interpretes des Puiſſances de Barbarie tournent tout à l'avantage de leur Nation. D'ailleurs ne ſçachant ny lire ny écrire en Langue Turqueſque & Arabe, ils font pluſieurs fautes contre les Titres de Sa Majeſté, & meſme contre la bonne-foy des Traitez.

Mr de Pommereu, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Prevoſt des Marchands de

cette Ville, voulant, avant que de ſortir de Charge, donner une marque toute ſinguliere du zele qu'il a toûjours eu pour la gloire de Sa Majeſté, propoſa le 20. Juin dernier dans une Aſſemblée de Meſſ. les Echevins & Conſeillers de Ville, de fonder un Panégyrique perpétuel, qui marquaſt à la Poſterité par un Monument public, l'affection ſincere & veritable que le Peuple de Paris a pour cét auguſte & incomparable Monarque; & comme une Action de cette

nature regardoit particulie-
rement les Perſonnes qui
font profeſſion d'éloquence,
il dit qu'il avoit jetté les yeux
ſur l'Univerſité, qui eſtant
remplie de Gens éminens en
doctrine, pouvoit avec plus
d'éclat faire valoir un deſ-
ſein ſi important, & porter
juſqu'aux Siecles les plus
éloignez, le ſouvenir des
glorieuſes merveilles de la
Vie du Roy. Ce Diſcours fut
écouté avec toute la joye
imaginable, & ce deſſein ap-
prouvé tout d'une voix par
la Compagnie. On jugea que

le jour de l'Avenement de ce Prince à la Couronne, & qui avoit commencé le bonheur de ses Sujets, seroit tres-propre à en renouveler tous les ans la mémoire par la pronunciation de son Panégyrique. Mr de Pommereu ayant ensuite communiqué à Mr Tavernier, Professeur du Roy en Langue Gréque, la disposition où la Ville estoit, & le pouvoir qu'il en avoit de transiger avec l'Université, Mr Tavernier, qui en est Recteur, assébla les Doyens des Facultez de Theologie,

des Droits, de Medecine, & les quatre Procureurs des Nations de France, Picardie, Normandie, & d'Allemagne, qui compoſent la Faculté des Arts, afin d'avoir leur conſentement ſur cette Affaire. Ils conſultérent leurs Compagnies preſque en meſme jour. Elles ſe trouverent toutes du meſme avis, & répondirent par la bouche de leurs Doyens & Procureurs, que les Rois Tres-Chrétiens, & ſur tout Loüis le Grand, ont toûjours honoré l'Univerſité d'une bienveillance,

& d'une protection particuliere ; que de son côté l'Université leur en a fait paroistre beaucoup de reconnoissance en toutes rencontres, soit par les Eloges qu'elle donne cõtinuellement aux Actions heroïques de Sa Majesté, soit par toutes autres marques qui peuvent luy faire connoistre sa fidelité, & son attachement inviolable ; qu'ainsi Mess. les Prevost des Marchands & Echevins ne leur pouvoient faire une proposition plus agreable que celle qu'ils leur faisoient, de

fonder à perpétuité en l'Univerſité un Eloge de ce grand Prince ; qu'ils en acceptoient la Fondation avec une extréme joye, & tenoient à grand honneur que Meſſ. de Ville ſe fuſſent adreſſez à eux, pour l'exécution d'un deſſein ſi glorieux aux deux Compagnies.

Le 22. du dernier mois on fit un Contract entre-elles. Ce Contract porte que l'Univerſité s'oblige pour toûjours de faire une Feſte à l'honneur de Sa Majeſté, & que le 15. de May de chaque

année à commencer par la prochaine 1685. il sera prononcé par le Recteur un Panégyrique à la gloire de ce triomphant Monarque, en tel lieu public que l'Université trouvera commode; & que pour rendre cette Action plus celebre & entiérement conforme à l'intention de Mess. les Prevost des Marchands & Echevins, Mess. de l'Université les en feront avertir trois jours auparavant en leur Bureau à l'Hostel de Ville, & y conviendront les Magistrats des

Compagnies de Paris. De leur part Meſſ. les Prevoſt des Marchands & Echevins s'obligent d'aſſiſter à cette Action, & de faire payer tous les ans à Meſſ. de l'Univerſité une ſomme dont les uns & les autres ſont convenus. Aprés le Contract ſigné, Mr Tavernier fit à Mr de Pommereu le Remerciement qui ſuit.

MONSIEUR,

L'Univerſité de Paris eſt ſi penetrée de l'honneur que vous

luy faites de jetter les yeux sur
elle pour l'exécution du grand
dessein que vous avez formé,
qu'elle ne peut diférer un mo-
ment à vous en témoigner sa
reconnoissance. Autant que ce
dessein est élevé, autant est ho-
norable à nostre Corps le juge-
ment avantageux que vous
avez fait de luy, en luy con-
fiant le soin d'en soûtenir l'éclat.
Qu'y a-t'il de plus magnifique
que les Actions toutes extraordi-
naires de LOÜIS LE GRAND;
mais en mesme temps qu'y a-t'il
de plus dificile que d'en concevoir
le prix, & d'en exprimer l'ex-

cellence ? Vous avez fait voir que la force de vostre Génie estoit capable de l'un & de l'autre, en consacrant à la gloire de Sa Majesté ces Eloges éternels dont vous estes l'Inventeur & desquels on peut dire ce mot d'un Poëte qui vivoit sous Auguste

——Nullis opus ante sacratum
Numinibus.

Rien n'estoit capable de répondre aux Actions surprenantes de nostre incomparable Monarque, qu'en donnant des loüanges sans fin à des vertus qui n'ont point de bornes. Tous les discours que

on pourroit prononcer en un
ur, en un mois, en un an,
roient toûjours fort défectueux,
rce qu'ils ne pourroient renfer-
er tout le brillant de ces quali-
z plus qu'héroïques, qui font
caractere du Roy, & qui le
stinguent de tous les autres
lonarques. Il n'y a qu'une
ernité de loüanges qui puisse
estre le digne prix, & la
ste récompense. C'est, Mon-
ur, le fruit de vos média-
ons, & l'effet de vostre zele.
'est à vous à faire agir dores-
vant le nostre de telle sorte que
us répondions à toutes vos es-

pérances ; que nous ſecondion. vos grands & juſtes deſſeins ; que nous ne deshonorions la no. bleſſe de noſtre auguſte Sujet ; ny par la baſſeſſe de nos con. ceptions, ny par la foibleſſe d. nos expreſſions ; & qu'enfin nou. rempliſſions les eſprits des Sujet. de Sa Majeſté, de toute l'admi. ration, du reſpect, & de la ve. nération qu'ils doivent avoir pour Elle. Si nous chancelon. quelquefois ſous le poids d'un entrepriſe ſi dificile, vous aure. la bonté de nous ſoûtenir. Il e. impoſſible que nous y ſuccon. bions, tant que vous voudre.

bien nous aider de vos conſeils, & de vos lumieres.

Peu de jours aprés, Mr le Recteur, tout remply de joye d'un Traité ſi glorieux, crut que pour en faire part à la Jeuneſſe qui eſt ſous la conduite de l'Univerſité, il faloit faire ceſſer les Leçons par tous les Colleges ; ce qu'il fit le Mardy premier jour d'Aouſt par un Mandement Latin qui fut affiché par tout, & qui contenoit les cauſes de cette réjoüiſſance extraordinaire. Depuis, il en a fait une Inſcription, accõpagnée

de pluſieurs Deviſes, qui feront connoiſtre à toute la Poſterité, le zele que la Ville de Paris, & ſon Univerſité, ont de rendre les Actions du Roy immortelles, & combien un deſſein ſi grand eſt glorieux à l'une & à l'autre de ces Compagnies. De ces Deviſes, il y en a qui regardent Sa Majeſté, d'autres la Ville, quelques-unes l'Univerſité, & d'autres toutes les deux enſemble; mais il n'y en a aucune qui n'ait raport au Contract dont je viens de vous parler.

POUR LE ROY.

Un Soleil qui commence à paroiſtre ſur l'Horiſon, & qui eſt toûjours à ſon Levant, avec ces mots, *Semper erit novus.*

L'Etoile Polaire qui ne ſe couche jamais. *Non ullos obitus habet.* Ces deux Deviſes font voir que par l'exécution du Traité, les Sujets du Roy le verront renaiſtre tous les ans ſans que jamais ils puiſſent le perdre de vûë.

Une Fontaine d'où il coule ſans ceſſe de l'eau ſans qu'elle

tariſſe. *In omne volabilis ævum.*

Aprés que l'on aura fait l'Eloge du Roy pendant pluſieurs Siécles, ce Monarque fournira encore de matiere pour ceux qui ſuivront.

Deux Roüets de Tireurs d'or qui allongent un fil de Vermeil doré, de ſorte que l'or, quoy que d'un volume plus petit, égale pourtant toute l'étenduë de l'argent. *Ducetis, & uſque ſufficiet.* La Ville & l'Univerſité tireront du Roy toute la matiere de leurs Eloges. Il fournira à tout, & égalera la durée de tous les Siécles.

POUR LA VILLE.

Des Fleurs de Lys ſans nombre qu'elle porte en chef, on en a choiſy quatre qui ſervent de Pôle au Vaiſſeau qui fait le corps de ſes Armes, autour deſquelles on lit, *Æternum iſta regent*, pour faire voir que la Ville n'aura point d'autres regles de ſes mouvemens que la volonté du Roy, & des Princes qui porteront ſon Sceptre dans la ſuite de tous les temps. Sur la Poupe de ce Vaiſſeau eſt aſſiſe une Nymphe, que les Armes qu'elle porte, & les

paroles écrites sur son Livre, font connoistre pour l'Universitè, laquelle estant soûtenuë par la Ville, fera résonner en tous lieux & en tous temps, les qualitez merveilleuses de nostre Monarque. *Canet hæc, feret ista canentem.*

POUR L'UNIVERSITE'.

Un Essain d'Abeilles travaillant avec toute l'aplication possible à faire son miel, qui est le symbole de l'Eloquence, *Nectareum parant tributum.*

Un Musle de Lion vo-

missant des Âmes, qui est le Hyérogliphique de cette Eloquence mâle & vigoureuse, qui tonne & qui foudroye, telle qu'estoit celle de Pericles, de Demostene, & de Ciceron, dont un Poëte a dit, *Et toto Cicerone tonat.* Au dessus paroist un Eclair qui fend une nuée, avec ce mot, *Fulminatori*, & au dessous de tout, *Sunt & sua fulmina Linguæ*, pour faire entendre que cette Eloquence vive & animée, est l'Art unique qui puisse bien égaler les Entreprises foudroyantes de Sa Majesté.

Pour la Ville, & l'Université ensemble.

Un Essain d'Abeilles qui ne s'écartent jamais de leur Roy, paroist à leur teste. *Non sic Parthi, non Medus Hidaspes observant.* On se sert de ce demy-Vers de Virgile pour exprimer l'attachement inviolable de la Ville, & de l'Université, au plus grand Roy de la Terre, comme les Perses & les Indiens étoient autrefois si attachez à leurs Souverains, qu'on les appelloit par excellence, Amateurs de leurs Roys.

La Conſtellation nommée le Navire d'Argo, qui marque la Ville à cauſe du Vaiſſeau qu'elle porte dans ſes Armes; & la Conſtellation de la Lyre celeſte, qui repréſente l'Univerſité à cauſe de ſes fonctions, de chanter les loüanges des grands Hommes, & le Soleil au deſſus des deux, *Cum Sole pe-rennant*; ce qui enſeigne que le meilleur moyen d'immortaliſer ſon nom, c'eſt de travailler pour la gloire d'un Prince, qui eſt marqué par le Soleil, & dont la gloire

n'aura pas moins de durée
que le Monde.

La Seine, au milieu de la
quelle une Image du Soleil l
enfermée dans un Criſtal,
telle qu'on la portoit devant
les Rois de Perſe, eſt élevée
ſur une Pique, & deux petits
Foyers d'argent, l'un ſur un
de ſes bords, & l'autre ſur
l'autre, d'où s'éleve la fumée
des parfums que l'on y brûle,
Ripâ æternos adolebit honores
utraque, ce qui s'entend de
la Ville & de l'Univerſité,
qui rendront chacune de ſon
côté des honneurs éternels
au Roy.

Un

Un Chesne, & un Lierre qui s'attache à toutes ses branches. *Tali virescent fœdere pulchrius.* La Ville & l'Université s'acquiérent une réputation toute nouvelle par l'heureuse intelligence qui les fait agir de concert pour la gloire de Sa Majesté.

POUR Mr DE POMMEREU.

Un Fil qu'une Main arrondit & allonge autour d'un Fuseau. *Æterno aurea stamina fuso.* Le Fil marque la vie que les Parques filent, selon les Poëtes. La Main qui

étend ce Fil doit s'expliquer de Mr de Pommereu, qui a trouvé le moyen de porter la gloire du Roy juſqu'à la fin des Siécles.

Vous ſçavez, Madame, que l'on s'eſt trouvé ſi ſatiſfait de la conduite de ce Magiſtrat, qu'il a eſté continué Prevoſt des Marchands juſqu'à trois fois. Pendant ſa Prevôté, il a pris le ſoin de l'embelliſſement & de l'agrandiſſement de la Ville, en faiſant élargir pluſieurs de ſes principales Ruës, & entre-autres la Ruë neuve Saint

Mederic, celles des Arcis au bout du Pont Nostre-Dame, Aubry-Boucher, des Noyers, Haute-feüille, Tiquetonne, du Renard, aux Ours, Bons-Enfans, de la Perle, de Joüy, sans compter les petites Ruës qui aboutissent dans ces grandes. Le Rampart a esté continué depuis la Porte Saint Loüis, jusqu'à celle de S. Denys, & l'on y a planté des rangées d'Arbres. La face & les Pavillons de l'Hostel de Ville ont esté reblanchis, & l'on a mis diverses dorures à l'Horloge, & à la Porte de

ce meſme Hoſtel, avec cette Inſcription en Lettres d'or ſur du Marbre noir, *Sub Ludovico Magno felicitas Urbis.* Le dedans de la Court a eſté embelly d'Inſcriptions Françoiſes, auſſi en Marbre noir, & en Lettres d'or, ſur les Actions & Conqueſtes du Roy en chaque année de ſon Regne. On a abatu diverſes Portes de la Ville, entre-autres celles de S. Michel, S. Jacques, du Temple, & S. Victor, pour y faire des Places, & des Avenuës plus grandes qu'elles n'étoient.

Les Titres, Chartres, Regi-
ſtres, Liaſſes d'Acquits,
Cahiers, & anciens Papiers
de l'Hoſtel de Ville, con-
cernant les Biens, Patrimoi-
nes, Seigneuries, Octrois,
Rentes, & autres Affaires
publiques, qui étoient en
confuſion en la Chambre du
Tréſor, & autres lieux de
cét Hoſtel, ont eſté mis en
ordre par Mr Chaſſebras du
Breau, que Mr de Pomme-
reu avoit choiſy pour cela,
comme en eſtant tres-capa-
ble, non ſeulement à cauſe
de ſon intelligence, mais en-

core parce qu'il eſt fort laborieux, & qu'il donne tous ſes ſoins, & une entiere application aux choſes qu'il entreprend. Il a examiné ce prodigieux nombre de Papiers, & les a mis tous ſeparément par natures d'Affaires conformément aux Regnes de nos Roys. On les a placez dans de grandes Armoires & Tabletes que l'on a fait faire en la Chambre du Tréſor des Titres de l'Hoſtel de Ville, avec des Galeries pour le meſme ſujet. L'on a dreſſé des Inven-

taires tres-exacts de tout.

Le 16. de ce mois, Mr de Fourcy, ancien Préſident à la Troiſiéme des Enqueſtes, fut élû Prevoſt des Marchands en la place de Mr de Pommereu. Il eſt Gendre de Mr de Boucherat, & a exercé cette Charge de Préſident avec la derniere intégrité, & une approbation generale. La Famille des de Fourcy a donné des Perſonnes conſidérables, & d'un grand mérite, dans la Robe. Il y en a eu deux Préſidens de la Chambre des Comptes.

de Paris, l'un desquels fut le premier pourvû & reçeu en la Charge de Sur-Intendant des Bâtimens du Roy.

Le mesme jour on élût pour Echevins Mess. Rousseau, Quartenier de la Ville, & Chupin Notaire, en la place de Mess. le Brun & Gamarre. Le lendemain ils allerent à Versailles, où ils prêterent serment entre les mains de Sa Majesté. Mr le Président Brissonnet, Premier Scrutateur, porta la parole. Voicy a peu prés le sujet de son Discours. Il plût

tellement, que l'on en a re-
tenu toutes les penſées. Il
dit, *Que les nouveaux Magi-*
ſtrats qu'il avoit l'honneur de
préſenter au Roy, venoient luy
rendre par ſa bouche leurs pro-
fondes ſoûmiſſions, & ſuplier
Sa Majeſté de vouloir confir-
mer de ſon authorité les ſuffra-
ges qui les avoient élûs; Que
l'avantage le plus grand & le
plus noble qu'ils trouveroient
dans la fonction de leurs Char-
ges, ſeroit de pouvoir faire pa-
roiſtre plus de fidelité pour ſon
ſervice, & plus d'ardeur pour
ſa gloire; Que l'embelliſſement

& l'agrandissement de Paris de-
voiẽt estre aussy une de leurs plus
assiduës occupations, pour con-
tribuer de leur part à la felicité
publique ; Que c'estoit un Pri-
vilege des Empereurs Romains
qui avoient étendu les limites de
l'Empire, de pouvoir agrandir
l'enclos des Murailles de Rome ;
Que sur ce pied-là, on ne pou-
voit porter assez loin celles de
la Ville de Paris, qui est aujour-
d'huy ce que Rome estoit autre-
fois ; Que de quelque costé que
l'on regardast la France, on en
voyoit les Limites reculez par
Sa Majesté ; Que la Flandre

e Brabant, le Hainaut, le Luxembourg, le Pau, la Franche-Comté, le Mont-ferrat, le Rouſſillon, eſtoient les nouvelles Frontieres qu'Elle avoit données à la Monarchie; & que ſi ſes Conqueſtes n'avoient pas embraſſé toute l'Europe, du moins il n'y avoit point de Peuples, à qui Elle n'euſt impoſé un tribut de ſoûmiſſion & de reſpect; Que c'eſtoient-là les effets de ſa valeur, de ſa ſageſſe, & de ſon application infatigable au bien de l'Etat; Que tous les François le reconnoiſſoient & le publioient avec tranſport, &

qu'ils n'avoient plus rien à ſou-
haiter, ſinon que Dieu leur con-
ſervaſt long-temps ce bonheu-
en conſervant long-temps l
Perſonne ſacrée de Sa Ma-
jeſté; & que Sa Majeſté eut
autant de ſujet d'eſtre content
de leur fidelité, & de leur
obéiſſances, qu'ils en avoient
d'admirer les merveilles de ſo
Regne, & de ſe tenir heureu
de luy obéir.

Ce Diſcours fut extréme-
ment applaudy, & M
Préſident Briſſonnet le pro-
nonça d'un maniere fort no-
ble. Ceux qui connoiſſen

Maiſon & ſes Anceſtres,
'en ſeront pas étonnez. Il
a plus de trois ſiecles qu'ils
empliſſent les plus grandes
Charges, & les premieres
Dignitez du Royaume, ſoit
ans l'Egliſe, ſoit dans l'Epée
u la Robe. Cette Maiſon
donné des Gouverneurs &
es Lieutenans Généraux de
rovinces, des Chevaliers de
Ordre, des Généraux des
Galéres, des Chanceliers,
es Miniſtres d'Etat, des
Cardinaux, des Archeveſ-
ues, des Eveſques, des
mbaſſadeurs, des Maiſtres

des Requeſtes, & des Préſi
dens dans toutes les Comm
pagnies Souveraines. Guil
laume Briſſonnet Cardina
Archeveſque de Rheims
eſtoit Miniſtre d'Etat ſou
Charles VIII. On voit preſ
que par toutes les Province
des Monumens de leur pie
té & de leur magnificence
Tous les Hôpitaux ſont rem
plis de Fondations & de Bâ
timens qui en ſont des mar
ques, auſſi bien que les Pa
lais des Archeveſchez &
Eveſchez de Rheims, d
Saint Malo, de Narbonne

de Meaux, & de Nismes. Il y a eu parmy les Descendans de cette Maison, alliée aux plus qualifiées du Royaume, quantité de Personnes distinguées par leur sçavoir, & entr'autres Denys Brissonnet Evesque de Lodeve & de Saint Malo; & Guillaume Brissonnet, Evesque de Meaux, & Abbé de Saint Germain des Prez. Les Reglemens qui subsistent encore dans la Chancellerie, sont dûs à Robert Brissonnet, Archevesque de Rheims & Chancelier de France. Il

y a huit ou dix ans que le
Public fit une trés-grande
perte par la mort de Mr le
Préſident Briſſonnet. La
penétration & la netteté de
ſon eſprit, ſon zele pour le
ſervice du Roy, & ſa charité
envers les Pauvres l'avoient
rendu un Magiſtrat des plus
accomplis.

Le 3. de ce mois, à deux
heures du matin, Madame
la Dauphine fut ſurpriſe d'un
friſſon univerſel, au Régale
qui ſe faiſoit dans le Jardin
de Verſailles. Ce friſſon ne
l'empeſcha pas de repoſer

comme à ſon ordinaire, mais à ſon réveil elle ſentit une legere Colique dont les effets ne ceſſerent point juſqu au lendemain cinq à ſix heures du ſoir. En ce téps cette Princeſſe s'apperçût de quelques marques qui luy firent craindre qu'elle ne ſe fuſt bleſſée. Madame la Ducheſſe d'Arpajon luy ayant conſeillé de ſe mettre au Lit, elle ſuivit ſon conſeil, & on dépeſcha quelque temps aprés un Courrier à Mr Clement ſon Accoucheur. Il partit auſſitôt, & arriva à Verſailles à

une heure aprés minuit. Madame la Dauphine reposoit alors. Il attendit son réveil, & estant ensuite entré, ainsi que les Medecins, dans la Chambre de cette Princesse, ils trouverent beaucoup de dimiuution dans les marques qui luy avoient fait juger qu'elle estoit blessée. Cela les obligea de conclurre à la saignée, mais comme ces marques commencerét tout d'un coup à changer, Mr Clement ne jugea pas à propos qu'on fist cette saignée sur le champ, & demanda

aux Medecins s'ils ne ſeroient pas d'avis qu'on ne la fiſt que le ſoir à la fraîcheur. Les Medecins ayant conſideré le tranquille état où eſtoit Madame la Dauphine, & voyant d'ailleurs qu'elle craignoit la ſaignée, dirent que rien ne preſſoit, & qu'on ſeroit toûjours receu à la faire ſi-tôt qu'on s'appercevroit d'un preſſant beſoin. Ce tranquille état continua juſqu'à minuit & demy, & alors cette Princeſſe commença à ſentir des douleurs aiguës & ſemblables à celles de l'ac-

couchement, *lesquelles*, à ce qu'elle disoit, *luy portoient au cœur, & luy faisoient croire qu'elle alloit mourir.* Mr Clement ayant reconnu ce que c'estoit, & les Medecins estant venus, elle fut saignée par son Premier Chirurgien, & à peine luy eut-on tiré une demy Palette de sang, qu'elle dit tout haut *qu'elle commençoit à se mieux porter.* Cependant Monseigneur le Dauphin qui alla avertir le Roy de l'état où estoit Madame la Dauphine, demanda à Mr Clement, s'il estoit necessaire

que Sa Majeſté ſe levaſt, Mr Clement répondit que non, parce que ce qu'il y avoit à venir ne pouvoit venir ſi-tôt. Alors Madame la Dauphine pria inſtamment Monſeigneur de s'aller coucher, à quoy ce Prince ne put ſe reſoudre, diſant *qu'il ſeroit beaucoup plus inquiet.* Il paſſa le reſte de la nuit dans la Chambre de cette Princeſſe, qui repoſa environ deux heures depuis la ſaignée. A ſon réveil elle dit à Mr Clement, *qu'elle ſentoit moins ſes douleurs; mais que ſi-tôt qu'elle*

se remuoit, elle les sentoit plus vi-- vement. M Clement la priai de tâcher de se rendormir, & elle se rendormit effective-- ment sans s'éveiller que sur les six à sept heures. Elle fit encore les mesmes plaintes; & Mr Clement la suplia de nouveau de prendre un peu de repos. Le Roy vint la voir à neuf heures du matin, & la trouvant endormie, il fit appeller Mr Clement, qui luy rendit compte de toutes choses. Madame la Dauphine s'estant éveillée quelque temps aprés, ce Prince entra

lans sa Chambre, & luy de-
nanda en quel état elle
ſtoit. Elle luy dit, *qu'elle ſe*
ortoit mieux, mais qu'elle avoit
ru mourir ſans avoir l'honneur
le voir Sa Majeſté. Ce calme
toûjours duré depuis, &
Madame la Dauphine fut dé-
ivrée ſans peine de la cauſe
le tous ces accidens le Lun-
ly 7 de ce mois, d'où l'on
onnut que ce n'eſtoit qu'u-
e fauſſe groſſeſſe, qui n'a eu
que les ſuites neceſſaires, &
on pas un Enfant comme
n l'avoit crû. Le bon état
e la ſanté de cette Princeſſe

qui a commencé à reprendre
ſa premiere maniere de vivre,
ſe confirme tous les jours.

Madame la Ducheſſe de
Modene a déja fait ſes pre-
miers adieux à Bruxelles
pour s'en retourner en Italie.
La liaiſon étroite qu'elle a
avec quelques Dames Urſu-
lines, & ſur tout avec la Mere
Marie Agnés de la Hamaide
& l'eſtime particuliere qu'el
le fait de cét Inſtitut, l'on
portée à demander à ſa Sain
teté, la permiſſion d'en me
ner quelques-unes avec elle
à Rome, pour y fonder un

Convent

Convent. C'eſt ce qu'elle a obtenu. Ainſi elle tire ſix Religieuſes du Convent de Bruxelles, l'une deſquelles eſt la Mere Marie Agnés de la Hamaide, qui doit eſtre Supérieure de ce nouvel Etabliſſement. Cette Dame eſt de l'Illuſtre Maiſon de la Hamaide, trés-connuë dans les Pays-Bas.

Ces jours paſſez Mr de Vertron, de l'Académie Royale d'Arles, ſe rendit à l'Académie Françoiſe, à laquelle Mr le Duc de Saint Aignan Protecteur de celle d'Arles, &

l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, avoit écrit pour la prier de permettre que Mr de Vertron fiſt un Diſcours de la part de ſes Confreres. Il fut receu à la premiere Porte par un des Academiciens, & reconduit de la meſme ſorte. Il leur fit un préſent d'une Eſtampe de la Statuë que Mrs d'Arles ont envoyée à Sa Majeſté, & leur donna en meſme temps deux Livres, ſur la Diſpute qu'a cauſé cette Statuë entre les Sçavans, les uns ſoûtenant que c'eſt une Diane, & les

autres une Vénus. L'un de ces Livres eſt du P. d'Augieres Jeſuite, qui a écrit en faveur de Diane; & l'autre, qui a eſté compoſé le premier, eſt de Mr Terrin Conſeiller au Préſidial d'Arles. Ce dernier prend le party de Vénus. Mr de Vertron fit un beau Diſcours en préſentant le Tableau de l'Eſtampe, & pria ces Mrs de vouloir bien ſe donner la peine de juger du diférent qui avoit fait écrire tant de Sçavans. Comme la Statuë qui le cauſoit avoit eſté preſentée au Roy, il ne luy

fut pas difficile de faire un Eloge de ce Prince. Je ne vous dis point que ce fut avec ſuccés ; de moindres Orateurs que luy, en auroient toûjours ſur une ſi belle & ſi féconde matiere. Mr l'Abbé de Lavau Directeur de l'Académie, luy répondit, *Qu'elle recevoit avec plaiſir les marques de conſideration & d'amitié que luy donnoit l'Académie d'Arles; Qu'elle feroit mettre le Tableau dont elle luy faiſoit préſent, auprés de l'Obeliſque qu'elle avoit eu la bonté de luy envoyer il y a déja quelques années ; Qu'elle*

n'oublîroit pas à faire mention dans ſes Regiſtres de l'honneur qu'elle en recevoit, & qu'au ſurplus on feroit réponſe à Mr le Duc de S. Aignan. On fit enſuite l'honneur à Mr de Vertron de l'admettre à la diſtribution des Jettons, qui ſe donnent à chaque Séance. On aprit preſque auſſi-toſt aprés cette députation, que ce qui avoit cauſé tant de conteſtation parmy les Sçavans, avoit eſté décidé. Voicy comment. Auſſitoſt que cette Statuë fut arrivée à Paris, Mr le Brun & les plus fameux Peintres &

Sculpteurs, la virent, & crurẽt tous que cette Statuë n'avoit point esté faite pour une Diane. On me fit part de leur sentimẽt, & c'est par cette raison plûtost que par mes lumieres, que vous m'avez toûjours vû pácher de ce costé. Cependát j'ay toûjours raporté fidellement ce que les uns & les autres en ont dit. Je croy même que plusieurs ne se sont pas fait un scrupule de parler contre leur propre pensée, pour dire de jolies choses. Diane en fournissoit le sujet, parce que c'estoit prẽdre le party d'une

Divinité chaſte contre une Coquette, & qu'on ſe plaiſoit à dire qu'elle eſtoit Sœur du Soleil ; ce qui donnoit lieu à pluſieurs agreables penſées. Cette Statuë qui n'avoit point encor de nom, ayant eſté miſe entre les mains de Mr Girardon, fameux Sculpteur, pour la reſtaurer, il en fit un petit Modelle en Cire, & en luy remettant des bras, il trouva l'attitude dans laquelle elle eſtoit ſi naturelle pour une Vénus, qu'il luy en donna le ſymbole, en luy faiſant tenir une Pomme. Il

porta ce Modelle au Roy, & dit à Sa Majesté, que toutes les Statuës, Médailles, Bas-Reliefs, & Agathes, qui avoient representé Diane, ne luy avoient jamais embaraſſé les jambes de draperie, ny laiſſé tout le corps découvert, & que la Statuë dont il s'agiſſoit estoit découverte juſqu'aux hanches, & avoit beaucoup de draperie autour des jambes; ce qui ne convenoit guere à une Chaſſereſſe. Le Roy qui avoit déja ſouvent oüy agiter la meſme cauſe, & qui ſçavoit toutes les rai-

ſons que l'on avoit apportées de part & d'autre, dit *que la Statuë luy paroiſſoit bien reſtaurée, & qu'il croyoit que c'eſtoit une Vénus.* L'on peut dire que ce jugement eſt juſte, puis qu'outre les lumieres naturelles de ce Monarque, il ne l'a prononcé qu'aprés avoir eu tous les éclaireiſſemens qu'on pouvoit donner ſur ce ſujet. Cette Statuë d'Arles nous donne lieu d'admirer les Statuës modernes que nous avons en France; & ſans la veneration qu'on a pour l'antiquité, je dirois que parmy

ces modernes, nous en avons de beaucoup plus belles que cette Vénus ; & ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il semble que ces miracles se soient faits afin qu'il ne manquast rien au Regne du Roy. Il n'y a que vingt ans qu'on n'avoit pas encore fait de Figures de Marbre en France. Le Roy en commençant à régner par luy-mesme, commença aussi à faire fleurir les Arts. Mr Girardon fit l'Apollon de la Grotte, qui est la premiere Figure qui ait esté faite pour Versailles ; & tout

d'une voix ce premier Ouvrage a passé pour un chefd'œuvre. Les autres Sculpteurs travaillerent ensuite, & depuis quelques années on en a fait vingt-quatre sur les desseins de Mr le Brun. Parmy ces Figures, l'on admire l'Hyver de Mr Girardon, la Diane de Mr des Jardins, la Vénus de feu Mr de Mercy, l'Air de Mr le Hongre, & le Satyre de Mr Bistere. Toutes les autres ont aussi leurs beautez, & font juger dequoy la France est capable. Mr de Louvoys fait copier pour le

Roy tout ce qu'il y a de belles Figures antiques. Ainſi les Ouvrages les plus précieux qui ſoient au Monde, tant anciens que modernes, ſe verront dans Verſailles, où les Statuës ſemblent naiſtre comme les Plantes, & y forment des Allées qui épuiſent l'admiration des plus habiles Curieux.

A propos de l'Académie Françoiſe dont je viens de vous parler, Mr l'Abbé Denyſe preſcha le jour de Saint Loüis au Louvre, devant les Illuſtres qui la com-

posent. Il est Chanoine de la Cathédrale de Troyes, & Clerc de la Chapelle & Oratoire du Roy. Ce Panégyrique fut trés-beau & trés-éloquent, & luy attira un applaudissement extraordinaire. Les loüanges du Roy s'y trouverent meslées avec tant d'art & de dignité, & celle de l'Académie y furent jointes sur la fin, d'une maniere si ingénieuse, que toute l'Assemblée en témoigna une extréme satisfaction. Ce fut luy, Madame, qui fit l'Oraison Funebre de la Reyne à

Saint Eustache, dont sans doute vous avez sceu le succés, & l'approbation générale qu'elle receut. La Musique de la Messe qui fut châtée au Louvre ce mesme jour, plût aussi extrémement. Elle estoit de la composition de M Oudot, qui la conduisit. Son mérite vous est connu, & je vous en ay déja parlé plusieurs fois. C'est luy qui tous les ans fait la Musique au Louvre le jour de cette Feste.

Le Livre nouveau qui vous a tant divertie, & qui a pour Titre, *Le Grand Vizir*

Cara Mustapha, conduit les Avantures de ce premier Ministre de la Porte jusqu'à sa mort. L'Auteur l'a écrite de la maniere que le bruit a couru par tout qu'elle est arrivée, & que toutes les Gazetes l'ont publié quelque temps aprés. Cependant on en a reçeu de nouvelles particularitez dans une Lettre de Cóstantinople du 29. Juin dernier, qui quoy qu'elles s'accordent dans l'essentiel à ce qu'en a dit l'Auteur de ce Livre, nous instruisent plus historiquement de tout ce

qui s'eſt paſſé touchant cette mort. Voicy en quoy ces particularitez conſiſtent.

Le Grand Seigneur avoit tant de conſidération pour ce grand Vizir, qu'il s'eſtoit engagé avec luy par écrit de ne conſentir jamais à ſa mort ; & en effet, il n'y a conſenty qu'à l'extremité. Il n'a meſme eſté informé des malheurs qu'il a cauſez à l'Etat, que par les Fuyars de Strigonie, qui par leurs cris luy firent connoiſtre les grands deſordres de la Hongrie lors qu'il eſtoit à la

Chaſſe. Il ſe plaignit à ceux qui l'aprochoient, du ſilence qu'ils avoient gardé envers luy à l'égard de tout ce qui ſe paſſoit, & ils s'excuſerent ſur la ſoûmiſſion qu'ils avoient aux volontez de Sa Hauteſſe, qui avoit plaint publiquement l'embarras où Elle jugeoit que la Levée du Siege de Vienne devoit avoir mis Cara Muſtapha. Enfin aprés avoir déliberé dans un Divan particulier ce qu'il y avoit à faire pour arréter les progrés des Ennemis, on conclut qu'il falloit avoir la

Teſte de celuy qui leur avoit donné lieu de les faire, & la Commiſſion en fut délivrée au Chiaoux Bachi, & au Capigiler Kiayaſi. En ſuite Cara Kiaya qui eſtoit Caimacan auprés du Grand-Seigneur, fut fait Grand-Vizir. Il refuſa d'abord cette Charge, mais à la fin il obéit; & Soliman Aga qui eſtoit Grand-Ecuyer, & qui avoit eſté Kiaya de feu Kupruli, fut nommé Caimacan, & ſon Fils Grand-Ecuyer en ſa place. Ce dernier reçeut ordre en meſme temps de ſe

transporter à Constantinople pour y buler les Maisons du Grand-Vizir, & de ses Officiers, dont on luy donna une Liste, & pour faire Inventaire de toutes les Richesses qui s'y trouveroient.

Cependant le Chaoux Bachi, & le Capigiler Kiayasi, allerent en poste exécuter leur Commission. Etant arrivez à Belgrade, ils s'adresserent au Janissaire Aga, & luy communiquerent les Ordres du Grand-Seigneur, qui portoient qu'il leur donneroit le secours dont ils auroient be-

soin. Le Janissaire Aga disposa tous ceux qui dépendoient de luy, à obéïr au premier commandement, & alla avec ces deux Officiers à la Maison du Vizir. Cara Mustapha qui les aperçeut de sa Chambre, prédit à ceux qui estoient auprés de luy le sujet qui les amenoit. Ils luy proposerent de leur refuser l'entrée, & luy offrirent leur service, qu'il pourroit joindre pour sa défense à celuy de quatre mille Hommes qui luy étoient dévoüez ; mais il rejetta leur proposition, &

dit qu'il estoit trop tard.
Ainsi le Janissaire Aga, le
Chaoux Bachi, & le Capi-
giler Kiayasi, estant entrez
dans sa Chambre sans aucun
empeschement, il leur ren-
dit les civilitez qu'ils luy fi-
rent, & leur demanda ce qui
les faisoit venir. Le Janissaire
Aga prenant la parole, dit
que Sa Hautesse demandoit
le dépost, & il luy en mon-
tra l'Ordre par écrit. En mes-
me temps le Vizir ouvrit son
sein, & en tira le Sceau du
Grand-Seigneur, qu'il luy
présenta avec respect, en de-

mandant s'il avoit ordre d'exiger autre chose de luy. On demanda encore l'Etendart. Il le rendit de mesme, & ayant enfin demandé si on souhaitoit quelque chose davantage, les trois Officiers ne luy répondirent que par des pleurs, en luy faisant voir par écrit le Buyurdi, ou Commandement, par lequel le Grand-Seigneur demandoit sa Teste. Il ne s'en épouvanta point, parce qu'il s'y estoit déja préparé. Il demanda seulement s'il ne luy seroit pas permis de faire sa

Priére. Ces Officiers luy répondirent qu'ils n'avoient pas ordre de luy refuſer cette conſolation. Il ordonna à ſes Gens de ſe retirer pour prier avec moins de diſtraction; & aprés cette Priére qui fut aſſez longue, ſes Gens rentrerent. Alors le Vizir tira un Papier de ſon ſein qu'il donna au Janiſſaire Aga pour le rendre au Grand-Seigneur de qui il l'avoit reçeu. Il s'aſſit enſuite ſur le bord du Sofa dont il releva le Tapis, afin d'eſtre ſeulement ſur les planches, & demanda que ce fuſt

ſon Bourreau qui l'étranglaſt; ce qui luy fut accordé. Ayant mis quelques momens à ſe diſpoſer, il appella le Bourreau, & luy dit qu'il ſe hâtaſt, & ne le fit point languir. Il dit auſſi que le Grand-Seigneur ſe ſouviendroit de luy aprés ſa mort. Le Bourreau luy ayant jetté le Cordon au Col, le Vizir débaraſſa ſa Barbe du Cordon avec ſa main, & dit qu'il n'eſtoit pas neceſſaire qu'on luy tinſt les mains. Aprés qu'il fut étranglé, le Bourreau luy coupa la Teſte, & en ôta la peau qu'il

qu'il remplit de paille hachée pour estre mise dans une Boëte & portée au Grand-Seigneur, à qui elle fut présentée dans Andrinople le 7. Janvier, lors qu'il retournoit de la Chasse. Il dit en la voyant, *Eilik Iden Eilik Boulur.* C'est à dire, *Qui bien fait, bien trouve.* Le Corps fut tiré hors de la Chambre, & porté sous un Pavillon, pour estre vû de tout le monde. En mesme temps on se saisit de ses principaux Officiers, qui furent amenez à Andrinople dans des Chariots. Entre-

eux estoient le Reis-Effendi, qui fut pendu ; Mauro-Cordato son Interprete, qui est encore dans les Prisons de Constantinople, aprés avoir esté dépoüillé de son argent, & de ses Pierreries ; & Hassan Aga, de Toulon, que le Grand-Seigneur a fait établir Kiaya ou Intendant des Enfans du Vizir, ausquels il a laissé tout ce que leur Pere avoit d'immeubles. On a trouvé dans les Trésors de ce Ministre dix à douze millions, tant en argent comptant qu'en Pierreries, ce qui

eſt beaucoup, ſi l'on examine les dépenſes prodigieuſes qu'il faiſoit en Préſens au Grand-Seigneur, & au Serrail, en Bâtimens, & en Curioſitez. On dit que cette dépoüille, avec celle de quelques Officiers de ce Vizir, & du Teſterdar, qu'on a fait auſſy mourir, valent environ quinze millions au Grand-Seigneur, qui a refuſé d'en rien employer pour ſatisfaire à ce qui eſt dû à la Milice, & pour lever d'autres Gens de guerre ; ne voulant pas meſme que l'on tire d'ar-

gent de ſes autres Tréſors, & ordonnant qu'on remedie aux beſoins de l'Empire par d'autres voyes. Cette avarice donne grand lieu de murmurer parmy les Turcs. Soliman Aga, qui avoit eſté fait Caimacan, a eſté déclaré General de l'Armée; & c'eſt le Kialer Aga ou Gardien des Sultanes, qui ordonne de toutes les Affaires.

En quelque extrémité du Monde que ſe trouvent les François, & quelque éloignez qu'ils ſoient de toute ſorte de ſecours, ils ſont toû-

jours en poſſeſſion de ſe ſi-
gnaler, meſme parmy les
Nations les plus barbares.
Apres avoir pendant plu-
ſieurs années ſoûtenu la
Guerre que les Iroquois leur
faiſoient, & à leurs Alliez,
dans le Canada, ils réduiſi-
rent enfin cette fiere Na-
tion à leur demander la Paix,
qui leur fut accordée en
1665. Mr de la Barre, Gouver-
neur, & Lieutenant General
pour le Roy en la Nouvelle
France, comprenant com-
bien la Paix, ſur tout avec
cette Nation, eſt importante

au bien de cette Colonie, &
à l'avantage du Commerce
qui s'y fait, s'y appliqua d'abord avec soin, & n'a rien obmis dans la suite de tout ce qu'il a crû capable d'entretenir ce Peuple féroce dans des sentimens pacifiques. Ce fut pour cela qu'il convoqua l'année derniere une Assemblée à Montreal, où se trouverent cinquante Ambassadeurs Iroquois. Cette Députation, plus celébre & plus nombreuse qu'aucune de cette nature qu'on eust encore veuë, & où le Genéral

se trouva, produisit ce qu'il en avoit esperé. Les Prélens y furent réciproques, & la conférence s'y passa avec une satisfaction mutuelle. Mais comme ces Gens-là ne tiennent ordinairement leur parole qu'autant qu'il leur plaît, ils formerent le dessein d'y manquer, dans l'espérance que nous ne songerions plus qu'à l'observation de la nôtre, & que nous dormirions en repos sur la foy du dernier Traité. Ils s'imaginoient que l'exactitude que nous y apporterions de nostre part,

leur faciliteroit le moyen de nous surprendre en quelque endroit où nous serions moins sur nos gardes, & où il seroit plus aisé de nous insulter, sur tout aux parties les plus éloignées de Québek, où est le centre de nostre Colonie. Deux cens d'entre eux, armez de Fuzils, & qui devoiét estre suivis immédiatement de 500 de leur Nation, prirent leur route vers le Car des Ilinois, où ils pillérent sept ou huit Canots, conduits par nos François, & chargez de Marchandises, d'où ils

vinrent en suite attaquer brusquement un Réduit situé sur la Riviere Divine, à 600 lieuës de Québek. Ils n'y croyoient trouver que dix ou douze François commandez par Mr le Chevalier de Tonty; mais Mr de la Barre y avoit pourveu quelque temps auparavant, en y envoyant un secours de douze braves Hommes sous la conduite de Mr le Chevalier de Beaugy, aussitost qu'il eut avis de quelques mouvemens des Iroquois, qui luy donnoient sujet de se défier

de leur fincérité. Cette pré-
caution de M de la Barre fut
le falut de ce Réduit, éloigné
& preſque hors de portée
d'eſtre ſecouru. Les Iroquois
en furent repouſſez trois fois
en trois Aſſauts diférens, avec
perte de plus de 80 Hómes de
leur Nation, n'y en ayant eu
qu'un de la noſtre legére-
ment bleſſé en ces trois At-
taques conſécutives. Les Iro-
quois prirent en ſuite le party
de ſe retirer hors la portée
du Fuzil de ce Réduit, & d'en
conſtruire un à leur maniere,
pour leur ſervir comme de

Blocus, en attendant 500. des leurs qui les devoient joindre incessamment. Cependant Mrs de Tonty & de Beaugy écrivirent par un Sauvage à Mr de la Duranbaye ancien Capitaine du Regiment de Carignan-Salieres, qui estoit en traite vers ces quartiers-là, pour les prier de leur amener le secours qu'il pourroit d'Hommes & de Munitions; ce qu'il fit aussitost qu'il en eut avis, & en mesme temps il envoya leur Lettre à Mr de la Barre, afin qu'il en profitast, en faisant avertir le

reſte de la Colonie de ſe te-
nir ſur ſes gardes. Ce General
ſçachant par l'expérience
que ſes divers commande-
mens dans l'une & l'autre
Amérique luy ont acquiſe,
qu'on a de grands avantages
ſur ces ſortes de Peuples lors
qu'on les prévient, & qu'on
ne leur donne pas le temps
de ſe reconnoiſtre, réſolut
auſſitoſt de les aller attaquer
bruſquement dans leur pro-
pre Païs avec l'élite des Trou-
pes & des Milices dont il
peut diſpoſer. Il n'a pas laiſſé
de dépeſcher un Baſtiment

en France pour demander du ſecours, & le Roy luy a accordé pour cela 300 Hommes, qui n'attendent que le vent pour partir de Rochefort ſur la Frégate *l'Emerillon;* mais la diſpoſition avec laquelle Mr de la Barre mande que ſon monde le ſuit en cette Expédition qu'il commande en perſonne, donne lieu de croire que le ſecours qu'on luy envoye trouvera la choſe faite, & ne ſervira qu'à tenir dans le reſpect les Nations voiſines.

Je vous envoye un ſecond

Air, qui eſt d'un de nos Illuſtres en Muſique.

AIR NOUVEAU.

IL n'eſt point de jour
Que l'Amour
Ne donne des alarmes
A plus d'un cœur
Dont il eſt le vainqueur;
Mais ſans vos charmes,
Iris, je connois bien
Qu'il n'auroit pû vaincre le mien.

Le vray Mot de l'Enigme du dernier mois, eſtoit *le Citron.* Ceux qui l'ont expliqué ſont Mrs Grand-Pere; De Lhoſpital, Lieutenant au Grenier à Sel; Le Blond; Made-

moiſelle Champion; Le Bon Homme la Loy, de Lyon; Renaud, du meſme Lieu; Le Lorrain, de Paris; La Lyonnoiſe, du Petit Cloiſtre Sainte Oportune. *En Vers*, la Belle à la Deviſe, *Je brûle d'amour pour un Inſenſible*; L'aimable Brune à l'Anagramme, *Je commence à téter*, de la Ruë du Mail; La ſpirituelle Maloüine, de Vitré en Bretagne; La claire Brune de la Porte, du meſme Lieu; Michon Beauregard, ou la belle Chanteuſe, de la Ruë de la Harpe; Sylvie; La Belle Nourriture, & la Pe-

tite Assemblée du Havre; Mrs
Avice, de Caën ; Diéreville,
du Pontlevesque; L. Bouchet
ancien Curé de Nogent le
Roy ; Hordé, de Senlis ; Car-
riere , de Vitré en Bretagne;
Le Roux, Medecin du mes-
me Lieu ; Gygés, & Alcidor,
du Havre. On a encore ex-
pliqué cette Enigme sur *l'O-*
range de la Chine, & sur *le Vin*.

En voicy deux nouvelles.

La premiere est de Mr Carré,
de Vitré en Bretagne; & l'au-
tre, de Mr de Corbieres, de la
Ruë des Bourdonnois.

ENIGME.

IE sors d'un Pere deux fois né,
Et d'une Mere deux fois née.
I'estois Prophete couronné,
Car telle estoit ma destinée.
Mon Pere prophétise & la nuit, & le jour,
Et je prophétisois au temps de mon enfance,
Estant capable alors d'amour,
Comme luy possedant une double naissance.
Mais admirez mon cruel sort,
Commençant à prédire, on me voue à la mort,
On me fait Eunuque sans cause,
L'on m'expose aux grandes ardeurs.
N'est-ce pas une étrange chose,
D'estre brûlé pour des Pécheurs?

Aoust 1684.

AUTRE ENIGME.

QVoy que peu de monde m'honore,
Je ſuis d'un aſſez grand ſecours.
A moy les Mortels ont recours
Pour exprimer ce qu'on abhorre.
Je ſuis ce qu'on veut que je ſois,
Sec, humide, errant, immobile,
Docte, Ignorant, Maiſtre, & ſervile:
Je gele, & brûle quelquefois.
Illuſtre dans mon origine,
Ie ſuis longtemps avant Néron,
Toute la Terre ſçait mon nom,
Et voit qui je ſuis à ma mine.

Il s'eſt fait une Courſe de Bague à Verſailles. M. le Marquis d'Alincour, Petit-Fils de M. le Maréchal Duc de Villeroy, & Fils du Duc de ce nom, y a remporté le Prix, que Mon-

ſeigneur le Dauphin luy diſputa fort longtemps.

M. le Duc d'Elbeuf a épouſé en troiſiémes Nôces Mademoiſelle de Navailles, Sœur de Madame la Marquiſe de Rotelin, & Fille aînée de feu M. le Maréchal Duc de Navailles. Les Maiſons de ces illuſtres Perſonnes ſont ſi connuës, & je vous en ay parlé ſi ſouvent, que c'eſt tout ce que je vous diray aujourd'huy ſur cet Article. Je vous entretiendray le mois prochain de quelques autres Mariages, & vous parleray de la Tréve qui vient d'eſtre concluë entre la France, l'Empereur, & le Roy d'Eſpagne. Quant aux Affaires de Hongrie, j'attendray la fin de la Campagne, pour en faire dans une de mes Lettres un Corps entier, qui contiendra tout ce qui s'y ſera paſſé. Je recommenceray auſſi le mois prochain à vous entretenir des Modes nouvelles, dont j'avois ceſſé de vous parler à cauſe du deüil. La permiſſion que le Roy a donnée de porter de l'or & de l'argent, me

fournira de brillans Articles. Je finis en reſſuſcitant M. de Pradelle, dont je vous ay mandé la mort apres tous ceux qui ſe meſlent d'écrire des Nouvelles. Je ſuis, Madame, voſtre &c.

A Paris ce 31. Aouſt 1684.

La Perſonne qui m'a fait l'honneur de m'écrire de la Haye, doit me pardonner, ſi l'accablement de la matiere de ce mois-cy m'a fait diférer juſqu'au Mercure prochain la Réponſe que je luy dois.

Dans la Harangue de M. de S. Olon, par laquelle j'ay finy la Relation de Génes, page 318. ligne 8. apres le mot de *généreux* on a oublié de metrte, *& du plus clement* L'obſcurité que ces paroles oubliées répandent dans cet endroit de la Harangue de cet Envoyé, m'oblige à vous les marquer. Le grand travail de cette Relation de Génes, & de l'Hiſtoire du Siege de Luxembourg, a eſté cauſe que les Mercures de ces mois-là ont paru quelques jours plus-tard que de coûtume, & que l'Extraordinaire des trois mois qui devoit eſtre donné le 15. de Juillet, ne s'eſt debité qu'au commencement d'Aouſt. On avertit le Public que ces Ouvrages luy ſeront donnez à l'avenir dans les temps accoûtumez.